

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE
L'INGÉNERIE ÉDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH
AND TRAINING IN SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

**DISPOSITIFS ÉDUCATIFS ET RÉTENTION DES ENFANTS
RÉFUGIÉS À L'ÉCOLE À GAROUA-BOULAÏ ET GADO-
BADZÉRÉ**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de
l'Éducation et Ingénierie Educative*

Filière : Management de l'Éducation

Spécialité : Conception et Évaluation des Projets Éducatifs

Par

Saly Nafissatou

Licence en sociologie

Matricule : 21v3007

Jury :

Président: Maingari Daouda, PR

Rapporteur : Djouda Feudjio Yves bertrand, MC

Examineur : Mezo'o Gaston Lebeau, CC



27 Septembre 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur.

Ceci implique une obligation de situation et de référencement lors de l'utilisation de ce document. Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Science Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation à l'opinion émise dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------------------------------|
| SOMMAIRE | ii |
| DÉDICACE..... | iii |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES | iv |
| LISTE DES TABLEAUX..... | vi |
| REMERCIEMENT | 1 |
| RÉSUMÉ..... | 2 |
| ABSTRACT | 4 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 5 |
| CHAPITRE1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE | 9 |
| CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE..... | 29 |
| CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE | 39 |
| CHAPITRE4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS..... | 61 |
| CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS..... | 115 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 127 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 127 |
| ANNEXES | Erreur ! Signet non défini. 8 |
| TABLE DES MATIÈRES | 127 |

DÉDICACE

A

Mes parents

Saly Djingui Amadou et Adama Hamadou

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|----------|--|
| ADF | : Agricultural Development Fund |
| AGR | : Activité Génératrice de Travail |
| APE | : Association de Parent d'Elève |
| BEPC | : Brevet d'Étude du Premier Cycle |
| BTS | : Brevet de Technicien Supérieur |
| CAPIEM | : Certificat d'Aptitude Professionnel des Instituteurs et Enseignants de la Maternel et Primaire |
| CASSRT | : Center for Applied social science Research and Training |
| CBT | : Compte Bancaire Téléphonique |
| CDE | : Cadre de Dakar pour l'Éducation pour Tous |
| CEP | : Certificat d'aptitude Primaire |
| CMI | : Cours Moyen Un |
| CMII | : Cours Moyen Deux |
| CONFITEA | : Conférence Internationale de L'Éducation Des Adultes |
| CES | : Centre Social |
| DT | : Division du Travail |
| ENIEG | : École Normal des instituteurs de l'Enseignement Général |
| EPT | : Éducation Pour Tous |
| ER | : Enfant Refugié |
| FALSH | : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines |
| FSE | : Faculté des Sciences de l'Éducation |
| HCR | : Haut-Commissariat des Réfugiés |
| IAEB | : Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base |
| MED | : Management de l'Éducation |
| MINEDUB | : Ministère de l'Éducation de Base |
| MINRESI | : Ministère de le Recherche Scientifique et de l'Innovation |
| OIR | : Organisation Internationale des Réfugiés |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | : Organisation des Nations Unies |
| OUA | : Organisation de l'Unité Africaine |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PAREC | : Programme d'appui à la Réforme de l'Education au Cameroun |
| PSS | : Soutien Psychosocial |
| RCA | : République Centrafricaine |
| RESEN | : Rapport d'état du Système Éducatif National |
| SIL | : Section d'Initiation en Langage |
| UNESCO | : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture |
| UNHCR | : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés |
| UNICEF | : Fond des Nations Unies pour l'Enfance |
| UY1 | : Université de Yaoundé 1 |

ZIP Zone d'Education Prioritaire

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Récapitulatif strate1 : profil des directeurs d'écoles/enseignants/ONG /comites | 62 |
| Tableau 2 : Récapitulatif strate 2: profil des parents/ autorités traditionnelles/associations.... | 63 |
| Tableau 3 : Récapitulatif strate 3 : profil des participants aux FGD | 64 |

REMERCIEMENTS

En premier lieu, nos remerciements vont à l'endroit de notre directeur de mémoire le Pr Djouda Feudjio Yves Bertrand, qui, malgré les contraintes liées à ses multiples occupations, m'a accordé sa confiance en acceptant de diriger ce mémoire. Pour ces orientations tout au long de la réalisation de ce travail Qu'il trouve à travers ce texte, l'expression de notre profonde gratitude ;

A monsieur Fossi Tchiatagne Luther, Docteur en sociologie, qui nous a fait l'honneur d'accepter de lire notre travail de recherche et de nous prodiguer ses précieux éclairages et conseils bienveillants ;

A Messieurs Abdoul Aziz, Ali Docteur en Management de l'éducation, ainsi qu'à mes aînés académiques Apatto René et Banen Thierry, pour leurs précieux conseils et leur soutien moral ;

A tous ceux et celles qui ont permis une réalisation harmonieuse de ce travail, en m'accordant un accès dans les centres de recherche et documentation (bibliothèque de la Faculté des arts lettres et sciences humaine, bibliothèque Paul Ango Ela, bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé1, bibliothèque de la Faculté des sciences de l'éducation, au Minresi etc.) ainsi que des entretiens auprès des directeurs(rices) d'école, des leaders religieux/communautaires/associatifs, auprès des intervenants humanitaires de terrain partenaires du Haut-commissariat des réfugiés, aux parents réfugiés et à toutes les personnes impliquées pendant notre enquête de terrain mon infinie gratitude à leur égard ;

Une pensée émue pour mes parents, ainsi que pour mes frères, sœurs, neveux et nièces, pour leur encouragement infaillible et leur réconfort constant, sans toutefois oublier mon ami et frère Oumar Saleh.

Je remercie également tous ceux qui m'ont guidé et accompagné tout au long de la réalisation de mon mémoire.

La présente étude s'intéresse à la question de l'éducation de base des enfants réfugiés. L'objectif de cette recherche est d'identifier et d'analyser les dispositifs éducatifs qui influencent l'intégration et la rétention des enfants réfugiés à l'école. En effet, l'éducation destinée aux enfants réfugiés vise principalement à les préparer à la vie, à l'emploi et à la citoyenneté démocratique, favorisant ainsi leur intégration dans le pays hôte. À cet égard, l'éducation est un droit fondamental inscrit dans la Convention de 1989 et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. L'éducation favorise également la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. De plus, elle protège les enfants et les jeunes réfugiés contre la délinquance, le mariage précoce, etc. Elle les autonomise également en leur transmettant les connaissances et compétences nécessaires pour mener une vie productive, épanouissante et indépendante.

La faible rétention des enfants réfugiés à l'école malgré les subventions allouées par le pays hôte ; le haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés, et leurs partenaires, visant à fournir une éducation de qualité et à les maintenir à l'école. Notre s'inscrit dans une perspective purement qualitative, ainsi dans cette recherche nous avons mobilisée comme techniques de collectes de données l'entretien semi-directif ; la recherche documentaire observation directe ; focus group, la technique d'échantillonnage déployée est l'échantillonnage non probabiliste et enfin pour analyser nous avons fait recours à l'analyse de contenu catégorielle. Deux théories ont été mobilisées à savoir : la théorie de l'intégration sociale d'Emile Durkheim et la théorie de la motivation durable de Frederick Herzberg. À l'issue de l'analyse de ces données, plusieurs résultats significatifs ont été identifiés : R1: Les types de dispositifs éducatifs mis en place pour maintenir les enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado, comprennent des programmes d'intégration linguistique,, des formations continues pour les enseignants, aides financières pour les frais scolaires ; R2: l'arrondissement de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré regorgent de nombreuses contraintes telles que, les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives adéquates ; les contraintes financières, la famine qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés ; R3: Les perspectives fournies par ces informateurs sur le terrain soulignent clairement l'existence des synergies entre différents acteurs qui pourraient faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré. Toutefois, bien que cette recherche sur l'éducation des enfants réfugiés mette en évidence l'importance de la motivation intrinsèque pour leur réussite scolaire, elle souligne également d'autres facteurs extérieurs tels que les obstacles financiers et sécuritaires, ainsi que la nécessité d'une

collaboration entre divers acteurs pour assurer un accès équitable à l'éducation. Cette collaboration reflète les principes de l'intégration de Durkheim pour maintenir la cohésion sociale malgré les différences individuelles. Au regard de ces résultats plusieurs suggestions ont été formulées à savoir : soutien financier accru ; assistance alimentaire liée à l'éducation ; amélioration de la sécurité routière; renforcement des infrastructures de sécurité dans les écoles; sensibilisation et plaidoyer.

Mots clés : Dispositifs éducatifs, enfants réfugiés, rétention à l'école.

This study focuses on the issue of basic education for refugee children. The objective of this research is to identify and analyze the educational provisions that influence the integration and retention of refugee children in school. Indeed, the education provided for refugee children primarily aims to prepare them for life, employment, and democratic citizenship, thereby facilitating their integration into the host country. In this regard, education is a fundamental right enshrined in the 1989 Convention and the 1951 Convention relating to the Status of Refugees. Education also promotes socio-economic mobility and serves as a means of escaping poverty. Moreover, it protects children and young refugees from delinquency, early marriage, and other risks. It also empowers them by imparting the knowledge and skills necessary to lead a productive, fulfilling, and independent life. Despite the funding allocated by the host country and the UNHCR, along with their partners, aimed at providing quality education and keeping them in school, the retention of refugee children in education remains low. Our study adopts a purely qualitative perspective; thus, we employed various data collection techniques including semi-structured interviews, documentary research, direct observation, and focus groups. The sampling technique utilized is non-probabilistic, and for analysis, we resorted to categorical content analysis. Two theories were mobilized: Emile Durkheim's theory of social integration and Frederick Herzberg's theory of sustainable motivation. Following the analysis of these data, several significant findings were identified: R1: The types of educational provisions implemented to maintain refugee children in school in the Garoua_Boulai commune and the Gado village include language integration programmes, ongoing training for teachers, and financial assistance for school fees.; R2: The Garoua_Boulai arrondissement and Gado-Badzéré village face numerous constraints, such as difficulties accessing adequate educational infrastructure, financial constraints, and food insecurity, which hinder the enrolment and retention of refugee children in school.; R3: The perspectives provided by informants on the ground clearly highlight the existence of synergies among different stakeholders that could facilitate the enrolment and retention of refugee children in schools in the Garoua_Boulai commune and Gado-Badzéré village. However, while this research on the education of refugee children emphasizes the importance of intrinsic motivation for their academic success, it also underscores other external factors such as financial and security obstacles, as well as the necessity for collaboration among various actors to ensure equitable access to education. This collaboration reflects Durkheim's principles of integration to maintain social cohesion despite individual differences. In light of these findings, several suggestions have been formulated, including increased financial support, food assistance linked to education, improved road safety, strengthening security infrastructure in schools, and awareness-raising and advocacy.

Keywords: Educational provisions, refugee children, school retention.



INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'éducation, en tant que fondement essentiel du développement humain, va bien au-delà des frontières physiques et des distinctions socioculturelles, émergeant comme un droit fondamental inaliénable pour chaque individu, quelle que soit son origine ou son statut. À l'ère contemporaine, marquée par des flux migratoires résultant des dynamiques mondiales complexes, les enfants réfugiés se retrouvent parmi les groupes les plus fragiles, confrontés à une multitude de défis, dont l'accès à une éducation de qualité se profile comme l'un des plus cruciaux (UNHCR, 2022).

Dans le contexte tumultueux de déplacements forcés et de crises humanitaires, ces jeunes esprits font face à des réalités complexes telles que la rupture sociale, les traumatismes liés au déplacement et les conditions de vie précaires. Dans cette mosaïque de difficultés, l'éducation émerge comme une issue favorable, offrant aux enfants réfugiés un chemin vers l'autonomie, l'épanouissement personnel et une contribution significative à la société qui les accueille (UNHCR, 2012).

Au-delà de son impact sur le développement national, l'éducation revêt une signification profonde au niveau individuel. Selon le Cadre de Dakar pour l'Éducation pour Tous (CDE) de 1989, elle confère à chaque individu la capacité de choisir la vie qu'il souhaite mener et de s'exprimer avec confiance dans ses relations personnelles, son milieu et son travail (article 28). Par conséquent, l'éducation contribue au développement humain, favorise l'insertion sociale et encourage la participation active à la vie de la société.

Le concept d'Éducation pour Tous (EPT) prend ses racines dans la conférence mondiale sur l'éducation pour tous qui s'est tenue à Jomtien, en Thaïlande, en 1990, et a été réaffirmé à Dakar en 2000. L'EPT représente l'engagement des nations à fournir une éducation de base à tous les enfants, jeunes et adultes. Depuis son lancement, le mouvement EPT évolue constamment vers son objectif ultime, qui est d'assurer que chaque enfant, chaque jeune, chaque adulte ait un accès équitable à une éducation de base de qualité, sans aucune discrimination (UNESCO, 2000). L'objectif de l'EPT est de promouvoir une éducation inclusive afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, en particulier des groupes les plus vulnérables et défavorisés de la société, qui risquent d'être laissés pour compte et maintenus en marge du processus d'éducation pour tous. Parmi ces groupes, les réfugiés représentent une proportion significative. Actuellement, environ 10,5 millions de personnes relevant de la compétence du haut-commissariat des réfugiés (HCR) ont le statut de réfugié dans le monde.

L'école doit produire le capital humain minimal dont le pays a besoin pour son développement, formant ainsi des individus capables d'éviter la pauvreté extrême, (RESEN Camerounais ,2003).

Notre mémoire en Management de l'éducation se propose d'explorer la dynamique particulière des dispositifs éducatifs et de la rétention des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré, au Cameroun. Ce projet est adossé à la fois sur un champ pluridisciplinaire et transversal qui convoque le management de l'éducation, la géographie politique, les sciences juridiques et politiques, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la diplomatie interétatique, extra-gouvernementale et humanitaire, en raison de ce que les acteurs humanitaires au chevet des réfugiés se recrutent parmi les agences des Nations Unies et parmi la société civile des domaines qui, de prime abord, semblent distincts mais qui, dans leur imbrication, offrent une perspective enrichissante pour comprendre la réalité complexe de ces enfants réfugiés.

En effet, la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré se dessinent comme des espaces où se rencontrent, parfois de manière harmonieuse, parfois conflictuelle, les enjeux éducatifs propres aux enfants réfugiés. Ces lieux spécifiques offrent un cadre propice à l'exploration des interactions subtiles entre les pratiques éducatives, les facteurs socioéconomiques, culturels, environnementaux et religieux.

Leur statut de réfugié peut jouer un rôle significatif dans la manière dont ces enfants sont accueillis au sein des structures éducatives, influençant à la fois les approches pédagogiques et la rétention des apprenants dans le système scolaire.

Notre approche transcende la simple analyse des politiques éducatives pour s'aventurer dans une exploration approfondie des influences socioéconomiques, culturelles et environnementales qui imprègnent la scolarisation des enfants réfugiés. Il est impératif de comprendre comment ces facteurs interagissent avec le paysage éducatif au sein de ces communautés spécifiques. Cette perspective vise à dévoiler les dynamiques subtiles qui façonnent les expériences éducatives des enfants réfugiés et à répondre à des questions cruciales. Nous cherchons à déterminer comment ces éléments peuvent servir de catalyseurs ou d'obstacles à l'accès à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés.

. Comprendre ces dynamiques permettra non seulement d'optimiser les efforts actuels en faveur de l'éducation des enfants réfugiés, mais également de concevoir des approches plus inclusives et holistiques, favorisant ainsi une intégration éducative plus équitable et durable.

Ce mémoire aspire à être une exploration approfondie de la réalité complexe de l'éducation des enfants réfugiés. Pour articuler notre étude de manière cohérente, en plus de l'introduction générale et de la conclusion, nous avons conçu cinq chapitres qui seront développés de manière systématique.

Dans le premier chapitre intitulé Problématique de l'étude, nous mettrons en exergue le contexte de notre étude, , exposerons le constat établi, définirons le problème de recherche, formulerons les questions et hypothèses sous-jacentes, énoncerons clairement les objectifs poursuivis, soulignerons les intérêts intrinsèques de notre étude, délimiterons le champ d'investigation, et définirons avec précision les concepts clés qui seront au cœur de notre analyse.

Notre second chapitre intitulé Cadre théorique de l'étude, est dédié à une revue de la littérature et à l'exploration des théories pertinentes rattachées à notre domaine d'étude. Cette phase critique nous permettra de positionner notre recherche dans le contexte académique existant, d'identifier les lacunes éventuelles, et de nous appuyer sur les connaissances établies pour construire une base solide.

Le troisième chapitre, sous l'intitulé Méthodologie de l'étude, détaillera le type d'étude adopté, la population ciblée, les techniques de collecte de données mobilisées, la technique d'échantillonnage et la technique d'analyse des données déployées.

Le quatrième chapitre, Présentation et Analyse des résultats, constituera une étape cruciale dans laquelle les données récoltées seront rigoureusement exposées et analysées. Le cinquième et dernier chapitre de cette section, nommé Interprétation et discussion des résultats, offrira une plateforme pour discuter les conclusions découlant de notre recherche.

Cette structuration méthodique et rigoureuse vise à fournir une compréhension exhaustive des dispositifs éducatifs des enfants réfugiés dans la région de l'Est au Cameroun. En mettant en avant tant les aspects théoriques que méthodologiques, notre objectif est d'assurer une analyse approfondie, éclairée et holistique de cette réalité complexe.

CHAPITRE1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre présente le problème qui est au centre de nos préoccupations. Il s'agit pour nous de construire l'objet de recherche en déterminant le contexte de l'étude, le constat et la position du problème, les questions de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs de recherche, les intérêts de l'étude, ainsi que la délimitation contextuel et du cadre conceptuel.

1.1. Contexte de l'étude

Le contexte peut être défini comme « l'ensemble des circonstances qui accompagnent un événement, il devient un élément incontournable des recherches de type qualitatif qui insistent sur le fait que les sujets ne sont pas réduits à des variables mais sont considérés comme un tout » (Pourtois et Desmet, 2004). Dans cette partie, nous essaierons de circonscrire le contexte de notre étude.

Par le passé, avec le « passeport Nansen » (1922), puis avec l'organisation internationale pour les réfugiés (de 1946 à 1952), la communauté internationale avait appréhendé la situation des réfugiés avec humanisme. Aujourd'hui, avec près de 70 millions de personnes dans le monde confrontées à une situation critique, on peut parler de crise d'accueil des réfugiés dans les pays riches, caractérisée par une fréquente réticence à recevoir un nombre substantiel d'entre eux sur leur territoire (Cloé Maurel, 2019).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies avait abordé de manière proactive la question des réfugiés en créant l'Organisation internationale des réfugiés (OIR), une organisation temporaire qui a fonctionné de 1946 à 1952 et a aidé à assister et à réinsérer des personnes réfugiées (Perre, 1951).

Aujourd'hui, pour gérer cette crise humanitaire d'envergure au niveau mondial, l'ONU, rassemblant 193 États membres, apparaît comme l'instance légitime car elle est universelle et multilatérale. Il est urgent de mieux accueillir les réfugiés et d'équilibrer leur répartition. Actuellement, environ 60 % d'entre eux sont accueillis dans 10 pays seulement à travers le monde et 84 % des réfugiés sont accueillis dans les pays en développement. Trois pays génèrent à eux seuls la moitié des réfugiés externes du monde entier : la Syrie avec 4,9 millions, l'Afghanistan avec 2,7 millions. L'Afrique, qui est le continent le plus touché par le flux de réfugiés, a été depuis de longues décennies en pointe pour résoudre ces problèmes : en 1969, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adopté une « convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ». Ce texte important est entré en vigueur en 1974, il affirme que « les États membres de l'OUA s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir, dans le cadre de leurs législations respectives, pour accueillir les réfugiés et assurer l'établissement de ceux qui, pour des raisons sérieuses, ne peuvent ou ne veulent pas retourner dans leurs pays d'origine ou dans celui dont ils ont la nationalité ». Elle est devenue une référence de la protection des réfugiés en Afrique, Mont clos .M, (2017).

L'accès à l'éducation est un droit humain fondamental, indispensable à l'acquisition et au plein épanouissement de la personnalité humaine, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais pour plus de 10 millions de réfugiés, l'éducation demeure une aspiration et non une réalité. Les enfants réfugiés présentent un risque de non-scolarisation cinq fois plus élevé que les autres enfants, une réalité qui s'accorde avec le caractère fondamental et universel du droit à l'éducation. Fin 2019, on comptait 79,5 millions de personnes ayant fait l'objet de déplacements forcés, soit 1% de la population mondiale. Parmi eux figuraient 26 millions de réfugiés, dont la moitié avait moins de 18 ans. Bon nombre de ces enfants se retrouvent dans des situations de crises prolongées, de sorte qu'ils passent souvent une partie importante, quand ce n'est pas la totalité, de leur scolarité loin de leur foyer initial (Mamta et Mazou, 16 mars 2021).

Il est crucial pour leur autonomie future de permettre à ces enfants réfugiés de bénéficier d'un enseignement de qualité. L'éducation peut les aider à dépasser les traumatismes engendrés par les conflits et les déplacements forcés, en favorisant des mécanismes d'adaptation et en contribuant à donner une sensation de stabilité. Elle a des retombées positives pour le renforcement de l'État et la consolidation de la paix et réduit les risques que ces jeunes constituent une « génération perdue ». Cependant, plus de 3 millions d'enfants réfugiés n'ont pas accès à l'éducation (UNHCR, 2018). Autrement dit, l'éducation est un outil essentiel pour renforcer l'État et promouvoir la paix en aidant à prévenir la formation d'une génération qui n'a pas les compétences nécessaires pour contribuer positivement à la société.

Malgré les avantages de l'éducation, de nombreux enfants réfugiés se voient privés d'accès à l'éducation, ce qui limite leurs opportunités futures et peut contribuer à perpétuer le cycle de la pauvreté et de l'instabilité. Plus de 80% des réfugiés sont concentrés dans des pays en développement qui éprouvent déjà des difficultés pour assurer l'enseignement de leur population. Les systèmes éducatifs de ces pays d'accueil ne disposent pas des ressources appropriées pour améliorer les acquis d'apprentissage de leurs enfants ni pour faire face aux afflux importants de jeunes réfugiés et à leurs besoins éducatifs spécifiques (HCR, 2022). On constate souvent des difficultés supplémentaires au niveau infranational, car les réfugiés se retrouvent dans des communautés pauvres et vulnérables où les services éducatifs sont de faible qualité (Mamta et Mazou, 16 mars 2021). Toutefois, de nombreux enfants réfugiés n'ont pas d'école où aller et, lorsqu'il existe des écoles, les systèmes éducatifs pour les réfugiés sont fortement sous financés et surchargés, même lorsque les écoles fonctionnent

avec un système de journées doubles pour qu'un nombre plus grand d'enfants puissent suivre les cours, il est courant qu'une classe compte plus de 100 élèves par enseignant, (HCR, 2021).

Selon le rapport intitulé « Redoubler d'efforts : L'éducation des réfugiés en crise », seulement 63% des enfants réfugiés fréquentent l'école primaire, contre 91% dans le monde, indique le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR, 2018). Le nouveau rapport du HCR de 2021 montre que, de mars 2019 à mars 2020, le taux brut de scolarisation des réfugiés au niveau primaire s'élevait à 68%, les garçons réfugiés étant légèrement mieux scolarisés que les jeunes filles, avec 68% contre 67% (HCR, 2021).

Pour les enfants réfugiés vivant au Cameroun, l'accès aux services sociaux essentiels demeure limité. Si le droit à l'éducation est universel, il convient de noter que tous les enfants réfugiés n'y ont pas accès ; seuls ceux bénéficiant d'une protection internationale, c'est-à-dire reconnus par le HCR, bénéficient d'une couverture scolaire. De plus, l'aide est insuffisante et inégalement répartie. Ainsi, pour l'année 2006/2007, l'aide accordée aux écoliers (maternelle et primaire) s'élevait à 2500 CFA par an et par enfant, soit seulement 30% de tous les enfants réfugiés en âge scolaire (Kapande Ndengue.I.C, 2014).

Le Cameroun, depuis le début des années 2000, a dû accueillir des migrants forcés dans ses régions administratives de l'Adamaoua et de l'Est, principalement en provenance de la République centrafricaine. Cette croissance exponentielle du phénomène migratoire entraîne inévitablement une crise sociale dont les effets se font sentir à plusieurs niveaux, notamment sur les écoles primaires de la région, déjà en situation critique (Lassou, 2020).

Cette situation est particulièrement préoccupante pour les écoles primaires car elle compromet l'objectif principal des établissements, qui est d'offrir un cadre structurant et protecteur garantissant la sécurité des élèves. Dans les écoles primaires de cette partie du pays, cet objectif est loin d'être atteint en raison des déplacements forcés qui déséquilibrent encore davantage un système éducatif déjà fragile.

L'Assemblée générale des Nations Unies a à plusieurs reprises insisté sur le droit à l'éducation comme l'un des droits fondamentaux de l'homme et de la femme. Elle déclare ainsi que l'analphabétisme constitue l'un des obstacles majeurs au développement économique, politique, social et industriel. Ces dernières années, de nombreux travaux de recherche ont porté sur l'éducation en situation d'urgence. Il ressort que l'éducation est l'un des droits fondamentaux qui doit impérativement être assuré aux populations qui ont fui leur

pays pour des motifs liés à la guerre ou aux catastrophes naturelles voire pour tout autre motif entrant dans le champ de la convention de Genève relative au statut des réfugiés de 1951. Au titre de ces travaux, l'ancien rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, Venor Munoz, mandaté par le conseil des droits de l'homme, a soumis le 16 avril 2010 audit conseil un rapport portant sur le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Dans ce rapport, il mentionne que les personnes « ayant franchi les frontières nationales, sont généralement exposées au risque de marginalisation et, plus spécifiquement, de discrimination en termes d'accès à l'éducation » (Munoz, 2010, p.1).

Dans la plupart des pays en développement, la scolarisation des enfants réfugiés s'effectue généralement soit dans les écoles créées à l'intérieur des camps réservés à leur accueil, soit dans des structures déjà existantes, (Agier, 2008,). Dans ce dernier cas, des ressources sont essentiellement fournies à ces structures d'accueil par le pays d'accueil, appuyé par l'UNHCR et d'autres partenaires, afin de permettre une meilleure insertion des élèves réfugiés. En effet au Cameroun le taux brut de scolarisation des enfants réfugiés par sexe au niveau primaire en 2021 s'élevaient 47% chez les garçons et 37% chez les filles. En 2022 on observe une légère augmentation du taux de scolarisation soit 6% chez les garçons (53%) et 13% chez les filles (42%). Cependant en 2023 les statistiques sur l'éducation des réfugiés au Cameroun sont faites par region, (Sol et Mbabazi, 2023).

Dans la region de l'Est, Adamaoua et du Nord le taux brut de scolarisation s'élève à 70,74% soit 58,14% chez les garçons et 41,85% chez les filles ; dans la region de l'Extrême-Nord le taux brut de scolarisation s'élève à 23,98% soit 52,05% chez les garçons et 47,95% chez les filles. La region du Centre quant à elle enregistre un taux brut de scolarisation de 4,33% soit 49,19% chez les garçons et 50,80% chez les filles. Pour finir dans la région du Littorale le taux brut de scolarisation des enfants réfugiés est le plus faible par ces régions ; ce taux s'élève à 0,98% soit 45,73% chez les garçons et 54,26 % chez les filles, (Sol et Mbabazi, 2023). Au Cameroun le taux Brut de scolarisation au primaire varie fortement selon les régions, dont le taux brut de scolarisation dans la région de l'Est et la région du Nord est nettement plus élevé que dans ces autres régions. En effet l'éducation constitue une forte dynamique de changement et ses implications sur les croyances socio-culturelles d'un peuple. Elle n'est pas seulement un impératif mais aussi et surtout un défi pour le monde, l'Afrique et le Cameroun en particulier. En avril 1998, la loi d'orientation de l'éducation (LOI N.98/004) a été promulguée et elle stipule que l'éducation est la priorité de la nation, fournie par le

gouvernement et supportée par les partenaires privés. La révision de la constitution de 1996 (Loi, N.96/06) stipule le droit à l'éducation des enfants et l'obligation à l'enseignement primaire, (UNESCO, 2010).

1.2. Constat et position du problème de l'étude

Un problème est un défi intellectuel dérangeant, un sujet à doute, une difficulté ou une insatisfaction que l'on éprouve quand une situation insatisfaisante se présente. Ce défi intellectuel, une fois qu'il est clairement défini en terme de question y afférentes, devient l'objet d'un projet de recherche qui vise la résolution du doute, de la difficulté ou de l'insatisfaction, dans l'espoir de transformer l'expérience dérangeante en une expérience satisfaisante, Locke et al (1984).

1.2.1. Constat du problème

Le monde assiste à une crise sans précédente, alimentée par des situations de conflit qui se multiplie et perdurent (UNHCR, 2014) C'est ainsi que de nombreuse population sont contraints à quitter leur pays, car leur sécurité n'y est plus assurée. Etant donné que 50% des réfugiés sont des enfants (UNHCR, 2014) il importe de se questionner sur l'impact que ce déracinement aura sur leur développement, notamment sur leur éducation. Malgré les diverses manifestations de la déclaration Universelle de Droits de l'Homme en son article 26 (alinéa1) ; convention relative à la protection des droits de l'Homme) d'intention à reconnaître le droit absolu à l'éducation pour tous, le Cameroun peine toujours à tenir ses engagements, particulièrement en ce qui concerne l'effectivité de l'éducation des enfants réfugiés. Le pays endure encore les effets des nombreuses crises traversées dans les années 1990 (baisse des coûts des matières premières). Ces crises ont considérablement ébranlé son système éducatif, Kamdem.P, (2016).

En effet le Cameroun depuis les années 80 est un théâtre transfrontalier alimenté par ses voisins Tchad, République Centrafricaine, Nigeria et le Niger. Ces crises encouragent fortement les migrations forcées dans la partie subsaharienne du pays en général et dans la région de l'Est en particulier qui accueille des réfugiés centrafricains, en déclenchant ainsi une crise de l'éducation. Cette situation est aujourd'hui très inquiétante pour les écoles primaires car elle compromet et contrecarre l'objectif principal des établissements primaire qui est celui d'offrir et d'assurer un cadre structurant et protecteur de l'élève garant de sa sécurité. Dans les écoles primaires de cette partie du pays cet objectif est loin d'être atteint à

cause des déplacements massifs des réfugiés vers cette zone. Ces déplacements pèsent défavorablement sur les équilibres éducatifs déjà précaires dans cette partie du pays.

Les déplacements à l'Est ont entraîné une véritable inadéquation entre l'offre et la demande scolaire. En effet les familles réfugiées sont majoritairement composées d'enfants en âge scolaire, qui viennent s'ajouter aux difficultés rencontrées déjà sur place, car les réfugiés ont des besoins spécifiques et plus urgents que les autres élèves. Déjà en difficulté quant à la réponse à apporter aux besoins de sa population, le Cameroun se trouve dans l'obligation d'investir dans la scolarisation des enfants réfugiés.

En 2010, cette population de réfugiés compte 57 434 personnes âgées de moins de 18 ans, sur une population totale de réfugiés s'élevant à un peu plus de 100 000 âmes, (CASSRT : Center for Applied Social Science Research and Training., 2011). Face à l'ampleur de la situation, le pays est contraint de faire appel aux organisations internationales qui répondent favorablement au point d'assumer certaines prérogatives ne relevant a priori pas de leurs compétences, à l'instar des constructions d'infrastructures telles qu'écoles et hôpitaux. Reste donc à apprécier le rôle des acteurs publics à travers les services déconcentrés de l'État, à l'instar de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Garoua-Boulai. En effet la politique d'éducation de Base dont la loi d'orientation de 1998 en est un instrument fondamental, stipule en son article 9 que l'école primaire est obligatoire. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics s'attellent à rendre effectif la scolarisation de tous les enfants en âge scolaire, à travers la construction des écoles sur tout l'étendue de son territoire pourvue d'un minimum d'enseignants.

Pour ce qui est des enfants réfugiés, l'initiative spécifique, comme en témoigne la feuille de route 2017 du MINEDUB a été définie, afin d'améliorer leur cadre éducatif et leur maintien à l'école. Il s'agit notamment : de l'élargissement de l'accès à l'éducation de par la création de 45 écoles dans les camps de réfugiés des régions de l'Est, l'Adamaoua et l'Extrême-Nord, ainsi que le renforcement et l'encadrement pédagogique à travers l'affectation de 243 enseignants dans les écoles des camps de réfugiés des dites régions, (Agence Ecofin, 2020).

La question des dispositifs éducatifs des enfants réfugiés à statut particulier trouve tout son intérêt dans la mesure où le plan global de l'UNHCR pour 2030, prône une « Education inclusive » à donner la possibilité aux enfants réfugiés de bénéficier des mêmes chances que des enfants autochtones en matière d'éducation. Seulement malgré les efforts par le

gouvernement Camerounais et ses partenaires, notamment en termes de qualité d'éducation et les conditions d'apprentissage, des infrastructures, ainsi que les ressources humaines et les performances scolaires des enfants réfugiés de la commune de Garoua-Boulai et du village de Gado-Badzéré, les défis persistent toujours pour assurer l'accès et la qualité de l'éducation offerte.

1.2.2. **La position du problème : facteurs explicatifs de la faible rétention des enfants réfugiés**

Le problème que soulève notre étude est celui de la faible rétention des enfants réfugiés à l'école malgré les subventions allouées par le pays hôte ; UNHCR, et ainsi que leurs partenaires, visant à fournir une éducation de qualité et à les maintenir à l'école. Il s'agit ici de rechercher des facteurs qui empêchent le maintien de ces enfants à l'école et rechercher les moyens pour les aider à rester de manière durable et pouvoir réussir. Comme nous l'avons dit plus haut l'accès à l'éducation est un droit humain fondamental, indispensable à l'acquisition et « au plein épanouissement de la personnalité humaine » inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Mais pour des millions de réfugiés, l'éducation demeure une aspiration et non une réalité. Les enfants réfugiés présentent le risque de non scolarisation cinq fois plus élevé que les autres enfants, une réalité qui tranche avec le caractère fondamental et universel du droit à l'éducation. Les gouvernements des pays hôtes ont pour obligation de lui accorder l'asile, afin de garantir ses droits fondamentaux, indispensables à une vie digne. Au nombre de ces droits, l'éducation est considérée comme un moyen sûr pour assurer le bien-être des réfugiés (Ndjip, 2017). Cependant plusieurs facteurs contribuent à la faible rétention de ces enfants à l'école tels le traumatisme psychologique ; la famine ; limite des subventions, les facteurs socio-culturels, facteurs socio-économique ; etc.

Freud, en 1920, dans son ouvrage « Au-delà du principe de plaisir », définit le traumatisme comme suit : « Toutes excitations externes assez fortes pour faire effraction dans la vie psychique du sujet ». Provoquant alors un choc émotionnel important. Le traumatisme est donc un choc émotionnel important, généralement lié à une situation où une personne ou un groupe de personnes a senti sa vie en danger et qui met en péril son équilibre psychique.

En effet, le déracinement involontaire a souvent des implications psychosociales sur les réfugiés et est à l'origine des problèmes aussi bien au niveau de l'individu qu'à celui des structures communautaires. Le caractère soudain des événements qui causent les mouvements de ces étrangers entraînent pour l'individu des perturbations plus ou moins profondes de ses

habitudes et de ses besoins. Les conséquences qui découlent d'une telle situation sont immédiates : sentiment d'angoisse, de peur et d'insécurité entre autres. Ainsi, le choc et la frustration causés par un changement brutal de leur milieu de vie accentuent les abandons scolaires. Par ailleurs, l'éclatement de la cellule familiale et la dispersion des membres de la famille engendrent des souffrances particulièrement aiguës car, la victime éprouve la perte momentanée ou durable de tout ce auquel elle s'identifiait (Kapande Ndengue.I, 2015). Les réfugiés ont connu de multiples situations de stress extrême causées par l'oppression politique ou religieuse, la guerre, la migration ou la réinstallation. Certains ont été emprisonnés ou torturés, ont perdu leurs biens ou leurs moyens de subsistance, ont souffert de malnutrition, ont connu la terreur, ont subi des agressions physiques ou des viols ou ont été séparés de leur famille. Le système éducatif des pays d'accueil tient rarement compte des besoins des réfugiés en matière de santé mentale. Les enseignants sont souvent mal préparés à soutenir les enfants souffrants de troubles anxieux et de traumatisme, qui sont souvent contraints d'abandonner l'école, (Lemouogue.J, 2021).

Le traumatisme selon la théorie de François Marty (2001), est décrit comme un excès de stimulation, excès d'image, de son, excès ou absence de représentations, de sens, excès d'angoisse, débordement des capacités de contenance, défaut ou carence de protection, mécanisme de défense insuffisant, paralysie de la fonction de liaison, effraction du pare-excitation. Comme si l'appareil psychique était soumis à un bombardement intensif qui anéantirait la capacité vitale du sujet, ses défenses (trop peu solides) étant prises en défaut. Ce qui caractérise un événement traumatique c'est sa soudaineté, l'impréparation du psychisme, l'effroi qu'il suscite, le débordement du moi et la mise en échec des capacités d'élaboration, l'impossible décharge des excitations.

Douville.O et ses collaborateurs (2018) ont approfondi la compréhension du traumatisme chez les réfugiés, le définissant comme des expériences dévastatrices qui entravent la capacité des enfants ou des parents à surmonter leurs difficultés, ou qui les plongent dans un état de terreur concernant leur propre sécurité ou celle de leurs proches. Ils soulignent également que ces traumatismes peuvent découler de causes directes ou indirectes chez les enfants et les adolescents réfugiés. Les causes directes incluent des expériences telles que la peur chronique ou extrême, la persécution, la perte d'un membre de la famille ou le manque d'accès à des besoins essentiels tels que le logement, la nourriture, l'éducation, la sécurité ou les soins médicaux. Les causes indirectes, quant à elles, résultent des traumatismes

affectant le fonctionnement des parents, tels que le témoignage de leur souffrance ou le fait d'être témoin de violences, de persécutions ou de traumatismes infligés à des personnes extérieures à la famille. Cette analyse, présentée par Douhouïna.K, (2020), souligne l'importance de comprendre la diversité des sources de traumatisme chez les réfugiés pour mieux cerner leurs besoins et y répondre de manière appropriée.

En effet, dans notre zone d'étude qui est la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré d'après nos informateurs le traumatisme psychologique de nos jours ne pourrait être un facteur explicatif de la faible rétention des enfants réfugiés à l'école. Les réfugiés de Garoua_Boulaï et de Gado-Badzéré certes ont vécu des expériences traumatisantes telles la guerre, les violences, la perte de membres de leur famille, la séparation d'avec leurs proches et d'autres événements traumatiques. Ces expériences vécues ont causé des perturbations émotionnelles qui ont affectées leur capacité à se concentrer en classe et s'engager dans le processus d'apprentissage. Cependant, avec le temps grâce à leur prise en charge par l'Etat, l'UNHCR et leurs partenaires, ainsi qu'en raison du passage des années, ces traumatismes se sont atténués.

En effet pour bien fonctionner le cerveau a besoin d'énergie. Un enfant sous-alimenté souffre de plusieurs maux qui entravent sa capacité d'apprentissage : le manque d'énergie entraîne la démotivation, entraîne une plus grande vulnérabilité aux maladies infectieuses qui augmente le taux d'absentéisme et le taux de redoublement. En 2013 une étude menée sur 3000 enfants en Ethiopie, a montré qu'un enfant mal nourri est grandement désavantagé cet enfant aura 19% de chance en moins de pouvoir lire une phrase simple à l'âge de 8 ans ; 12% de chance en moins à pouvoir écrire une phrase simple à 8 ans et 13% de chance en moins d'être dans le bon niveau scolaire à 8ans. Bien souvent la famine pousse les enfants à abandonner l'école pour aller chercher des petits métiers afin de participer aux revenus de la maison pour se nourrir, (Rapport Save the children ; Raison n°5,2014).

la famine peut entraîner le retard de développement physique et cognitive chez les enfants réfugiés ce qui peut affecter leur capacité à se concentrer en classes, à apprendre et à réussir académiquement. En outre la famine peut causer la fatigue, des problèmes de santé et des difficultés de concentration, ce qui peut rendre difficile pour les enfants réfugiés de suivre régulièrement l'école. Par ailleurs la famine peut également entraîner des problèmes socio-économiques plus larges pour les familles réfugiés, les obligeant parfois à faire des choix difficiles entre nourrir leur famille et envoyer leurs enfants à l'école. Dans ces situations, les enfants peuvent être contraints de travailler pour aider leur famille à subvenir aux besoins, ce

qui les empêchent de fréquenter régulièrement l'école et peut finalement conduire à l'abandon scolaire, Boly.D, (2023).

Toutefois la littérature démontre que les statuts économique et culturel ont une influence sur l'abandon scolaire des enfants.

Gingras. (1995), estime que les problèmes sociaux peuvent être la cause d'une baisse importante de la motivation des jeunes à poursuivre leurs études et peuvent même les inciter à abandonner l'école.

Selon Langevin (1994), un enfant qui est pauvre annonce un adulte pauvre, cet engrenage est attribuable en grande partie au taux d'abandon scolaire des enfants et des adolescents. En se référant à une étude de Rosse et Shillington (1990) intitulée « la pauvreté chez les enfants et les mauvais résultats scolaires : coût économique pour la société », l'auteur a fait remarquer que le taux d'abandon scolaire est deux fois plus élevé chez les enfants pauvres que chez les autres. Même s'ils vont à l'école ils ne peuvent pas participer aux mêmes activités que les autres, ils se marginalisent, acquièrent une vision étriquée de la vie et expriment des attentes limitées. De plus les enfants pauvres manifestent plus de troubles émotionnels, d'hyperactivité, de faible rendement scolaire et de problèmes chroniques de santé que les enfants moins pauvres. Donc, l'un des facteurs les plus constants observé dans beaucoup d'étude sur l'abandon scolaire reste sans doute le facteur socioéconomique : une famille démunie ou pauvre sur le plan économique et culturel.

Chansopha.Y, (2005, p56), définit le niveau socio-économique comme l'ensemble des caractéristiques économiques et sociale mesurables qui manifestent de façon objective son pouvoir de consommation des biens et l'utilisation des services.

Etant donné que les réfugiés sont des personnes vulnérables, lorsqu'un élève quitte l'école à partir du niveau primaire, on attribue premièrement la cause à la pauvreté, à la tradition culturelle, à l'environnement social etc. Les intervenant de l'environnement scolaire pensent donc souvent que la pauvreté est l'un des facteurs à l'origine de l'abandon scolaire. En outre les réfugiés sont des personnes meurtries par leur passé, la barbarie, les violences et les morts sont encore dans leur esprit. Donc la pauvreté de ces réfugiés est un grand obstacle pour les jeunes enfants réfugiés dans leurs études parce qu'un bon nombre d'enfants abandonnent l'école à mi-chemin au primaire.

Selon Lévesque(1979), la pauvreté est à la fois un phénomène économique ; social et culturel. Du point de vue économique elle consiste à la privatisation des biens essentiels répondants aux besoins vitaux : se nourrir ; se vêtir ; se loger. Du point de vue social c'est

l'absence de contrôle sur les institutions et la dévalorisation. Du point de vue culturel, c'est l'imposition des valeurs de classes dominant ; la dépendance, la frustration. La pauvreté n'est donc pas l'absence des biens matériels mais aussi une absence de contrôle et de pouvoir social. Les familles réfugiées confrontées à la pauvreté peuvent être contraintes de prioriser les besoins de base tels que la nourriture ; le logement et les soins de santé, au détriment de l'éducation de leurs enfants. Les enfants peuvent être obligés de travailler pour contribuer aux revenus familiaux au lieu d'aller à l'école. En effet la situation dans laquelle vivent les enfants réfugiés peut avoir des conséquences graves sur leur accès à l'éducation et leur réussite scolaire. La pauvreté peut agir comme un obstacle majeur qui entrave le parcours scolaire de ces enfants, compromettant ainsi leurs perspectives d'avenir et leur intégration sociale. Il est donc crucial de prendre en compte les défis spécifiques auxquels sont confrontés les enfants réfugiés vivant dans la pauvreté et de mettre en place des mesures adaptées pour les soutenir dans leur parcours éducatif.

En outre les facteurs socioculturels sont abordés pour expliquer la faible scolarisation des enfants. Pour nombreux auteurs tels que, Pierre Bourdieu sociologue français ; Amartya Sen économiste et philosophe indien ; Sylvia Scribner et Michael Cole anthropologues américains..., les opinions des parents sur l'école jouent un rôle déterminant dans le processus de mise à l'école des enfants, de leur maintien ou de leur déscolarisation précoce, de leur réussite ou de leur échec. En effet les personnes réfugiées arrivent dans un nouveau pays d'accueil, qu'elles ont choisi dans un contexte rempli de contraintes et dans lequel elles sont désorientées. Les nouveaux repères sociaux et culturels de leur terre d'accueil leurs sont souvent inconnu.

Le vécu expérientiel peut se lire sur la base de l'ingénierie sociale de l'individu comme sur celle de son incapacité à y faire face adéquatement. Cependant, le potentiel de créativité individuelle pour faire face à des défis repose généralement sur l'acquisition de valeurs ethniques de base et celles liées aux interactions dans la vie publique. Selon Bourdieu (1980), cela confère à un habitus qui typifie l'individu en aptitudes et capacité. Ces considérations laissent entrevoir que le maintien à l'école n'est pas seulement le fruit du travail des enseignants mais aussi celui des valeurs transmises par les parents, (Bahi et Piquemal, 2013). Le manque de l'existence de pratiques culturelles est aussi considéré comme étant un obstacle à la rétention des enfants réfugiés à l'école. Le maintien à l'école des enfants réfugiés est influencé par le capital culturel, qui conduit le plus souvent à l'abandon de l'école. Durant la période de collecte de données les acteurs interrogés, affirment que les parents des élèves

réfugiés choisissent la culture au détriment de l'école, d'après ces informateurs les parents même les jours de classes envoient leurs enfants à l'école coranique très tôt le matin avant d'aller à l'école, ce qui occasionne des retards répétitifs et exagérés de ces enfants car ils finissent l'école coranique à 09H30 voir plus avant de se rendre à l'école, ce qui favorise la faible rétention à l'école de ces enfants réfugiés.

Alors que les facteurs socioculturels jouent un rôle déterminant dans la rétention des enfants réfugiés à l'école, il est également crucial de s'intéresser aux limites des subventions qui peuvent constituer un obstacle majeur à leur rétention scolaire.

Du point de vue des parents réfugiés : l'aide à l'éducation octroyée dans le cadre de l'assistance à l'éducation est minimal 30000CFA, (entretien avec l'agent de terrain à PLAN, 2023). Du point de vue des structures impliquées : l'assistance financière à l'éducation est une contribution forfaitaire que le HCR octroie aux réfugiés pour soutenir les parents en situation de vulnérabilité et les enfants en situation de risque. Cette aide ne se substitue pas à la responsabilité des parents. Partons du principe que le HCR est la principale source de financement alors que, les projets du HCR sont très largement financés par des contributions volontaires. Autrement dit, le droit à l'éducation des enfants réfugiés est comme toutes les activités du HCR, tributaire des contributions, donc varie en fonction de l'importance des ressources disponibles. Ce qui semble le plus évident, c'est que l'éducation n'apparaît pas comme une priorité en situation d'urgence et les donateurs du HCR ne semblent pas convaincus de son utilité en situation d'urgence. L'insuffisance des ressources disponibles du HCR pour l'assistance à l'éducation est synonyme de l'insuffisance de l'aide qui est par la suite octroyée aux réfugiés, de même, l'insuffisance du budget dont dispose le HCR ne permet pas une assistance systématique de tous les enfants réfugiés dans le domaine de l'éducation. (MBENG DANG, BILOUNGA et ELANGA, 2023).

Tout au long de la recherche sur le terrain, les différentes personnes rencontrées ont souligné l'insuffisance des moyens financiers ; que ce soit les structures impliquées, pour justifier l'impossibilité à assister tous les enfants réfugiés en âge scolaire ou les réfugiés eux-mêmes, pour dénoncer le fait que l'assistance octroyée ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins éducatifs et dénoncer également que certains enfants ne reçoivent pas d'assistance, ce qui explique parfois la faible rétention de ces enfants à l'école car les parents ne peuvent pas subvenir aux besoins éducatifs.

1.3. Questions de recherches

Question principale

Pour des raisons de clarté et de spécificité, traduisons « le problème de recherche » en « question de recherche ». Selon Quivy et Campenhoudt (p.22), par la formulation d'une question générale ou centrale de recherche « le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à « élucider, à mieux comprendre ». La question générale servira de fil conducteur à la recherche. Notre question principale est la suivante : comment les dispositifs éducatifs mis en place influencent-ils la rétention à l'école des enfants réfugiés dans la commune de Garoua-Boulai et le village de Gado-Badzéré ?

Questions secondaires

Ces questions secondaires sont déterminantes dans une problématique. Elles ont l'originalité d'être en interférence les unes avec les autres. Elles font référence à l'état de la recherche et exposent les aspects du sujet qui n'ont pas été suffisamment traités par les études antérieures. Elles permettent d'innover dans les résultats « méthodologie de la recherche en sciences sociales », (Pr Zagre, 2013, p.49). Ainsi notre étude tourne autour de trois questions secondaires à savoir :

- ❖ **QS1** : Comment les dispositifs éducatifs sont-ils mis en place pour maintenir les enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulai et le village de Gado-Badzéré ?
- ❖ **QS2** : comment les différentes contraintes affectent-elles l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés dans la commune de Garoua-boulai et le village de Gado-Badzéré ?
- ❖ **QS3** : comment les synergies peuvent-elles être mises en place pour favoriser durablement l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua-boulai et le village Gado-Badzéré ?

1.4. Hypothèses de la recherche

Selon Grawitz (1999), l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Même, plus au moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés et permet de les interpréter, de leur donner une

signification qui vérifiée, devient un élément possible de la théorie. De ce fait à la question de recherche que nous avons annoncée ci haut nous formulons ici l'hypothèse générale de recherche, opérationnalisée en trois hypothèses secondaires.

Hypothèse principale

Les dispositifs éducatifs mis en place influencent la rétention des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulai et le village Gado-Badzéré en offrant un soutien financier et psychosocial approprié.

Hypothèses secondaires

- ❖ Hypothèse spécifique: les dispositifs éducatifs mis en place tels que, les programmes d'intégration linguistique, les soutiens psychologiques, des formations continues pour les enseignants, des aides financières pour les frais scolaires facilitent l'inscription et le maintien à l'école les enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulai et le village de Gado.
- ❖ Hypothèse spécifique: L'arrondissement de Garoua_Boulai et le village de Gado-Badzéré regorgent de nombreuses contraintes telles que, les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives adéquates ; les contraintes financières; et la famine qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés.
- ❖ Hypothèse spécifique: les synergies peuvent contribuer à améliorer les initiatives éducatives et garantir durablement l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école à Garoua_Boulai et à Gado-Badzéré.

1.5. Objectifs de recherche

Selon le dictionnaire universel (2002), l'objectif est un but que l'on se propose d'atteindre. Notre objectif décrit notre intention ; c'est-à-dire le but précis que nous voulons atteindre à la fin de ce travail. Pour conduire cette recherche nous allons nous laisser guider par plusieurs objectifs : objectif général et les objectifs secondaires.

Objectif principal

Analyser les dispositifs éducatifs qui influencent la rétention des enfants réfugiés à l'école.

Objectifs secondaires

- ❖ Identifier les acteurs susceptibles d'entraver ou faciliter l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école.
- ❖ Repérer les acteurs et définir les rôles qu'ils peuvent jouer dans la promotion de la scolarisation et du maintien à l'école des enfants réfugiés.
- ❖ Questionner les structures d'engagement communautaires qui œuvrent en faveur de la scolarisation des enfants réfugiés.

1.6. Intérêt de l'étude

L'intérêt de l'étude se rapporte à l'utilité, à son importance et au profit que l'on peut tirer de l'étude. Selon Fonkeng, Chafik et Bomba (2014), l'intérêt de l'étude est ce qui explique aux lecteurs l'importance de l'étude (sa contribution à la connaissance) sur le plan théorique, thématique et quel but (son importance pour certains individus et organisations). Dans notre contexte, l'intérêt réside dans ce que notre étude apporte de particulier, d'intéressant, de pertinent. Alors la pertinence de cette étude se justifie par ses intérêts qui sont d'ordre scientifique et social.

❖ Intérêt scientifique

Sur le plan scientifique cette étude est importante en ce sens qu'elle va contribuer à accroître les connaissances dans le domaine des sciences de l'éducation et plus précisément en management de l'éducation. A cet effet cette étude permettra d'apporter une avancée dans la réflexion sur la scolarisation des enfants réfugiés en générale et particulièrement des enfants réfugiés de l'arrondissement de Garoua-Boulaï. Et nous permettra également d'avoir une réflexion poussée, sur les enjeux de scolarisation des enfants réfugiés de Garoua-Boulaï et de Gado-Badzéré. Par ailleurs, cette investigation permettra également d'agrandir la production scientifique en y apportant des idées novatrices car ce travail a pour but d'identifier les lacunes et les inefficacités des dispositifs éducatifs actuellement en place pour les enfants réfugiés dans la commune de Garoua-Boulaï et le village de Gado-Badzéré.

❖ Intérêt social

Une meilleure connaissance des besoins des élèves réfugiés est nécessaire pour favoriser une amélioration de l'attribution des services et permettre des interventions plus ciblées. A cela, Kuhman (2002) ajoute que pour mieux comprendre la nature des services requis et améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions, il convient de bien connaître

la trajectoire de cette clientèle. Cette étude permettra aux pouvoirs publics de prendre conscience des réalités des écoles encadrant les enfants réfugiés dans l'arrondissement de Garoua-Boulaï et le village de Gado-Badzéré, afin de donner à tous les enfants une égalité de chance dans le domaine éducatif.

L'étude devra permettre de réduire le problème de la faible rétention des enfants réfugiés à l'école qui est également un problème de société. Car un enfant en situation d'inadaptation scolaire est également en situation d'inadaptation sociale. Cette étude s'avère être un instrument de sensibilisation de la communauté éducative sur les dispositifs éducatifs et leurs possibles impact sur la scolarisation des enfants réfugiés et de leur adaptation sociale.

1.7. Délimitations de l'étude

Délimiter une étude, c'est définir ses bornes d'approfondissement dans le but de permettre une bonne compréhension. La délimitation de la présente étude porte sur la définition de ses cadres spatial et thématique.

❖ Délimitation spatiale

Le cadre de notre étude se situe dans la région de l'Est qui accueille le plus grand nombre de réfugiés environ 380.000 (source : UNHCR, Cameroun), plus précisément dans l'arrondissement de Garoua-Boulaï, d'une superficie de 2125 km² et se situe à 244KM du chef-lieu Bertoua. *C'est* à cause de cette proximité avec la RCA qu'il est limité au Nord par la commune de Meiganga, au sud par la commune de Bétaré-oya et à l'Est par la commune de Baboua en RCA. Le Cameroun est reconnu pour sa générosité en matière d'accueil des réfugiés.

❖ Délimitation temporelle

Ce travail présente un fait d'actualité dans la prise en charge éducative des enfants réfugiés, non seulement par l'UNHCR, mais également par le pays d'accueil. En effet notre étude s'est déroulée sur une période de 23 mois allant de Juillet 2022 à Mai 2024. Cette délimitation temporelle a été choisie afin de recueillir des données pertinentes sur les dispositifs éducatifs mis en place pour favoriser l'éducation des enfants réfugiés, en tenant compte des évolutions récentes des politiques éducatives et des dynamiques socio-économiques affectant cette population.

❖ Délimitation thématique

La question sur les dispositifs éducatifs et la rétention des enfants réfugiés à l'école est un champ de recherche extrêmement vaste et complexe en science de l'éducation humaine et sociale. Notre travail de recherche s'intéresse tout singulièrement à l'analyse des instruments juridiques, institutionnels et structurels qui sous-entend les dispositifs de scolarisation, des réfugiés ainsi que des enjeux posés par l'encadrement de ces types de migrations en contexte Camerounais. Ce diagnostic opéré nous permet de rendre compte des failles des limites et obstacle qui entravent une prise en charge efficace de l'éducation des déplacés forcés.

1.8. Cadre conceptuel

Dans cette partie il est question pour nous de définir les concepts clés du sujet soumis à notre étude à savoir : dispositif éducatif, rétention à l'école, enfants réfugiés. La clarification des concepts va donc nous permettre de savoir ce dont il est question dans le présent travail de recherche.

❖ Dispositif éducatif

L'usage du concept de dispositif a été fortement influencé dans les sciences sociales par la définition qu'en donne , Michel Foucault qui est l'initiateur du concept « Dispositif » pour ce dernier, un dispositif est le « réseau » qu'il est possible de tracer entre les différents éléments d'« [...] *un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit* ». Le dispositif, selon Foucault, serait mis en place pour remplir une mission définie qu'il nomme « une fonction stratégique dominante » que l'État considère comme nécessaire, mais le dispositif, comme un être vivant, souhaite survivre aux intentions qui ont mené à sa naissance. Sylvain Lafleur, (2015).

Le dispositif: est un « mécanisme éducatif », du point de vue d'une ingénierie éducative, Figari (1994, p. 24) rappelle la double définition habituellement reconnue de la notion de dispositif : tout d'abord, c'est « la manière dont on agence les divers organes d'un appareil, d'un mécanisme ». Ce sens premier désigne « *les différents phénomènes relatifs à la conception et à la construction du dispositif (ingénierie, participation des acteurs, modes de décision)* ». Le dispositif est dit « éducatif » parce qu'il joue lui-même, par hypothèse, un rôle formateur par la mise en situation qu'il constitue (Philippe Tremblay, 2015).

En outre le dispositif éducatif peut être compris comme l'ensemble des outils ; méthodes ; ressources et structures mises en place pour favoriser l'apprentissage et l'enseignement.

❖ Rétention à l'école

Dans le système scolaire, le niveau d'achèvement ou rétention ou maintien scolaire renvoie à l'évolution des élèves dans le cursus du cycle primaire. En effet le niveau d'achèvement est conçu en termes de taux d'achèvement du primaire, (UNICEF, 2008-2009), et est ainsi défini comme étant le rapport entre les nouveaux entrants en dernière année du primaire et la population ayant l'âge officiel d'y accéder (population de 11ans). Cette population est dite « évolutive » lorsque les élèves parcourent leur cursus sans redoublement, « statistique » lorsque les élèves redoublent et enfin « incomplet » lorsque les élèves sont exclus ou abandonnent leur étude.

Dans cette optique le taux de rétention évolutif se mesure à partir du rapport entre l'effectif des élèves à leur première inscription au Niveau I (SIL) et son effectif cinq ans plus tard au Niveau III (CMII). Le taux de rétention pour un cycle d'étude, est ainsi égal au pourcentage des élèves d'une classe âge qui ayant été inscrit en première année du cycle au cours d'une année scolaire donnée sont parvenus finalement jusqu'à la dernière année de cycle. Un enfant achève son cycle lorsqu'il a obtenu son certificat d'étude primaire (CEP), diplôme qui sanctionne la fin des études au cycle primaire et qui permet l'insertion dans la vie active par la réussite à un concours par exemple, Lopsiwa.M. (2010). La rétention scolaire suppose un parcours sans abandon ; ainsi un enfant qui n'a pas achevé le cycle primaire bien que l'ayant entamé aurait été victime d'un abandon scolaire.

❖ Enfant réfugié

Le mot réfugié d'après la convention de 1951 relative au statut des réfugiés mais aussi des instruments régionaux et les statuts du HCR « est une personne qui se trouve hors de son pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui en conséquence exigent une protection internationale ».

En 1967, les Nations Unies adoptent un protocole aux termes duquel les événements survenus après 1951 seraient également pris en compte dans cette définition. En 1969, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) promulgue la « *Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique* ».

Comme complément à la Convention de 1951 et au Protocole de 1967. L'OUA y adopte la définition du terme réfugié de 1951, mais en y ajoutant un second :

« Le terme réfugié s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligé de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité » , (Nsoga.R, 2020).

Nous pouvons alors définir le groupe de mots enfant réfugié comme un enfant qui , ayant dû fuir son pays d'origine en raison des situations de violence issues de conflits armés , de répressions politiques ou religieuses ou de catastrophes naturelles est en droit d'être protégé par le droit international.

La situation contraint les réfugiés à franchir les frontières nationales en quête de sécurité dans les pays voisins. Ces personnes deviennent des réfugiés reconnus internationalement qui ont accès à l'assistance des Etats, du HCR et d'autres organisations compétentes. Ce statut leur est accordé précisément parce qu'il est trop dangereux pour elles de regagner leur pays et qu'elles ont donc besoin de trouver refuge ailleurs. Le refus d'asile aurait pour elles des conséquences potentiellement mortelles.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre nous permet de situer notre sujet par rapport aux recherches antérieures, de savoir si ce sujet a déjà été traité et de quelle manière investiguer pour identifier quel aspect du sujet exige plus de recherche. De Landsheere (1976) soutient que « *le chercheur ne peut s'attaquer à un problème sans le situer dans son contexte, sans une mise au point de l'état actuel de la question. Sans préliminaire, l'intérêt et la pertinence n'apparaître de façon nette* ». Il nous incombe donc de recenser des écrits à travers la revue de la littérature et par la suite de mobiliser les théories explicatives du sujet.

2.1.Revue de la littérature

Les exigences de la recherche scientifique imposent à tout chercheur de confronter toujours son travail aux recherches antérieures. Elle nous aide donc à faire le point sur les connaissances concernant le sujet d'étude, en élargissant ou en corrigeant certains aspects. Madeleine Grawitz (1989) définit la Revue de la littérature comme étant « l'état des connaissances sur un sujet ». Elle permet de fixer le lecteur sur ce qui a déjà été dit et ce qui ne l'a pas été par d'autres auteurs et chercheurs et ce faisant de ressortir la pertinence de son étude. De ce fait cette revue nous permettra dans notre étude de relever un ensemble d'information afin de mieux circonscrire notre thème.

2.1.1. Dispositifs éducatifs

Historiquement, le terme « dispositif », lorsqu'il est consacré comme substantif, désigne d'abord un terme de droit désignant l'énoncé final d'un jugement qui contient la décision d'un tribunal. Passé dans le domaine militaire, il désigne alors l'ensemble des moyens conformément à un plan (dispositif de défense). Un premier sens courant (manière dont sont disposés les organes d'un appareil) entraîne son sens figuré d'« agencement ». En ce qui concerne son utilisation plus conceptuelle, voici la définition suivante : « Manière réfléchie, à des fins de questionnement, de contrôle, ou de maîtrise, de disposer, d'arranger les pièces, les éléments d'un appareil, d'un instrument, d'un outil, matériel ou conceptuel, le plus souvent représenté comme une machine dont on attend plus ou moins un fonctionnement automatiquement », (Odry, 2020).

Le dispositif est une manière de faire, et de procéder, à la différence de la notion de situation qui est une façon d'être, porteuse d'un avenir et d'éventualités. Utilisé dans le champ de l'éducation, on comprend par dispositif un ensemble cohérent de ressources, stratégies, de méthodes, et d'acteurs qui interagissent pour atteindre un but. En résumé, on organise, on agence des moyens après une analyse de situation, pour obtenir un résultat escompté. Concernant le système éducatif, le terme est maintenant très souvent décliné, surtout concernant les actions d'aide et de soutien.

Le mot de « dispositif » est très fréquemment employé dans le monde scolaire. Une abondante littérature institutionnelle en atteste, sur des sujets divers ayant de prime abord peu de lien entre eux : soutien scolaire, accueil d'élèves handicapés, inclusion scolaire, lutte contre la violence, éducation culturelle ou artistique, etc. On le trouve aussi couramment dans

des articles et ouvrages scientifiques, sans forcément qu'il en soit pour autant mieux défini, (Barrère, 2013).

En effet, ce terme est indissociable d'une perspective analytique qui met l'accent sur les substrats matériels, techniques et organisationnels de l'action, s'éloignant d'une conception qui ne se centrerait que sur les seuls acteurs et leurs intentionnalités. L'école tout entière est alors un dispositif, au sens d'un « réseau qu'on établit entre divers éléments », fondamentalement hétérogène, Foucault, (1974). Les dispositifs désignent un régime différent d'action, largement favorisé par l'investissement de plus en plus grand des collectivités territoriales dans l'action éducative, (Dutert, 2005). Par ailleurs le terme « dispositif » désigne d'abord certaines structures propres à la politique d'éducation prioritaire. Ce sont les « zones d'éducation prioritaire, réseaux d'éducation prioritaire, contrats éducatifs locaux, contrats de réussite, contrats locaux d'accompagnement scolaire » que l'auteur désigne par ces termes, (Ayed, 2009).

Les dispositifs sont des modes d'organisation de l'action éducative, qu'ils soient des projets, des programmes, des curricula : ils mettent en œuvre des moyens, des mécanismes pour atteindre des finalités collectives. Elles peuvent également être comprise comme ,des outils au service de fonctionnement d'un système d'action, le terme de système prenant tout son sens d'ensemble d'éléments en interaction , interdépendances, solidaires entre eux et reliés à un environnement. Nous pouvons également définir les dispositifs comme des mises en scène de transactions entre partenaires (décideurs, acteurs, bénéficiaires, clients, etc.) des médiations entre l'humain et la technique, (Gérard Figari, 2008).

Du point de vue de l'ingénierie éducative, Figari rappelle la double définition habituellement reconnue de la notion de dispositif : tout d'abord, c'est « *la manière dont on agence les divers organes d'un appareil, d'un mécanisme* ». Ce sens premier désigne « des différents phénomènes relatifs à la conception et à la construction du dispositif (ingénieries, participation des acteurs, modes de décision) » ; au sens extensif, il s'agit de l'appareil lui-même, sa partie visible, donnée à voir (programme, projet etc.). Le dispositif est dit « *éducatif* » parce qu'il joue lui-même, par hypothèse, un rôle formateur (par la mise en situation qu'il constitue).

Les différents travaux sur le concept des dispositifs éducatifs, mettent en évidence leur nature d'outils ou de systèmes conçus pour faciliter l'apprentissage et l'enseignement, leur objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'éducation, leur fondement sur des

principes pédagogiques et des théories de l'apprentissage, ainsi que leur caractère évolutif et innovant. Ces travaux intéressent notre étude dans la mesure où ils nous permettent de voir comment ces dispositifs sont mis en place pour la prise en charge éducative des enfants réfugiés, c'est d'ailleurs ce qui fait sa pertinence. Toutefois il reste à savoir bien que cette prise en charge est effective, si elle est suffisante pour résoudre le problème de la faible rétention des enfants réfugiés à l'école car il faudrait étudier ce qui pourrait être mis en place pour favoriser la rétention de ces enfants à l'école.

2.1.2. Questions sur les réfugiés

2.1.2.1 Convention de 1951

Le 04 décembre 1950, l'assemblée générale votait le projet de statut du HCR, le texte du préambule et de l'article premier portant définition du réfugié et « décide de convoquer à Genève une conférence de plénipotentiaire pour achever de rédiger et pour signer la convention relative au statut des réfugiés ». La conférence s'est tenue à Genève du 2 au 25 juillet 1951 : la convention fut adoptée à l'unanimité des 24 Etats ayant pris part au vote. Elle est entrée en vigueur le 22 Avril 1954. Aux termes de son article 37 la convention remplaçait tous les instruments antérieurs, soit les accords de 1922, 1924, 1926, 1928 et 1935, la convention de 1933, 1938, le protocole de 1939 et l'accord de 1946, (OUA : 6°section).

La convention relative au statut des réfugiés de 1951 a adoptée plusieurs modalités , dont les principales sont : selon l'article premier de la convention, le terme « réfugié » s'applique d'abord à toute personne qui a été considérée comme réfugiée en application des arrangements de 1926 et 1928, des conventions de 1933, et de 1938 et du protocole de 1939, ou encore en application de la constitution de l'OIR (OUA : 6°section, p 29, 30). Cet article donne ensuite une définition générale du terme « réfugié » : « toute personne... qui, par suite d'événements survenus avant le 1^{er} janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques , se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou en raison de ladite crainte , ne veut y retourner» (OUA : 6°section, p 30).

Toutefois la convention prévoit qu'elle cesse d'être applicable, notamment si un réfugié a volontairement regagné sa nationalité, s'il a acquis une nouvelle nationalité, s'il est soupçonné d'avoir commis un crime contre la paix, un crime de guerre ou un crime contre l'humanité ou un crime grave de droit commun en dehors du pays d'accueil (Art. premier, alinéas A,C,D et F),(OUA : 6°section, p 30).

Le réfugié doit se conformer aux lois et règlements dans le pays où il se trouve, ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public. Les Etats contractants sont tenus d'appliquer les dispositions des conventions sans discrimination quant à la race, la religion ou le pays d'origine. Ils accorderont aux réfugiés sur leur territoire un traitement au moins aussi favorable que celui accordé aux nationaux en ce qui concerne la liberté d'instruction religieuse de leurs enfants (Art. 2, 3, et 4), (OUA : 6°, p 30,31).

Aucun des Etats contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Les Etats contractants s'engagent à coopérer avec le HCR dans l'exercice de ses fonctions et en particulier à faciliter sa tâche de surveillance de l'application des dispositions de la convention. Ils devront lui fournir les informations et données statistiques relatives au statut des réfugiés à la mise en œuvre de la convention et aux lois, règlements et décrets qui sont ou entreront en vigueur en ce qui concerne les réfugiés (OUA : 6°, p 31,32).

Cette thématique nous a permis de nous faire une idée sur les clauses de ladite convention, qui définissent les droits et les obligations des parties impliquées, ainsi que les conséquences en cas de non-respect des termes de la convention. Cependant bien que cette convention établisse des normes internationales pour la protection des réfugiés, sa mise en œuvre varie d'un pays à l'autre.

2.1.2.2. Convention de l'organisation de l'unité africaine

Cette convention apporte la plus importante contribution à la protection des réfugiés. Les conflits qui ont marqué la fin de la période coloniale en Afrique ont entraîné une succession de déplacements massifs de réfugiés. Dès 1963, l'OUA (organisation de l'unité africaine) a reconnu la nécessité d'une convention régionale relative aux problèmes des réfugiés auxquels ce continent était confronté, (OUA : 6°, p 36).

La convention a été adoptée le 10 septembre 1969 par l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement lors de sa 6° session ordinaire tenue à Addis-Abeba. Elle faisait référence à la

convention de 1951 en tant qu' « instrument fondamental et universel relatif au statut des réfugiés », en se définissant elle-même comme « le complément régional efficace » de celle-ci, (OUA : 6°, p 36). Elle confirme la définition du réfugié contenue dans les articles premier de la convention de 1951 et du protocole de 1967, soit le critère de la crainte fondée de la persécution, mais sans y introduire délimitations temporelle ou géographique ou se référer à d'autres catégories existantes de réfugiés. Elle y ajoute un deuxième critère novateur , basé sur des faits objectifs , celui de la violence : le concept réfugié, s'applique également à toute personne qui , du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieure de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ». cette innovation est importante , elle signifie que les personnes fuyant les désordres civils internes , la violence et la guerre peuvent prétendre au statut de réfugié dans les Etats qui sont partis à la convention, qu'ils aient ou non une crainte fondée de persécution,(OUA 6°, p 36,37). Cette convention renforce la portée du droit d'asile, sans toutefois créer une obligation absolue à la charge des Etats, en faisant appel à la solidarité africaine et à la coopération internationale ; elle codifie également le droit au rapatriement volontaire : selon l'article v (1) de la convention de 1951 : « le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas et aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré. » (OUA 6°p ,37).

Cette thématique nous a également permis d'avoir une idée sur les clauses de ladite convention, qui est un accord historique qui a été signé par les pays africains dans le but de promouvoir la solidarité, la coopération et l'unité entre les Etats membres. Toutefois l'OUA présente également des limites et des lacunes qui nécessitent une réflexion critique et une éventuelle réforme pour répondre aux défis contemporains du continent africain.

2.1.2.3. La protection juridique des réfugiés

La protection des réfugiés est assurée par le haut-commissaire qui relève du haut-commissariat. L'une des fonctions principales du HCR est donc d'assurer la protection juridique des réfugiés, rapatriés et autres personnes relevant de sa compétence par le développement et la promotion du droit international des réfugiés, par sa diffusion et par la surveillance de sa mise en œuvre sur le plan national.

Sur le plan normatif, le HCR cherche à promouvoir la ratification de la convention de 1951 et du protocole de 1967 et des conventions régionales par les Etats et les encourager à incorporer ces instruments dans leur législation nationale. Pour le HCR, il s'agit notamment de définir des normes régionales constructives fondées sur une interprétation libérale, et non restrictive, des instruments internationaux relatifs aux réfugiés. Le HCR est également habilité à formuler et diffuser des principes directeurs, compte tenu des principes de protection fondamentaux inscrit dans les instruments internationaux.

La mise en œuvre du droit international des réfugiés dépend principalement de l'action des Etats, sous la surveillance et avec l'appui du HCR. Le HCR a une fonction spécifique de surveillance à cet égard : il doit s'assurer que les normes établies par les instruments internationaux sont effectivement et correctement appliquées. Le HCR s'assure que les réfugiés soient dotés d'un statut juridique approprié dans le pays d'accueil. Il propose des solutions durables, soit l'intégration dans le pays d'accueil, le rapatriement librement consenti dans le pays d'origine, ou la réinstallation dans un pays tiers, (OUA, 6°, p48, 49).

Par ailleurs la protection des réfugiés dépend également de l'action et de la coopération des autres organisations internationales, des ONG, de l'appui et des pressions des opinions publiques et des médias.

Le HCR participe aux travaux des organes créés par les traités relatifs aux droits de l'homme , en procédant à des échanges d'informations et des échanges de vues et en s'employant à promouvoir les normes relatives aux droits de l'homme dans la perspective des réfugiés et des rapatriés. Il a renforcé sa collaboration avec le haut- commissaire aux droits de l'homme, plus particulièrement dans l'opération sur le terrain. Les contacts avec des groupes de travail, des rapporteurs, des experts et des observateurs dans le domaine des droits de l'homme font également partie. Intégrante de l'approche suivie par le HCR pour établir un lien entre les problèmes de droits de l'homme et la protection des réfugiés, (OUA : 6°, p49, 50).

La thématique sur la question de la protection juridique des réfugiés soulève des enjeux importants qui nécessitent une réflexion critique et une action concertée au niveau national et international. Il est essentiel de continuer à examiner les limites et les lacunes du système actuel pour renforcer la protection des réfugiés et garantir le respect de leurs droits fondamentaux.

2.2. Théories mobilisées

La théorisation est le processus de construction claire d'une théorie (Assogba 2004). La théorie se trouve donc à la base de tout travail scientifique et son rôle est déterminant dans le processus d'explication des phénomènes sociaux.

2.2.1. Théorie de l'intégration sociale

Cette théorie est développée par Emile Durkheim qui est considéré comme l'un des pères fondateurs de la sociologie moderne dans deux de ses ouvrages à savoir (le suicide et la division du travail). Il est l'un des premiers à théoriser la notion d'intégration sociale qu'il utilise pour caractériser « les interactions entre les individus, leur conformation à un modèle uniformisé de passion et l'adoption d'idéaux ; semblables et de représentations communes ». Pour lui l'intégration et la société sont deux faces d'une même pièce, sans quoi la société ne pourrait être cohérente. L'intégration serait une caractéristique même de la société qui lui permettrait de fonctionner malgré les différences qui y règnent. Durkheim dans son ouvrage cherche à comprendre comment les hommes forment-ils ensemble une société, autrement dit, comment maintenir une solidarité entre les individus sous différentes formes. On retiendra de Durkheim l'idée d'une division sociale du travail qui unit les individus dans des domaines aussi divers que l'économie, la famille, la politique.

Il va mettre en évidence que le lien social est un lien moral entre les individus et qu'il est construit par les différentes instances de socialisation (famille, institutions religieuses, institutions politiques, école...). Le lien social se renouvelle et change de nature, ce qui ne se fait pas toujours sans difficulté. Cependant, chez Durkheim, le lien social est avant tout un lien moral). Selon Durkheim le lien social est avant tout un lien moral, la morale selon lui désigne « les règles qui président aux relations des hommes vivant en société et qui énoncent les conditions fondamentales de la solidarité sociale ». La morale est à la fois une contrainte et une représentation de l'idéal vers lequel l'individu doit tendre pour se dépasser et s'attacher à un groupe social (les normes définissent ce qui est prescrit et proscrit dans un groupe ; les valeurs ce qui est bien et mal). La DT a un caractère moral chez Durkheim car elle demande à certains individus de se plier à certaines exigences pour prendre leur place dans la vie sociale moderne, (Giovanni Paoletti, 2004).

En autres termes la morale est pour Durkheim tout ce qui oblige les individus à compter (les idéaux, devoirs...) or cette morale évolue transformant la nature du lien social. Le passage de la société traditionnelle à celle moderne, ne fait pas disparaître le lien social bien

au contraire, c'est sa nature qui change. Selon le sociologue français c'est tout d'abord la densité démographique qui exerce un impact sur la densité morale : le fait d'être plus nombreux dans un même espace oblige à revoir le vivre ensemble. C'est dans cette perspective que Durkheim forge ses formes célèbres de solidarité. Il met en évidence que le changement social amène la solidarité à changer de mécanique à organique.

La première forme fait référence aux corps bruts inertes composés d'éléments semblables, avec cette forme de solidarité et de société qui va avec, les individus se ressemblent et fonctionnent à partir du primat des consciences collective. La seconde forme est plus apparentée à un corps humain et vivant, où le fonctionnement d'ensemble dépend des interdépendances entre organes différents et complémentaires et c'est bien parce qu'ils sont différents qu'ils sont complémentaires. Intégration et solidarité : Emile Durkheim (1858-1917).

De ce fait la solidarité organique peut être appliquée à la situation des réfugiés, car il peut être un moyen de favoriser l'intégration des enfants réfugiés dans une société complexe en leur offrant des opportunités, de spécialisation et complémentarité. De même les normes et les valeurs communes peuvent aider à maintenir l'intégration sociale des enfants réfugiés dans leur nouveau pays d'accueil. Toutefois ce modèle théorique nous permettra de comprendre comment les réfugiés dans la bataille cherchent à se resocialiser, à s'adapter dans un lieu nouveau les amenant à prendre en compte leur contribution sur le plans socio-économique ; politique et culturel dans le pays hôte.

Cette théorie nous permettra également de montrer comment l'UNHCR en tant qu'organisation, cherche à accroître sa marge de manœuvre sur les réfugiés afin de prévoir leur comportement tout en travaillant à l'amélioration de leur condition de vie et de leur éducation. Elle permettra éventuellement de montrer comment les réfugiés sont pris dans la relation de pouvoir liée à leur dépendance du UNHCR et ses partenaires. Il est donc question d'entrer dans l'univers des réfugiés pour sonder et comprendre comment ils planifient leur intégration dans le système éducatif nouvel.

2.2.2. Théorie de la motivation durable

Né en 1923 Frederick Herzberg, psychologue clinicien, a longtemps été professeur de l'Université de l'Utah aux Etats unis. Ses travaux portent pour l'essentiel sur la question de motivation humaine au travail. La théorie de Herzberg a apporté des contributions durables à la recherche organisationnelle et aux pratiques managériales. La théorie de Herzberg énonce que la motivation d'un individu repose sur la combinaison de facteurs d'hygiènes et de

facteurs moteurs. Les premiers renvoient à des éléments extérieurs, qui comprennent les conditions de travail, la rémunération les relations avec les collègues, la sécurité d'emploi et les politiques organisationnelles. Ces facteurs sont nécessaires pour éviter l'insatisfaction au travail, mais ne contribuent pas directement à la motivation. Les seconds correspondent à des motivations psychologiques qui comprennent les réalisations personnelles, les reconnaissances, le travail en soi, la responsabilité et la croissance professionnelle. Ces facteurs contribuent à la satisfaction ,(Granger, 2021).

Pour ce qui est de notre travail nous allons nous appesantir sur les facteurs moteurs, en autres termes facteurs intrinsèques pour mener à bien cette étude car il s'agit là de la motivation durable. Complémentaires aux facteurs d'hygiènes, les facteurs modernes correspondent à des éléments internes et psychologiques propres à chacun, pour garantir la satisfaction d'un individu il doit avant tout aimer ce qu'il fait, ça doit lui sembler intéressant et stimulant, elles concernent notre besoin à long terme de poursuivre notre croissance psychologique.

En effet cette théorie nous permettra de montrer que le soutien qu'apporte le HCR et ses partenaires pour maintenir les enfants réfugiés à l'école à lui seul ne suffit pas ; mais que ces réfugiés doivent d'abord avoir une volonté de se scolariser pour un meilleur apprentissage, un besoin d'accomplissement de soi. Et démontrer également que la motivation intrinsèque amène un meilleur apprentissage conceptuel, stimule la performance scolaire, la créativité et la persistance et favorise le développement et l'ajustement personnel. Cela permettrait également de garantir une éducation de qualité et contribuer à leur intégration sociale à long terme. Donc s'il n'y a pas cette volonté, cette motivation interne, tout effort pour maintenir les enfants réfugiés à l'école serait vain.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre nous permet de présenter la méthodologie de cette étude. Elle gagne à être précise et aussi détaillée que possible pour permettre au chercheur d'avoir une idée globale aussi claire que possible de ce qu'il recherche. C'est dans cette optique que Mathieu Guidere dit que : « *Les progrès de la science sont intimement liés à ceux de la méthode. Une recherche effectuée sans méthodologie se condamnerait à errer sur le chemin sinueux de l'herméneutique et de l'extrapolation aléatoire.* » (Massoma, 2014). Il sera donc question ici d'identifier les techniques de collectes de données mobilisées, de présenter le site de l'étude, de décrire l'étude, d'identifier la technique d'échantillonnage et l'échantillon et également d'identifier la technique d'analyse de données.

3.1. Techniques de collecte des données

Cette recherche s'inscrit dans une perspective qualitative. Ainsi elle doit permettre de collecter des informations précises en vue de la saisie totale de l'objet d'étude et de la compréhension du sens donné par les acteurs à leurs actes, (Weber, 1971). Autrement dit d'acquérir une compréhension approfondie et étendue de plusieurs angles afin d'identifier des découvertes inattendues et des contradictions potentielles et étayer efficacement les résultats. C'est dans cette logique qu'il a été mobilisé comme technique de collecte des données, l'entretien semi-directif ; l'observation, le focus group, et la recherche documentaire.

3.1.1. L'entretien

3.1.1.1. L'entretien semi-directif

L'entretien est une technique de recueil de l'information qui se déroule dans une relation de face à face. En autre terme c'est un « procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé », (Grawitz.M, 1989). L'entretien semi-directif est un entretien ou « grille de thème », qui « n'est ni entièrement ouverte, ni canalisé par un grand nombre de questions précises », (Quivy et Campenhoudt, 1988). Il porte sur un certain nombre de thèmes qui sont identifiés dans une grille d'entretien préparée par l'enquêtrice.

En effet les sources orales occupent une place importante dans notre étude. Pour ce faire, 20 personnes ont été interrogées à savoir, des acteurs éducatifs (Directeurs d'école, enseignants, personnels IAEB...); les acteurs associatifs, les parents d'élève et les partenaires, à Garoua_Boulaï et Gado-Badzéré. Ces entretiens ont été effectués auprès de ces acteurs sur le terrain de la période allant du 03 au 14 Novembre 2023, à travers des guides d'entretien bien établis. Ainsi pour pouvoir collecter ces données nous avons utilisé, le téléphone qui nous a permis d'enregistrer les entretiens; de prendre les photos, nous avons également utilisé un bloc note et un stylo comme moyen de collecte.

L'emploi de cette technique d'une part est pertinent pour cette étude dans la mesure où elle permet de recueillir des opinions auprès des parents d'élève et des associations, elle permet également d'identifier les perceptions de l'Etat (directeurs d'école ; enseignants ; personnels IAEB...) ainsi que les partenaires quant à l'éducation des enfants réfugiés. D'autre part, de comprendre ce que ces acteurs pensent des dispositifs éducatifs des enfants réfugiés mis en place à Garoua-Boulaï et Gado-Badzéré afin d'approfondir des points importants.

3.1.2. Observation directe et l'observation documentaire

3.1.2.1.Observation directe

L'Observation directe a permis d'observer durant toute la période d'enquête de terrain à Garoua_Boulaï et Gado-Badzéré, le type et l'état des établissements ; les élèves lors de la levée des couleurs et aussi de les observer pendant la pause (Recréation) ; l'état des habitations de ces enfants réfugiés et le chemin de retour de ces enfants pour déterminer le niveau de sécurité ou d'insécurité. Et également de vérifier que les informations collectées lors de la collecte sur le terrain auprès des acteurs corroborent avec celles observées et de ne pas dépendre uniquement des réponses fournies dans le cadre des échanges. En effet cette observation a été faite à l'aide d'une grille d'observation.

3.1.2.2.Observation documentaire

L'observation documentaire encore appeler recherche documentaire est une technique de collecte qui porte sur l'analyse des documents ou l'étude des traces, (Ghiglione et Matalon, 1992). « Il s'agit d'une observation médiatisée par les documents », il continue en disant qu' « est document tout élément matériel ou immatériel, qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui de ce fait constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux », (Nga Ndong, 1999). C'est en somme une méthode de collecte des données qui porte sur les sources écrites et non écrites.

Pour mieux appréhender cet objet d'étude une recherche documentaire a été faite avant et pendant l'étude. Elle a consisté à recenser les ressources documentaires physiques et numériques relatives à notre thème de recherche. Les documents physiques ont été recherchés dans les bibliothèques locales à savoir la bibliothèque PAUL ANGO ELA ; bibliothèque de la FALSH ; bibliothèque de la FSE de yaoundé1 ; bibliothèque du MINRESI et à l'IAEB de Garoua_Boulaï.

Les documents numériques quant à eux ont été recherchés dans les bases de données des sciences sociales ; de science de l'éducation et des ONGs. Cette observation documentaire a permis tout au long de ce travail, de combler les lacunes de l'observation directe en entrant dans les documents qui sont relatifs à l'éducation des enfants réfugiés.

Dans cette observation documentaire les éléments d'inclusion à la recherche sont entre autres, recherche sur les différents types de programmes éducatifs conçu pour les réfugié ; exploration des facteurs qui contribuent à maintenir les ER à l'école ; études des politiques

nationale et internationales qui régissent l'éducation des ER. Cependant les critères d'exclusion, pourraient inclure, les données obsolètes ; langue et accessibilité (éliminer les publications qui ne sont pas disponibles dans les langues comprises par le chercheur et qui ne sont pas facilement accessibles).

3.1.3. Les discussions de groupe dirigées

A l'inverse de l'entretien, les discussions de groupe dirigées ou FGD mettent en relief la dimension normative et collective de l'action sociale, (J.Aubel,1984). Selon WYSS K, (2002) cette technique qui se veut ouverte est « un groupe de discussion qui réunit des personnes du même milieu ou ayant des expériences semblables pour discuter d'un thème précis qui présente un intérêt pour le chercheur.

Dans le cadre de cette étude, les focus group ont été organisés au sein des sites des réfugiés avec les parents d'élève et au sein des établissements scolaire avec les élèves réfugiés à Garoua-boulai et Gado-Badzéré durant la collecte des données sur le terrain de la période allant du 03 au 14 novembre. Au total, cinq FGD déjà réalisés dont un avec les parents réfugiés, deux avec les élèves de sexe masculin et deux avec les élèves de sexe féminin. Pour ce faire nous avons formé un groupe de discussion avec 08 filles en classe de CMI dont l'âge est compris entre [10-12] ; un groupe de 08 filles en classe de CMII dont l'âge est compris entre [12-15] ; un groupe de 09 garçons en classe de CMI dont l'âge est comprise entre [12-16] ; un groupe de 08 garçons dont l'âge est comprise entre [12-17] et un groupe de 11 parents de sexe féminin dont l'âge est compris dans l'intervalle [25-50]. Ces discussions regroupant par personne 08 à 11 personnes ont permis de recueillir une compréhension approfondie des opinions et des attitudes et comportements des participants sur des points évoqués, les moyens utilisés pour prendre les informations étaient : le téléphone pour pouvoir enregistrer l'échange et prendre des photos, le bloc note et le stylo.

3.2.Site et population de l'étude

3.2.1. Présentation du site de l'étude

Pour mener à bien notre recherche, nous allons circonscrire sur le plan géographique. Les sites de l'étude sont des établissements scolaires primaires, situés dans l'arrondissement de Garoua_Boulaï et dans le village de Gado-Badzéré faisant partie de la commune de Garoua_Boulaï. D'après le rapport de rentrée de l'IAEB (2015-2016), Garoua_Boulaï est le chef-lieu d'arrondissement du département de Lom et Djerem dans l'Est du Cameroun. Elle

se trouve à la porte d'entrée et de sortie de la région de l'Est ; elle s'étend sur une superficie de 2250km carrées et est limitée au Nord par le département du Mberé de la région de l'Adamaoua, au Sud-Ouest par l'arrondissement de Bétaré-oya et à l'Est par la République Centrafricain. Dans le contexte de la troisième guerre civile centrafricaine, elle accueille plusieurs milliers de réfugiés en raison de sa situation frontalière depuis le début des années 2000. En 2014 un important camp des réfugiés centrafricains est établi à Gado-Badzéré, localité située sur le territoire de la commune.

Situé dans la commune de Garoua-Boulaï, le village Gado-Badzéré, proche de 35 km de la frontière avec la RCA, est l'une des portes d'entrée des réfugiés centrafricains au Cameroun. La population hôte est à majorité Gbaya et pratique l'agriculture comme activité principale. Le site de Gado-Badzéré est installé dans le village dont il porte le nom. Il couvre une superficie de 55 ha, répartis entre camp d'habitation, les bureaux et espaces d'agriculture. Plus de 25 403 réfugiés y vivent, à 92% peulhs. Ces populations vivent essentiellement de l'agriculture, du commerce ; de l'élevage ; de la pêche ; de la chasse et de l'exploitation artisanale de l'or. Les activités sources de revenus attirent cette population portant un préjudice à la tranche scolarisable. Ce qui entraîne un taux important de décrochage scolaire malgré la gratuité de l'école primaire.

D'après les données collectées sur le terrain la commune de Garoua_Boulaï compte plus de 38 écoles primaires où nous trouvons des enfants réfugiés en tant qu'élève. Nous avons porté le choix sur l'école franco islamique de Nganko située dans le camp des réfugiés hors site, école publique primaire de Garoua_Boulaï groupe 1b ; école publique primaire de Goza, école publique primaire de sabbal ville situées au centre de la ville ; école publique primaire Gado-Badzéré IIA, Gado-Badzéré IA et école publique primaire Gado-Badzéré IB

3.2.2. Population de l'étude

La population d'étude ici constitue l'ensemble des personnes ressources ou informateurs privilégiés. Le chercheur ne peut décrire un individu qu'en le situant au sein d'une population. Tsafack(2004), définit la population « comme un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations ». la population de notre étude est constituée des enseignants et directeurs d'écoles primaires ; des élèves eux-mêmes ; des parents d'élèves, des leaders communautaires, les comités d'organisation et associatives en faveur de l'éducation des enfants réfugiés,... dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré.

3.3. Technique d'échantillonnage et échantillon

3.3.1. Technique d'échantillonnage

(Fonkeng et al, 2014, P87) définissent l'échantillonnage comme étant « un processus qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble ». L'échantillonnage est tributaire du type de la recherche. En effet, il existe deux types d'échantillonnage, notamment l'échantillonnage aléatoire ou probabiliste et l'échantillonnage non aléatoire ou non probabiliste. Dans le cadre de notre étude, la technique d'échantillonnage qui nous sera d'utilité est l'échantillonnage non aléatoire. il consiste dans cette technique d'échantillonnage non aléatoire à constituer un échantillon comprenant toute personne ayant une vision normale et être en mesure de partager son expérience par rapport au phénomène de l'étude tout en suivant les instruction données par le chercheur, (Fonkeng et al (2014, p91). Cette technique d'échantillonnage permettra au chercheur de sélectionner des informateurs clés, sélectionner des participants qui nous sembleraient, d'après leurs fonctions professionnelles, leurs rôles et responsabilités au sein de la société, de leur connaissance de la société, de sa culture et de son histoire, être les plus en mesure de contribuer positivement à la recherche, capable de nous conduire à l'objectif visé par l'information pertinente. Ainsi pour constituer notre échantillon nous nous sommes basés sur un certain nombre de critères d'inclusion.

Les critères d'inclusion désignent ici l'ensemble des caractéristiques propres à la population définit par le chercheur qui rend apte à participer à l'étude. Du point de vue de Fortin(2016), ils décrivent les caractéristiques que doit posséder un sujet pour faire partir de la population cible. Dans cette recherche, les éléments d'inclusion à la recherche sont entre autre, être réfugiés dans le camp de Gado-Badzéré et dans le site d'Arabie saoudite à Garoua-Boulai et être acteur ayant un lien avec l'éducation des enfants réfugiés.

3.3.2. Echantillon

Un échantillon peut être compris comme ensemble de sujets ou de données prélevés dans une population plus vaste afin de mener une étude ou une analyse. L'échantillon est généralement sélectionné de manière à ce qu'il soit représentatif de la population d'intérêt, et de sorte que les résultats obtenus à partir de l'échantillon puissent être généralisés à l'ensemble de la population, c'est-à-dire présente la même caractéristique que la population d'où il est tiré, (ZE Bidjang, 2022). Pour Fonkeng et al, (2014, p84), l'échantillon est le fragment de la population cible auprès de qui les informations de notre étude seront

collectées afin de répondre à la question de l'étude. Mimché. H, va dans le même sens en définissant l'échantillon comme « *un ensemble des individus sélectionnés dans la population pour être enquêté* ».

La constitution de l'échantillon est une étape très importante de la collecte des données, cette étape permet au chercheur de faire des investigations en vue de vérifier ses hypothèses et de dégager des règles générales qui pourraient s'appliquer à l'ensemble de la population parenté. De ce fait notre échantillon a été constitué dans certains établissements scolaires qui accueillent les enfants réfugiés et dans les deux camps de réfugié : le camp Gado-Badzéré et le site de Garoua_Boulaï, cet échantillon a été constitué durant la descente sur le terrain. Le choix des sujets de l'échantillon a été fait de façon simple. Nous avons d'abord pris connaissance du nombre d'établissement primaire qui accueillent les enfants réfugiés à Gado-Badzéré et à Garoua_Boulaï. Nous avons choisi certains établissements qui accueillent un grand nombre d'enfants réfugiés où nous avons fait l'entretien avec le directeur (rice) de ces établissements, qui par la suite nous a aidé à avoir un entretien avec un enseignant et à former des discussions de groupe avec les élèves en mesure de nous apporter des réponses sur les thèmes abordés. Par la suite nous avons ciblé les structures qui luttent en faveur de l'éducation des enfants réfugiés que nous avons interrogés et nous avons également ciblé avec l'aide du responsable de chaque camp les parents d'élève en mesure de nous apporter des informations nécessaires sur les points abordés.

Ainsi notre intérêt porte sur les enfants réfugiés de l'école primaire, sur les directeurs d'école et le personnel enseignant ; les organismes chargés de venir en aide à l'éducation des jeunes réfugiés, des acteurs des comités ; des acteurs du IAEB ; les parents d'élève et les leaders communautaires/religieux. Notre échantillon est homogène quant au genre (homme et femme). Ce qui nous a permis d'avoir un échantillon d'une vingtaine de sujets, dont six(06) entretiens avec des directeurs d'école primaire ; deux(02) entretiens avec les personnels à IAEB ; deux(02) entretiens avec les parents d'élève , deux (02) entretiens avec les présidents de comité ; un(01) entretien avec un leader communautaire ; trois(03) entretiens avec les acteurs des organismes(03) et cinq(05) FGD dont un avec les parents d'élèves, deux(02) avec les élèves réfugiés filles et deux(02) avec les élèves réfugiés garçons et trois (03) entretiens avec le personnel enseignant.

3.4. Technique d'analyse des données : l'analyse de contenu catégoriel

D'après Ghiglion et al l' « analyse de contenu » est « une technique de recherche pour la description objective, systématique, et quantitative du contenu manifeste de la

communication », (1991, p155). Pour Laurence Bardin, la procédure d'analyse de contenu comprend d'abord la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos. Ensuite l'on utilise un instrument d'analyse et le chercheur décode ce qui a été dit. Enfin, l'analyse établit le sens du discours.

Souvent les difficultés sont de rassembler les informations ambiguës, incomplètes et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de Parvenir à une analyse objective. Dans ce travail il est question d'énumérer les principales étapes de l'analyse de nos données qualitatives recueillies à partir de documents, des notes d'observations, des prises de vues et des entretiens ainsi que les différentes techniques de traitement associées à ces données, notamment les traitements sémantiques. Les différentes étapes portent sur la retranscription des données. Il s'agira plus précisément ici de faire une retranscription des entretiens, des notes d'observation et des FGD. Le codage est donc un processus qui a pour but d'explorer étape par étape les textes d'entretien ou d'observation. Il consiste à décrire, à classer et transformer les données qualitatives brutes en fonction de la matrice d'analyse et l'analyse proprement dite, c'est dire, le traitement des données de terrain est mené d'un point de vue sémantique. Dans notre étude l'application de l'analyse de contenu catégoriel nous permettra : d'identifier les conceptions, les perceptions et d'appréhender les différentes productions discursives ou documentaires susceptibles de jouer un rôle d'éclaircissement sur les enjeux et contraintes structurants les dispositifs éducatifs des enfants réfugiés et de saisir les perceptions des réfugiés quant à la mise en place de ces dispositifs éducatifs.

3.5. Tableau synoptique

| THÉMES | SOUS THÉMES | VERBATIMS |
|---|--|--|
| Connaissances sur les dispositifs institutionnels et conventions en faveur de l'éducation des ER | Dispositifs institutionnels et conventions internationales | « D'après nos différentes formations avec les humanitaires tels que le HCR et UNICEF nous avons eu des formations dans le domaine politique, juridique sur la gestion des élèves réfugiés dans nos écoles par exemple la formation dans le PSS (psychosocial support) qui nous permet de faire le management dans la gestion des élèves réfugiés », IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023. |
| | Appréciation de ces politiques ou dispositifs | « Bon vous savez que l'éducation, dans notre pays l'accès à l'éducation c'est pour tous les enfants et comme appréciation c'est une bonne chose et on est en train de former les enfants capable de s'autogérer dans l'avenir » IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IIA_09.11.2023 |
| | Contraintes liées à l'application de ces dispositifs | « les contraintes, quand les contraintes, bah vous savez un être humain ne peut pas être à cent pour cent parfait certes , les contraintes c'est des deux côtés donc je parle les parents et le gouvernement et ses partenaires donc ils ont des responsabilités partagées donc, c'est comme quand je dis qu'un enfant à la maison les parents s'en occupent mais quand on envoie à l'école se sont les maîtres, les directeurs et ainsi de suite donc c'est |

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>tout une chaîne , donc je ne vois pas une contrainte donc c'est juste une question de responsabilité . », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.</p> |
| <p>Organisation des pratiques éducatives des ER</p> | <p>Profil de formation du personnel enseignant</p> | <p>« Le profil du personnel enseignant nous les formons par les différents séminaires, il y a les séminaires et la sensibilisation aussi il y'a beaucoup plus les séminaires, parfois avec les ONGs parfois avec le PAREC ça dépend. », IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulaï_06.11.2023.</p> |
| | <p>Prise en charge éducative des ER au sein de l'école</p> | <p>«La prise en charge est très simple, la prise en charge c'est quoi au départ on a créé tout enfant inscrit ici avait droit à une tenue ; un kit scolaire ; le kit scolaire était composé de cahier ; ardoise et stylo pour encourager. Au fil du temps les années passent les choses changes avec les crises partout dans le monde, certains partenaires sont partis et quand les partenaires partent les charges augmentent et les charges augmentent on diminue les choses donc on ne donnait plus les kits scolaires on donnait que les tenues seulement ceux qui n'avaient pas de tenue on les donnait et l'éducation gratuite. Mais en fin ils ont mis en place eux-mêmes un système de parent d'élève pour suivre les enfants pour que les enfants ne fuient pas l'école pour les ramener à l'école, donc les parents</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>d'élèves ils ont leur bureau il paye 500 francs par élève et ça, c'est pour eux », IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023</p> |
| | <p>Langues de communication ou de transmission des connaissances</p> | <p>« à ce niveau je crois que le problème est régional, dans toute la région de l'Est plus particulièrement ici ils sont composés de 95% des réfugiés tous sont sorti de la Centrafrique, leur langue locale là-bas c'est le sangou mais il y a quand même des efforts, mais l'outil de communication le plus utilisé c'est le sangou pour que l'enseignant puisse se faire comprendre avec le système qu'on a mis en place par rapport aux réfugiés, donc le condensé du cours doit être soit en sangou soit en fou foubé pour que la communication passe», IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulai_06.11.2023.</p> |
| | <p>Activités ou messages adressés aux ER et parents</p> | <p>« l'éducation est la base de tout chez un enfant et aujourd'hui les enfants réfugiés, tous les enfants même ont de manière générale droit à l'éducation et de nos jours un enfant qui n'a pas fréquenté est comme un aveugle c'est ce qu'on les fait comprendre et ils ont vécu des situations atroces donc ce côté les a vraiment ouvert les yeux et ça les a vraiment fait comprendre l'importance de l'éducation ,donc on</p> |

| | | |
|---|--|--|
| | | <p>les sensible sérieusement sur l'importance de l'éducation et cette sensibilisation porte ces fruits parce que les parents inscrivent de plus en plus leur enfant à l'école », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.</p> |
| | <p>Organisation de l'éducation des ER face au c congés ou absences des enseignants</p> | <p>« Manque c'est à absence, absence mais la plupart des absences sont permissionnaires, lorsqu'il y'a absence des enseignants on essaie de mettre un enseignant, on prend toujours des dispositions à ce qu'un enseignant le plus dynamique soit stable l'établissement pour qu'il puisse veiller sur les autres classes » IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.</p> |
| <p>Obstacles qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des ER</p> | <p>Difficultés à l'accessibilité financière</p> | <p>« difficultés financières, les conditions de vie de ces parents réfugiés sont malheureuses vous savez si vous insistez même pour les frais d'APE qui se lèvent à 2000, quelqu'un va venir te dire que celui qui n'a pas mangé ne peut dire qu'il va payer 2000 et si vous dites que vous allez mettre un enfant dehors parce qu'il n'a pas payé vous-même vous êtes en tort, donc ces gens survivent ». IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023.</p> |

| | | |
|---|-------------------------------------|---|
| | Incitation financière | « Motivation financière non les enfants n'ont pas une motivation financière, non depuis ces dernières années parce qu'il fut un temps les deux partenaires cités plus haut les assistaient en ce qui concerne les kits scolaires de manière limité plus qu'on privilégiait les plus méritant et l'autre s'attelaient sur la fourniture des tenues scolaire et à un certain moment ces uniformes n'étaient pas conformes. Oui il y'avait également un temps ou PLAN avait pris en charge quelques élèves mais par le biais de leur parent », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023. |
| Difficultés liées à l'accessibilité socioculturelle des ER | Qualité de l'éducation offerte | « au niveau de Gado Badzéré malgré tous ces problèmes nous faisons quand même des efforts donner le mieux qu'il faut pour ces enfants-là au niveau de Gado non seulement pour les enfants là mais pour les nationaux aussi la preuve en est qu' au niveau de statistique pour nos examens nous sommes à 100% à nos examens que ça soit pour l'entrée en 6eme ou certificat d'étude primaire nous faisons tout pour donner le mieux » IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023. |
| | Connaissances des services offertes | On informe aux responsables des secteurs et à leur tour il informe les leaders religieux et communautaires qui informeront les parents d'élève c'est comme ça que ça se passe. » IDI_reponsable du site Gado-Badzéré |

| | | |
|-------------------------|---|---|
| | | _site Gado badzéré_08.11.2023 |
| | Perceptions de la relation d'accompagnement entre enseignants et élèves | « ah ils ont une bonne relation pédagogique, les enseignants sont formés pour aider ces enfants à s'intégrer facilement, euh au début de leur arriver c'était difficile mais maintenant je pense que ça, les enseignants s'en sortent avec ces élèves », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023. |
| | Niveau de sécurité | « au niveau de sécurité moi j'ai pris mes dispositions en interne c'est trop compliqué parce qu'on ne peut pas mettre un gardien dans chaque coin et c'est la même chose qu'on ne peut pas mettre un policier dans chaque école donc ce n'est pas facile pour la sécurité, il y'a le vandalisme ceux qui sont au quartier viennent avant que je vous reçoive je passais le temps à les chasser, ils ne sont pas de cette école je ne sais pas ce qu'ils viennent faire dans cette école ni d'ailleurs mais ils trouvent quand la possibilité de venir nous gêner ». IDI_Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023. |
| Abandon scolaire | Perceptions de l'abandon scolaire | « Si un enfant abandonne l'école c'est apprendre le banditisme est ce qu'il sera serviable, il s'habitue avec les jeux de hasard et les cinémas même si on le ramène à l'école il ne part pas il décroche pour aller jouer, parce que je |

| | | |
|--|---|---|
| | | vois la plupart des enfants qui abandonnent là ils ne font que le voyeurisme vraiment les parents doivent surveiller leurs enfants », IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023. |
| | Classe critique d'abandon scolaire | «Les classes critiques vraiment on ne peut pas situer parce que même à la SIL un enfant peut commencer après il abandonne il ne finit, parce que même prenons un exemple du CM2 un enfant peut payer ces frais d'examen mais il ne vient pas composer il abandonne donc on ne peut pas définir les classes critiques d'abandon », IDI_Directrice école publique de Garoua boulai 1b_07.11.2023. |
| | Facteurs explicatifs de l'abandon scolaire | « Si les parents n'ont pas d'argent les enfants vont finir par abandonner l'école, parce que parfois nous n'avons pas même de quoi manger ce qui fait l'enfant ne peut aller à l'école sans manger lui-même il va refuser de partir à l'école et nous les parents ont ni peut rien» » IDI_President de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023. |
| | Mécanismes de prévention et de gestion d'abandon scolaire | « Comme je le disais tout à l'heure ce n'est que la sensibilisation qu'on utilise pour parler de l'importance de l'école, comme ça ceux qui sont conscient même ne vont pas abandonner. IDI_chef du 3e degrés_Gado- |

| | | |
|---|--|--|
| | | badzéré_08 .11.2023. |
| | Instances de prévention et de gestion de l'abandon scolaire | « Il y'a les associations, l'école et le HCR et même nous au niveau de l'école coranique et de la mosquée on parle à ces enfants pour qu'ils n'abandonnent pas l'école donc c'est comme ça », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023. |
| | Perceptions sur le degré d'implication des parents de l'abandon scolaire | « Beaucoup de parents ne s'intéressent pas à ça beaucoup de parent quand ils ont envoyé les enfants à l'école ils oublient qu'eux devraient suivre ces enfants c'est pour ça que on a ce problème parce que certains parents eux même ils viendront dire que mon enfant ne viendra pas demain à l'école si tu demandes pourquoi, pour aller au champ on va, on va il va aller m'aider donc c'est un problème aussi de ce côté » IDI_ Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023. |
| Acteurs qui peuvent empêcher ou faciliter l'inscription et le maintien à l'école | Acteurs qui peuvent faciliter l'inscription et le maintien à l'école | « faciliter oui les leaders religieux et traditionnels qui le font de manière très rigoureuse même parce qu'avant la rentrée lorsque les inscriptions commencent nous passons par eux pour diffuser l'information peut être lors des prières de vendredi , et lorsqu'il y a abandon l'APE les informe il sensibilise les parents et il y a des moments où le thème de prêche porte sur l'importance de l'éducation et à ce niveau il y'a aussi la chefferie qui intervient pour sensibiliser sur l'importance de l'éducation », IDI_reponsable du site Gado-Badzéré 08.11.202. |
| | Acteurs qui | « oui il y en a beaucoup même , |

| | | |
|---|---|--|
| | peuvent empêcher l'inscription et le maintien à l'école | comme je l'ai dit la mère envoie l'enfant aller chercher du bois peut-être même trois jours successif s'il repart à l'école qu'est-ce qu'il va comprendre rien donc il sera difficile de rattraper les autres et aussi le commerce ils n'ont pas de jour fixe pour envoyer l'enfant aller vendre le jour qu'ils ont un truc à vendre l'enfant ne part pas à l'école mais on l'envoie vendre plutôt la plupart des enfants réfugiés qui ont abandonné l'école comme tu vois là c'est de cette façon qu'ils ont abandonné ; même la famine , si les adultes aussi ont faim ils ne pourront étudier comme je te disais tout à l'heure la raison que certains parents ont pour envoyer leurs enfants d'aller faire du commerce ou autres choses c'est la famine , s'il y'avait pas la famine ils n'allaient pas envoyer leurs enfants d'aller vendre ou ramasser du bois » IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023. |
| Rôle que pourraient jouer certains acteurs pour la promotion de l'éducation des ER | Rôle de l'Etat | « il faut savoir l'Etat joue un rôle important dans l'éducation des enfants, déjà ici à Gado nous avons quatre groupes en ce qui concerne l'école primaire et nous avons des infrastructures ,l'Etat également affecte le personnel certes c'est ,ils ont beaucoup à faire et maintenant à côté de cela l'Etat à travers notamment les attentes qui sont l'administration travail en quotidien avec la communauté il y'a également l' adjoint au sous-préfet ne cesse de rappeler aux parents l'école primaire au Cameroun est obligatoire pour tous les enfants et les parents qui n'envoie pas son enfant |

| | | |
|--|-----------------------|--|
| | | à l'école s'expose aux sanctions je pense que cela est appeler à chaque fois que l'occasion se présente aux parents voici ce que l'Etat fait pour accompagner les enfants réfugiés dans leur éducation » IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023. |
| | Rôle de la communauté | « les leaders font partis de la communauté certes quand vous êtes leader vous devez être responsable , à notre niveau ici on a pas de financement pour les soutenir mais on les sensibilise on mène le suivi donc on est un maillon entre l'administration et les parents, nous avons une conversation continue avec les parents les cadresurs et les membres du comité de l'éducation c'est à peu près ce que nous menons la sensibilisation sur l'importance de l'éducation je crois que beaucoup ont compris si vous sillonnez vous allez voir qu'au moins quatre-vingt pour cent sont à l'école malgré toutes les difficultés que les parents rencontrent», IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023. |
| | Rôle des parents | « Les responsabilités doivent être partagée, donc pour moi les parents doivent soutenir l'Etat et ces partenaires dans l'éducation des enfants parce que si les parents n'encouragent pas les enfants à aller à |

| | | |
|---|---|---|
| | | l'école tout ce que les autres ferons sera peine perdue », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023. |
| Identification des prestataires de services en matière de l'éducation des ER et les synergies utiles | Structures œuvrant en faveur de l'éducation | « Mais le premier partenaire c'est le gouvernement, le gouvernement il assure la sécurité ; santé ; éducation c'est le premier partenaire globalement, c'est le gouvernement qui met la sécurité dans le camp direct ou indirect donc le premier partenaire c'est gomna et d'autres partenaires c'est le privé » IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023 |
| | Service offertes par les prestataires | «Le HCR vient donc en charge pour assister l'Etat sur l'appui du personnel et le système éducatif des enfants réfugiés, soutien au niveau des infrastructures aux enfants nationaux organise les séminaires de formation et renforcement de capacité. PLAN à son niveau cible les établissements qui n'ont pas de tables banc, eau, paquet minimum, soutien sanitaire. L'assistance apportée aux enfants réfugiés avant était une assistance totale, on prend le nombre d'enfant on leur donne la tenue, on paie leur APE, la prise en charge était totale, de nos jours nous sommes dans le cadre d'autonomisation, dont maintenant on cible certains élèves pour prendre en charge leur éducation. PLAN deux ans déjà au primaire paie frais d'examens aux élèves de CMII, APE, manuel scolaire et kits scolaires parce que le bailleur de fond n'a plus de fond. Les enfants déplacés qui quittent Gado pour la scolarisation dont la charge est prise totalement, leur donne l'argent. PLAN cash éducation vient en appui |

| | | |
|----------------------------|---|---|
| | | <p>aux enfants vulnérables leur cible est la région de l'Est et l'Adamaoua au niveau de l'école primaire on donne 20.000FCFA par enfant à travers CBT éducation, PLAN vient en appui aussi au paiement des maîtres parents qui sont payés 30.000FCFA/mois en faveur des enfants réfugiés » ; IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.</p> |
| | Synergies utiles | <p>« Ah c'est le HCR et PLAN puisque ils nous aident déjà mais comme ce n'est pas tout le monde qui a accès à ces aides et aussi le Liman et les maîtres de l'école coranique peuvent aussi travailler avec ces organismes en conscientisant les parents sur l'importance de l'école », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.</p> |
| Questions générales | Effectif pléthorique dans les salles de classes | <p>« Vous voyez nous souffrons vraiment au même titre que ces élèves, regardez vous-même dites comment la SIL à elle seule avec un effectif de 368 élèves, imaginez les conditions d'apprentissage des élèves bon euh ». IDI_Directrice école publique de Garoua boulai 1b_07.11.2023.</p> |
| | Classe ayant le plus petit effectif | <p>« Les classes euh vous savez au fur et à mesure qu'on monte c'est-à-dire de la SIL au CM2 les enfants réfugiés disparaissent dans les salles de classe comme je vous ai dit 156 se retrouve à la SIL et quand on arrive au cours moyen deux on se retrouve à 46 dans au fur à mesure qu'on grandit dans les salles de classe l'effectif diminue », IDI_Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023.</p> |

| | | |
|--|---|--|
| | | |
| | Classe ayant le plus grand effectif | « Et la salle qui a le plus petit effectif c'est le CM2 qui compte pour le moment 61élèves ». IDI_Directeur école publique de goza_Garoua-boulai_07.11.2023. |
| Disponibilité et accessibilité des écoles | Ecoles fonctionnelles pour les ER | « Beaucoup d'écoles, beaucoup nous avons plus 38 écoles primaires beaucoup d'écoles, toutes ces écoles il y'a les réfugiés, il y'a les réfugiés partout, le tableau que vous voyez là déjà 7 écoles privées non déjà 9 je vais réajuster, nous avons dans les 67 écoles il y 'a les réfugiés partout», IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulaï_06.11.2023. |
| | Disponibilité effective des manuels scolaires et outils pédagogique | « non ils n'ont pas de problèmes en ce sens , c'est eux-mêmes le problème parce qu'ils ne mettent pas ça en valeur parce que les parents ne viennent pas s'enregistrer pour que les enfants bénéficiers des documents vous voyez non voilà les cartons ,les livres sont là les cahiers sont là , moi je ne vais pas entrée dans les quartiers commencer à distribuer les livres il faut que les parents viennent donnés leur nom et prénom et je les enregistre ,ils déchargent les cahiers et les livres je leur donne pour qu'ils aillent travailler à la maison avec l'enfant pour que je sois sûr qu'ils vont me ramener les |

| | | |
|--|----------------------|--|
| | | mêmes documents c'est un peu ça », IDI_ Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023. |
| | Moyen de déplacement | « Le moyen de déplacement euh ça dépend de chaque parent, certains parents arrivent à payer le transport à leurs enfants mais la majorité de ces enfants vont à pied parce que la situation financière de leurs parents ne permet pas », IDI_chef du 3e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023. |
| | Aides apportées | « Ah oui ils avaient apporté des aides, ADF avait apporté de l'aide et cette aide concernait les tissus pour les tenues, donc les parents venaient s'en procurer le tissu et partaient faire coudre au prix de 1500 francs mais cette année il y a eu aucune aide pour le moment, peut-être ils viendront cette année aussi ou pas on ne sait pas » IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023. |

CHAPITRE4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre nous sert de cadre pour l'exploitation des données recueillies sur le terrain. Nous présenterons les données relatives aux guides d'entretiens. Dans un premier temps nous ferons l'analyse descriptive qui nous permettra de présenter par strate le profil des enquêtés, ce travail sera présenter sous forme de tableau. Dans un second temps nous ferons une analyse de contenu catégoriel des résultats de nos collectes de données.

4.1. Analyse descriptive des enquêtés

Une analyse descriptive des enquêtés est une méthode utilisée pour résumer et décrire les caractéristiques d'un groupe de personnes ayant participé à une enquête. Cette analyse nous permet de mieux comprendre le profil des répondants et d'interpréter les résultats de l'enquête.

4.1.1. Strate 1 : profil des directeurs d'écoles/enseignants/ONG /comites

Tableau 1 : récapitulatif strate1

| Numérotation | statut | sexe | Diplôme | Ancienneté |
|--------------|--|----------|---------------------|------------|
| R1 | Directeur | masculin | Capiem | 07 |
| R2 | Directeur | masculin | Capiem | 05 |
| R3 | Directeur | masculin | Capiem | 05 |
| R4 | Directrice | féminin | Licence MED | 08 |
| R5 | Directeur | masculin | Capiem | 08 |
| R6 | Directrice | féminin | Capiem | 01 |
| R7 | Gestionnaire de site réfugié | masculin | BTS | 09 |
| R8 | Agent de terrain | masculin | licence | 06 |
| R9 | enseignant | masculin | Baccalauréat | 04 |
| R10 | enseignant | masculin | probatoire | 02 |
| R11 | enseignant | masculin | Diplôme en arabe | 08 |
| R12 | Superviseur projet du projet réfugié auprès de l'ADF | masculin | | 10 |
| R13 | Président comité éducatif réfugié | masculin | baccalauréat | 09 |
| R14 | Animatrice pédagogique | féminin | baccalauréat | 05 |

Source : Enquête de terrain 21 Novembre 2023

Au niveau de cette strate nous remarquons une diversité de profil. Parmi les 14 personnes interrogées dans cette strate, 11 personnes sont de sexe masculin alors que 03 seulement sont de sexe féminin, cela se comprend car dans cette zone les hommes sont plus disposés à participer à l'entretien. Nous remarquons également que, au niveau de cette strate

parmi les six(6) chefs d'établissement interrogés 05 ont le CAPIEM (certificat d'aptitude pédagogique d'instituteurs de l'enseignement maternel et primaire) qui représente le diplôme professionnel de l'enseignement normal qui sanctionne la fin de la formation dans les ENIEG (écoles normales des instituteurs de l'enseignement général). Et un seul parmi ces chefs d'établissement a une licence en management de l'éducation, qui représente trois années de formation à la faculté de science de l'éducation. Nous constatons également à ce niveau que parmi ces directeurs une seule personne à une expérience de moins de cinq ans et les cinq autres ont une expérience comprise entre cinq et huit ans. Nous remarquons également dans cette strate que parmi les trois enseignants interrogés aucun d'entre eux n'a le diplôme requis pour enseigner, tous sont des maîtres parents d'élève qui sont formés à travers les séminaires organisés par les ONGs, l'IAEB et les directeurs d'école. Cela s'explique par le fait que les écoles primaires dans cette zone manquent énormément d'enseignants formés par l'Etat, ce qui entraîne le recrutement des maîtres parents pour combler ce manque. Cependant parmi ces trois enseignants interrogés un seul a une expérience de plus de sept et les deux autres ont une expérience de moins de cinq.

Dans cette même strate nous remarquons également que les trois personnels des différentes ONGs interrogés et le président du comité éducatif interrogé ont une expérience comprise entre six et dix ans.

4.1.2. Strate 2 : profil des parents/ autorités traditionnelles/associations

Tableau 2 : récapitulatif strate 2

| Numérotation | Statut | Sexe | Ancienneté |
|--------------|------------------------------------|----------|------------|
| R1 | Parent d'élève | féminin | / |
| R2 | Parent d'élève | féminin | / |
| R3 | Parent d'élève | féminin | / |
| R4 | Leader religieux | masculin | 10 |
| R5 | Président Leader associatif (Sage) | masculin | 10 |
| R6 | Chef traditionnel troisième degré | masculin | / |

Source : enquête de terrain 21 Novembre 2023

Au niveau de cette deuxième strate nous avons également une diversité de profil, donc parmi les sept répondants nous avons trois parents de sexe féminin, cela s'explique par le fait que les mères sont les plus disponibles pour être interrogées et également par le fait que lors

de la descente sur le terrain les pères de familles sont généralement absents car ils sont occupé à chercher les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels. Nous avons également remarqué que parmi les leaders interrogés dont un leader traditionnel, un leader religieux et deux leaders associatifs aucun n'est de sexe féminin, ceci pourrait s'expliquer par le fait que c'est une zone dont la société est patriarcale. Cette diversité de profil nous permet d'avoir les différents points de vue sur les thèmes abordés à ce niveau, ce qui nous permettrait également de voir si ces points de vue sont divergents ou convergents.

4.1.3. Strate 3 : profil des participants aux FGD (Focus Group Discussion)

Tableau 3 : récapitulatif strate3

| Statut | Sexe | Age | Classe | Effectif |
|-----------------------|-------------|------------|---------------|-----------------|
| Elèves | Féminin | [10-12] | CMI | 08 |
| Elèves | féminin | [12-15] | CMII | 08 |
| Elèves | Masculin | [12-16] | CMI | 09 |
| Elèves | masculin | [12-17] | CMII | 08 |
| Parents d'élèves(FGD) | féminin | [25-50] | / | 11 |

Source : Enquête de terrain 21 Novembre 2023

Au niveau de cette strate qui regroupe les participants aux différentes discussions de groupe, nous constatons au niveau des discussions de groupe avec les élèves que, les filles ont une tranche d'âge comprise dans l'intervalle entre dix et douze ans au CMI et une tranche d'âge comprise dans l'intervalle entre douze et quinze ans au CMII. Cependant au niveau des discussions de groupe avec les garçons nous constatons que, au CMI les garçons ont une tranche d'âge comprise entre treize et seize ans et au niveau du CMII ils ont une tranche d'âge comprise entre douze et dix-sept ans. Nous remarquons à travers le récapitulatif de cette strate que les élèves de sexe féminin sont moins âgés que ceux du sexe masculin, ceci pourrait s'expliquer par le fait que les garçons sont plus susceptibles de redoubler ou de répéter une classe par rapport aux filles en raison de difficultés d'apprentissage ou de comportements perturbateur.

4.2. Analyse de contenu catégorielle

Dans cette section, nous allons explorer la méthodologie de l'analyse de contenu catégorielle, qui nous permettra d'organiser et d'interpréter les données recueillies, afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'éducation des enfants réfugiés.

4.2.1. Analyse de contenu relatif aux données reçues par les informateurs de la première strate

4.2.1.1. Analyse de contenu relatives aux connaissances sur les dispositifs institutionnels et convention en faveur de l'éducation des enfants réfugiés

Cette analyse de contenu se penche sur les connaissances des dispositifs institutionnels et conventions internationales qui soutiennent l'éducation des enfants réfugiés, mettant en lumière les cadres juridiques et les initiatives mises en place pour garantir leur droit à l'éducation dans des contextes souvent précaires.

4.2.1.1.1. Connaissance des dispositifs institutionnels et des conventions Internationales en faveur de l'éducation des enfants réfugiés

Sur la base des données recueillies auprès des directeurs d'écoles et de certains acteurs tels que les responsables du camp de Gado-Badzéré et site de Garoua_Boulaï des réfugiés visités , le président du comité, l'animatrice pédagogique...il ressort de l'analyse des données que ces enquêtés ont des connaissances sur les conventions et les dispositifs juridiques et institutionnels en faveur de l'éducation des réfugiés. Puisque ces derniers bénéficient des formations lors des séminaires avec certains ONGs sur le terrain ce qui leur facilite l'apprentissage de ces dispositifs et conventions. D'après ces acteurs interrogés ces dispositifs et conventions luttent en faveur de l'éducation des enfants réfugiés, car pour ces derniers les enfants réfugiés ont les mêmes droits que les enfants nationaux, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation. Cela reflète une sensibilité à l'égalité des droits et à la non-discrimination. Cependant il est clair que l'éducation de base est considérée comme une priorité, car elle est décrite comme obligatoire et gratuite pour tous les enfants vivant dans le pays y compris les réfugiés. Ceci est perceptible dans les déclarations suivantes :

« D'après nos différentes formations avec les humanitaires tels que le HCR et UNICEF nous avons eu des formations dans le domaine politique, juridique sur la gestion des élèves réfugiés dans nos écoles par exemple la formation dans le PSS (psychosocial support) qui nous permet de faire le management dans la gestion des élèves réfugiés », IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023.

Toutefois le deuxième constat à travers les propos du répondant 2 nous laisse comprendre que les enseignants ont dû s'adapter à cette nouvelle réalité en recevant des formations et des séminaires pour mieux comprendre et enseigner aux enfants réfugiés, qui ont souvent vécu des crises, des violences et des traumatismes. Cette formation vise à adapter les méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de ces enfants. Les

formations et séminaires destinés aux enseignants pour mieux comprendre et répondre aux besoins des enfants réfugiés témoignent d'une prise en charge des défis particuliers liés à l'éducation de ce groupe d'élèves. Cela reflète l'engagement à fournir un soutien pédagogique adéquat pour assurer leur réussite scolaire malgré les traumatismes et les violences qu'ils ont subi.

« Euh oui il arrive souvent, de fois mais pas totalement nous ne pouvons pas dire que nous maîtrisons car il arrive de fois que nous subissons des formations avec certains partenaires UNICEF, PLAN on s'adapte bref j'en passe ils nous parlent des droits des enfants, ils nous parlent des appuis psycho socio tout ça », IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

En résumé les participants mentionnent avoir reçu des formations sur les dispositifs juridiques et conventions internationales concernant les droits des enfants réfugiés, ainsi que sur la gestion de leur éducation.

4.2.1.1.2. Appréciation de ces politiques ou dispositifs

Les acteurs interrogés font une bonne appréciation de ces dispositifs et conventions en faveur de l'éducation de ces enfants. Car pour eux ces dispositifs et conventions jouent un rôle crucial dans la promotion de l'accès à l'éducation pour cette population vulnérable et ont également posé des bases solides pour promouvoir cet accès. En outre, pour ces répondants grâce à ces dispositifs et conventions, des programmes et politiques visant à garantir l'accès à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés, en mettant l'accent sur l'inclusion, la protection et la qualité de l'enseignement ont été élaborés. Cependant Certains participants tels que les directeurs d'écoles, expriment un besoin de directives plus claires sur la manière de prendre des décisions concernant les réfugiés. Cela suggère un besoin de plus de soutien ou de ressources pour les aider à gérer efficacement les questions liées à l'éducation des réfugiés.

« Bon vous savez que l'éducation, dans notre pays l'accès à l'éducation c'est pour tous les enfants et comme appréciation c'est une bonne chose et on est en train de former les enfants capable de s'autogérer dans l'avenir » IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IIA_09.11.2023

Le témoignage du deuxième répondant souligne un changement significatif dans les écoles suite à l'arrivée des enfants réfugiés. Cela a conduit à une augmentation du nombre d'élèves dans les salles de classe, créant ainsi des défis en termes d'infrastructures et de ressources humaines. Ainsi les partenaires tels que le HCR et l'UNICEF sont mentionnés comme ayant plaidé en faveur d'une éducation inclusive, où les enfants

réfugiés et les enfants autochtones fréquentent les mêmes écoles. Cela dénote une prise en compte des besoins spécifiques de ces enfants et une volonté de garantir leur accès à l'éducation dans un environnement non discriminatoire.

« quand les réfugiés arrivaient nouvellement les établissements avaient les étapes nécessaire, dont les établissement qui étaient au niveau du site les enfants réfugiés étaient de ce côté et les camerounais de l'autre côté mais à travers ces dispositifs juridiques le HCR et les autres partenaires comme UNICEF ils ont essayé de plaider en sorte que l'éducation des enfants soit vous voyez un peu non ,donc de telle sorte que les enfants réfugiés ne fréquentent pas une école à part et les camerounais à part donc ces dispositifs sont venus réunir ces enfants et favoriser vraiment l'insertion de ces enfants dans le système éducatif camerounais qui parle de l'inclusion et cette inclusion concerne véritablement les réfugiés qui sont euh... (Silence de réflexion) il y'a la partie genre qui est là et les enfants anti euh (Silence de réflexion) euh donc cette inclusion concerne non seulement les enfants réfugiés euh ces dispositifs juridiques sont venus associés donc les enfants réfugiés ne sont plus seul, en parlant de l'éducation de la jeune fille on parle également de l'inclusion et les enfants vivants avec un handicap donc j'apprécie vraiment ces dispositifs en faveur de l'éducation donc c'est un peu ça »
 IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.

En conclusion, l'appréciation générale de la mise en application de ces dispositifs juridiques et conventions internationales semble positive, avec des efforts notables pour assurer l'intégration, l'inclusion et le soutien pédagogique des enfants réfugiés au niveau primaire. Cependant, il est important de poursuivre ces efforts et de veiller à ce que les politiques et les pratiques reflètent réellement les principes d'égalité d'accès à l'éducation pour tous les enfants, indépendamment de leur statut de réfugié.

4.2.1.1.3. Contraintes liées à l'application de ces dispositifs et conventions

D'après certains acteurs interrogés tels les chefs d'établissement ; les acteurs humanitaires etc., à ce niveau, les contraintes liées à l'application de ces dispositifs et conventions sont quasi inexistantes. D'après ces acteurs la responsabilité de scolariser les enfants réfugiés ne doit pas revenir seulement à l'Etat et ces partenaires mais on doit également impliquer les parents et la communauté pour éviter tout d'obstacle à l'application de ces politiques. Cependant pour certains acteurs tels l'agent de terrain, l'animatrice pédagogique, directrice d'école, les contraintes à la mise en œuvre de ces dispositifs et conventions ne peuvent manquer, car pour ces répondants il y'a une énorme insuffisance en matière de financement cela ne favorise pas la mise en œuvre de ces dispositifs et conventions.

« les contraintes, quand les contraintes, bah vous savez un être humain ne peut pas être à cent pour cent parfait certes , les contraintes c'est des deux côtés donc je parle les

parents et le gouvernement et ses partenaires donc ils ont des responsabilités partagées donc, c'est comme quand je dis qu'un enfant à la maison les parents s'en occupent mais quand on envoie à l'école se sont les maîtres, les directeurs et ainsi de suite donc c'est tout une chaîne, donc je ne vois pas une contrainte donc c'est juste une question de responsabilité . », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

Le second verbatim fait état des difficultés financières, notamment en ce qui concerne le paiement des enseignants. Bien que le HCR ait fourni une assistance financière par le passé pour soutenir l'éducation des enfants réfugiés, cette aide semble avoir diminué ou cessé. Le financement insuffisant compromet la capacité des écoles à maintenir un personnel adéquat et à assurer la gratuité de l'éducation pour les enfants réfugiés.

« il y a plusieurs barrières à l'application de ces dispositifs nous avons par exemple l'exclusion sociale des réfugiés par les nationaux qui ne favorise pas la mise en application de ces dispositifs, sur le plan budgétaire il y a des difficultés qui ne facilitent aussi l'application de ces conventions parce qu'il faut former les maître parents d'élève pour être bien outillé qui nécessite des fonds mais y'a manque d'argent pour former », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.

En résumé les contraintes liées à l'application des dispositifs et conventions en faveur de l'éducation des enfants réfugiés comprennent l'insuffisance des ressources humaines, les problèmes de financement, les responsabilités partagées et les barrières linguistiques et culturelles. Pour surmonter ces défis, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les parties prenantes, d'accroître les investissements dans l'éducation des réfugiés et de promouvoir des politiques inclusives qui tiennent compte des besoins spécifiques de ces enfants.

4.2.1.2. Analyse de contenu relative à l'organisation des pratiques d'éducation des enfants réfugiés

Nous allons procéder à une analyse de contenu relative à l'organisation des pratiques d'éducation des enfants réfugiés, afin d'identifier les stratégies mises.

4.2.1.2.1. Profil de formation du personnel enseignant

Sur la base des données recueillies sur le terrain, il a été constaté que la majorité des enseignants bénéficient de formations continues à travers des séminaires et des sessions de sensibilisation. Ces formations peuvent être organisées en partenariat avec des ONGs ou d'autres organisations comme le PAREC. Cela indique un engagement envers le développement professionnel des enseignants pour améliorer leurs compétences pédagogiques et leur sensibilisation à diverses questions éducatives. Il est souligné qu'il n'y a pas de critères spécifiques de recrutement en raison du grand nombre de candidats. Cependant, il est

mentionné que les enseignants recrutés doivent être formés, bien que cela ne soit pas le critère principal. Une fois recrutés, les enseignants bénéficient de formations pédagogiques supplémentaires organisées par les ONGs et l'inspection de l'arrondissement de l'éducation de base pour porter main forte aux quelques enseignants de l'Etat présente dans les établissements.

« Le profil du personnel enseignant nous les formons par les différents séminaires, il y a les séminaires et la sensibilisation aussi il y'a beaucoup plus les séminaires, parfois avec les ONGs parfois avec le PAREC ça dépend. », IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulai_06.11.2023.

« Les séminaires, donc beaucoup plus les séminaires parce qu'il y a des formations des appuis sociaux ; psychosocial donc ici on a les maîtres de parent. » IDI_Directeur école publique de goza_Garoua-boulai_07.11.2023.

En résumé, le profil de formation des enseignants comprend la possession du CAPIEM ainsi que des formations continues des maitres parents à travers des séminaires et des sessions de sensibilisation. Le recrutement ne tient pas compte de la formation des candidats, car des formations pédagogiques supplémentaires sont également fournies, en particulier pour les enseignants non formés.

4.2.1.2.2. Prise en charge éducative des enfants réfugiés au sein des écoles

D'après les informations recueillies sur le terrain auprès de certains acteurs, tels que les directeurs d'école, les enseignants, les humanitaires... la prise en charge éducative des enfants réfugiés ce fait en sensibilisant et formant les enseignants aux problématiques liées à l'accueil des enfants réfugiés car cette prise en charge au sein de l'école primaire vise à assurer leur intégration, leur bien-être et leur réussite scolaire malgré les défis auxquels ils peuvent être confrontés. Il est également mentionné que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a précédemment pris en charge certains frais des enfants réfugiés pour passer le Certificat d'Études Primaires (CEP), ainsi que leurs frais de scolarité et même parfois leurs uniformes. Cependant, cette prise en charge est devenue sélective, avec certaines écoles bénéficiant de cette assistance et d'autres non. Cela a conduit à des inégalités, où certaines écoles ont reçu des ressources tandis que d'autres non, malgré un nombre élevé d'élèves réfugiés.

«La prise en charge est très simple, la prise en charge c'est quoi au départ on a créé tout enfant inscrit ici avait droit à une tenue ; un kit scolaire ; le kit scolaire était composé de cahier ; ardoise et stylo pour encourager. Au fil du temps les années passent les choses changes avec les crises partout dans le monde, certains partenaires sont partis et quand les partenaires partent les charges augmentent et les charges

augmentent on diminue les choses donc on ne donnait plus les kits scolaires on donnait que les tenues seulement ceux qui n'avaient pas de tenue on les donnait et l'éducation gratuite. Mais en fin ils ont mis en place eux-mêmes un système de parent d'élève pour suivre les enfants pour que les enfants ne fuient pas l'école pour les ramener à l'école, donc les parents d'élèves ils ont leur bureau il paye 500 francs par élève et ça, c'est pour eux », IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023

Cependant le répondant suivant affirme qu'il n'y'a pas de prise en charge spécifique pour les réfugiés mais elle concerne tous les élèves qui fréquentent. Il est souligné également que tous les enfants, qu'ils soient réfugiés ou non, sont traités de la même manière en ce qui concerne la prise en charge éducative. Des séances de discussion sont organisées avec les élèves pour souligner l'importance de l'éducation et les encourager à rester à l'école.

« oui il y'a un partenaire fondateur de l'école qui prend en charge le personnel enseignant, bon je veux dire 40% du personnel enseignant et l'autre partie les 60% il y'a un partenaire d'appuis qui est venu plus récemment qui appuie sur les 40% des enseignants et l'APE s'en charge du reste ,en fait il n'y a pas une prise en charge spécifique pour les enfants tous ceux qui fréquente ici sont traité de la même façon on organise des séances de discussions avec les élèves pour parler de l'importance de l'école qui va aider à les maintenir à l'école », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulai_06.11.2023.

En résumé, la prise en charge éducative des enfants réfugiés dans notre zone d'étude repose sur une combinaison de soutiens financiers du HCR, des ONGs et des partenaires de l'école, ainsi que sur la distribution des fournitures scolaires. L'approche est inclusive, visant à traiter tous les élèves de manière équitable et à encourager leur maintien à l'école à travers des séances de sensibilisation.

4.2.1.2.3. Langues de communication ou de transmission des connaissances

D'après certaines informations recueillies sur le terrain les enfants réfugiés rencontrent plusieurs contraintes liées à la langue d'apprentissage notamment, la barrière linguistique ces enfants ont des difficultés à s'exprimer et à comprendre la langue d'enseignement du pays d'accueil ce qui entrave leur participation en classe et leur compréhension des cours et leur apprentissage. La langue étant un outil essentiel pour l'apprentissage les enfants réfugiés qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement du pays d'accueil rencontrent des difficultés à suivre les cours et à progresser académiquement. Cependant pour certains répondants l'incompréhension de la langue d'enseignement n'est pas un obstacle pour les enfants réfugiés car, lorsqu'un enfant a du mal à comprendre l'explication en français l'enseignant l'emmène à

comprendre en l'expliquant avec l'une des langues locales s'il maîtrise au cas contraire il demande à l'un de ces camarades d'expliquer à ce dernier.

« bon ils ont des difficultés le français c'est la langue nationale du Cameroun et en RCA la langue nationale c'est le sangou jusqu'à ils tiennent l'hymne nationale en sangou , parce que j'ai déjà fait le concours de chant de l'hymne nationale ici là j'ai demandé que qui peut me chante l'hymne nation de la Centrafrique en français personne n'a chanté, que oh Centrafrique berceau de bantou ça s'arrête là, j'ai dit 5000 mille tout le monde personne n'a pu chanter donc ça les a dépassé et en arabe la cible c'est la religion parce que ils étaient persécutés à cause de leur religion ce qui a fait ils ont traversés la frontière pour devenir réfugié, tu vois non donc qu'est-ce qu'il faut faire pour ne pas les laisser sans enseignement de leur religion c'est-à-dire ils seront perdu c'est pourquoi on a mis l'enseignement en arabe où on les enseigne les hadiths, le Coran et on exige aux enfants de prier ici à l'école mais le français là bien qu'ils font session arabe on les exige le français , parce que le français là euh les maîtres sont camerounais ils ne s'expriment pas en sangou donc la compréhension est difficile », IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023

Pour le répondant suivant, malgré la présence du français et de l'anglais comme langues officielles, les langues locales comme le foubé et le sangou sont largement utilisées, notamment dans les écoles où les enfants les parlent couramment. Cela peut poser un défi pour les enseignants qui ne sont pas formés à enseigner dans ces langues.

« à ce niveau je crois que le problème est régional, dans toute la région de l'Est plus particulièrement ici ils sont composés de 95% des réfugiés tous sont sorti de la Centrafrique, leur langue locale là-bas c'est le sangou mais il y a quand même des efforts, mais l'outil de communication le plus utilisé c'est le sangou pour que l'enseignant puisse se faire comprendre avec le système qu'on a mis en place par rapport aux réfugiés, donc le condensé du cours doit être soit en sangou soit en fou foubé pour que la communication passe», IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulai_06.11.2023.

En résumé, l'obstacle lié à la langue pour l'apprentissage dans cette région réside dans la diversité linguistique, la prédominance des langues locales et les défis de communication.

4.2.1.2.4. Activités ou messages spécifiques adressés aux enfants et aux parents d'enfants réfugiés

Sur la base des données recueillies sur le terrain les discussions de groupes et causeries éducatives sont souvent organisées au sein de l'établissement par le chef de l'établissement et aussi par l'animatrice pédagogique de l'IAEB pour sensibiliser les enfants réfugiés et les parents également sur l'importance de l'éducation. Ils soulignent également que l'éducation

est un droit fondamental pour tous les enfants, y compris les enfants réfugiés. Cela met en avant l'importance de l'éducation comme base pour leur avenir. Les verbatims suivant fournissent un aperçu de cette observation :

« l'éducation est la base de tout chez un enfant et aujourd'hui les enfants réfugiés, tous les enfants même ont de manière générale droit à l'éducation et de nos jours un enfant qui n'a pas fréquenté est comme un aveugle c'est ce qu'on les fait comprendre et ils ont vécu des situations atroces donc ce côté les a vraiment ouvert les yeux et ça les a vraiment fait comprendre l'importance de l'éducation ,donc on les sensible sérieusement sur l'importance de l'éducation et cette sensibilisation porte ces fruits parce que les parents inscrivent de plus en plus leur enfant à l'école », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

« Ce sont les sensibilisations pour qu'ils emmènent les enfants à l'école, ce sont beaucoup plus les sensibilisations, les messages sont les mêmes on les montre l'importance de l'éducation », IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_garoua-boulaï_06.11.2023.

En résumé, les messages adressés aux parents et élèves réfugiés mettent l'accent sur l'importance de l'éducation, encouragent l'inscription et la fréquentation scolaire, soutiennent l'intégration sociale et fournissent des informations sur les ressources disponibles pour les aider à réussir dans le système éducatif.

4.2.1.2.5. Organisation de l'éducation des enfants face aux congés ou absences du personnel enseignant

Selon les données recueillies auprès des directeurs et enseignants, lorsqu'il y'a un enseignant qui est absent, le responsable de l'établissement demande à l'enseignant présent de jumeler les élèves dont l'enseignant est absent avec les élèves de sa salle de classe pour résoudre ce problème, cela signifie probablement que les classes sont combinées lorsque le nombre d'enseignants disponible est insuffisant, ce qui peut avoir un impact sur la qualité de l'enseignement et la charge de travail des autres enseignants. Lorsqu'un enseignant est absent, des mesures sont prises pour trouver un remplaçant. Cela témoigne d'une organisation visant à minimiser les interruptions dans l'enseignement. Il est également souligné l'importance d'avoir un enseignant stable et dynamique à la tête de l'établissement, capable de superviser les autres classes en l'absence d'autres enseignants.

Cependant le témoignage souligne également un déficit d'enseignants de l'État, ce qui contraint l'école à faire appel à des enseignants payés par l'Association des Parents d'élèves

(APE). Cela crée une dépendance vis-à-vis du financement de l'APE et peut entraîner des inquiétudes quant à la qualité de l'enseignement.

« Oui quand il y'a urgence, comme maintenant la maitresse de la SIL est avec son enfant qui est interné à l'hôpital et comme il y'a deux sil on a jumelé et parfois quand il n'y'a pas d'enseignant là moi-même je sors enseigner ». IDI_ Directrice école publique de Garoua boulai 1b_07.11.2023.

« Manque c'est absence, mais la plupart des absences sont permissionnaires, lorsqu'il y'a absence des enseignants on essaie de mettre un enseignant, on prend toujours des dispositions à ce qu'un enseignant le plus dynamique soit stable dans l'établissement pour qu'il puisse veiller sur les autres classes » IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

En conclusion, ces verbatim mettent en lumière les défis quotidiens auxquels font face les écoles dans l'arrondissement de Garoua-Boulaï, notamment en termes de gestion des absences d'enseignants et ainsi que les stratégies mises en place pour répondre.

4.2.1.3. Analyse de contenu relative aux obstacles qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés

L'analyse de contenu suivante se penche sur les obstacles majeurs qui entravent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés, en mettant en lumière des défis systémiques, sociaux et psychologiques auxquels ces jeunes sont confrontés dans leur quête d'éducation.

4.2.1.3.1. Difficultés à l'accessibilité financière

Les données collectées sur le terrain nous permettent de comprendre que l'école primaire est gratuite dans notre zone d'étude, les élèves ne payent que les frais d'APE. D'après certains répondants, certains réfugiés arrivent à subvenir aux besoins scolaires de leurs enfants grâce aux aides qu'ils reçoivent de certains organismes ce qui les permettent de scolariser leurs enfants. De plus l'argent déboursé pour l'APE dépend de chaque établissement cette somme est comprise dans l'intervalle [2000-5000FCFA] d'après les informations collectées. Cependant certains acteurs interrogés affirment que malgré cette modique somme que doivent payer les parents, certains parents réfugiés se trouvent dans l'incapacité de devoir déboursé cette somme car ne reçoivent aucune aide ne serait-ce qu'une aide alimentaire, à ce problème vient s'ajouter les dépenses liées à l'achat des manuels et kits scolaire ce qui parfois explique la démission de l'école de certains élèves. Ainsi les familles

de réfugiés peuvent avoir des difficultés à subvenir à leurs besoins de base, ce qui rend difficile le financement de l'éducation de leurs enfants.

« difficultés financières, les conditions de vie de ces parents réfugiés sont malheureuses vous savez si vous insistez même pour les frais d'APE qui se lèvent à 2000, quelqu'un va venir te dire que celui qui n'a pas mangé ne peut dire qu'il va payer 2000 et si vous dites que vous allez mettre un enfant dehors parce qu'il n'a pas payé vous-même vous êtes en tort, donc ces gens survivent ». IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023.

Il existe des disparités entre les réfugiés en termes de soutien financier d'après l'analyse du deuxième verbatim. Certains bénéficient d'une assistance alimentaire qui peut contribuer à financer l'éducation de leurs enfants, tandis que d'autres ne bénéficient pas de cette opportunité et doivent se débrouiller seuls. En raison de contraintes financières, de nombreux enfants réfugiés peuvent commencer l'école, mais être contraints de cesser avant la fin du parcours en raison du manque de ressources pour couvrir les frais scolaires. Cela peut entraîner un décrochage scolaire et compromettre leur avenir éducatif.

« les difficultés sont vraiment énorme puisque les réfugiés comme vous les voyez ils sont deux catégories de réfugié , ceux de l'assistance alimentaire cette catégorie de réfugié est assistée par PAM par monitoring qui les envoie l'argent chaque fin du mois sur le téléphone et eux avec ça quand même ils ont une bonne ressource pour s'occuper de la scolarité de leurs enfants mais il y'a d'autres qui ne bénéficient pas de cette opportunité qui se battent parfois tu trouves une maman seule avec une ;deux ou trois enfants au quartier et deux partent à l'école, il faut qu'elle vende le bois pour tenir donc voilà les difficultés sont énormes c'est pourquoi l'enfant va toujours commencer l'école avec les autres mais il ne va jamais finir avec eux et il va avoir décrochage en route parce que le parent ne peut plus. Mais si ce que tous ces parents de réfugiés étaient assistés ne serait est ce que l'assistance alimentaire quand l'enfant mange bien je crois que l'enfant n'aura pas de soucis, il n'aura pas de difficulté d'aller à l'école mais la maman même n'arrive pas à manger c'est l'enfant qui va manger vous voyez vraiment ces difficultés sont vraiment énormes », IDI_reponsable du site Gado-Badzéré _site Gado badzéré_08.11.2023

4.2.1.3.2. Incitations financières

D'après les données recueillies et le constat fait sur le terrain, au niveau de l'établissement les élèves réfugiés ne reçoivent aucune motivation financière, par contre les ONGs font bénéficier à certains parents des AGR pour qu'ils puissent scolariser leurs enfants sans difficultés. Certains acteurs affirment également que les ONGs recensent certains élèves pour payer leur frais d'APE et les distribuer les fournitures et les kits scolaires.

L'interlocuteur suivant évoque un manque de motivation financière pour les enfants réfugiés, soulignant que cela n'a pas été le cas, au cours des dernières années. Il mentionne que par le passé, certains partenaires fournissaient des kits scolaire de manière limitée, en privilégiant les élèves les plus méritant et rappelle également que PLAN a pris en charge certains élèves par le biais de leurs parents.

« Motivation financière non les enfants n'ont pas une motivation financière, non depuis ces dernières années parce qu'il fut un temps les deux partenaires cités plus haut les assistaient en ce qui concerne les kits scolaires de manière limité plus qu'on privilégiait les plus méritant et l'autre s'attelait sur la fourniture des tenues scolaire et à un certain moment ces uniformes n'étaient pas conformes. Oui il y'avait également un temps ou PLAN avait pris en charge quelques élèves mais par le biais de leur parent », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.

Le second interlocuteur soulève également le manque de motivation financières au niveau de l'école pour les enfants réfugiés, mais mentionne que certaines motivations financières sont fournies par les ONG au niveau du quartier, sous forme d'activités génératrice de revenus.il évoque ensuite un projet nommé CBT où PLAN enregistre les enfants à l'école et leurs parents reçoivent de l'argent pour soutenir leur éducation.

« ici je , à notre niveau je ne trouve pas une motivation financière , au niveau de l'école parce que si c'est au niveau de l'école je ne trouve aucune motivation financière mais si c'est au quartier ils font leurs différentes occupations parce qu' il y'a des ONGs qui viennent à leur secours en leur octroyant des activités génératrices de revenue là c'est au quartier certaines en bénéficient d'autres n'en bénéficient pas, voici une activité comme celle-ci aussi ça, c'est le projet CBT ou PLAN partenaire passe par l'école afin d'enregistrer chaque enfant et d'envoyer chez les parents un peu d'argent pour les permettre de payer de soutenir la scolarité de l'enfants ils l'ont il y'a de cela ... c'est le deuxième projet ici ils l'ont fait l'année dernière et cette année aussi ils l'ont fait », IDI_reponsable du site Gado-Badzéré site Gado badzéré_08.11.2023.

4.2.1.4. Analyse de contenu relative aux difficultés liées à l'accessibilité socioculturelle des enfants réfugiés

4.2.1.4.1. Qualité de l'éducation offerte

La qualité de l'éducation offerte aux enfants réfugiés d'après les informations collectées sur le terrain est très appréciable la quasi-totalité des acteurs interrogés affirment que les élèves réfugiés sont plus intelligents que les élèves nationaux, ils comprennent les cours enseignés. Ce premier interlocuteur exprime une perception positive de la qualité de l'éducation offerte aux enfants réfugiés. Il affirme que ces enfants sont intelligents et qu'ils

comprennent bien les enseignements, même s'ils peuvent avoir des difficultés avec la langue. Malgré l'obstacle linguistique, les enfants réfugiés sont capables de tirer profit de l'éducation qui leur est proposée.

« Bon moi sincèrement ces enfants sont intelligents ils comprennent très bien, ils ont juste un problème de langage mais sinon ils comprennent », IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulaï_06.11.2023.

Au niveau du second verbatim le répondant mentionne, les statistiques comme preuve du succès de l'éducation dans notre zone d'étude. Le fait d'avoir un taux de réussite de 100% aux examens d'entrée en 6ème et au certificat d'études primaires de l'année scolaire 2021-2022 est présenté comme une indication de la qualité de l'éducation offerte, à la fois pour les enfants réfugiés et nationaux. Malgré les problèmes rencontrés dans notre terrain d'étude, il est souligné que des efforts sont faits pour offrir le meilleur aux enfants réfugiés et nationaux. Cela témoigne d'un engagement envers l'éducation, même dans des circonstances difficiles.

« au niveau de Gado Badzéré malgré tous ces problèmes nous faisons quand même des efforts donner le mieux qu'il faut pour ces enfants-là, au niveau de Gado non seulement pour les enfants là mais pour les nationaux aussi la preuve en est qu' au niveau de statistique pour nos examens nous sommes à 100% à nos examens que ça soit pour l'entrée en 6eme ou certificat d'étude primaire nous faisons tout pour donner le mieux » IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023.

En résumé, ces verbatim indiquent une appréciation générale positive de la qualité de l'éducation offerte aux enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado Badzéré, malgré les défis rencontrés.

4.2.1.4.2. Connaissance des services offerts

Les parents réfugiés sont informés des services offerts par le biais de plusieurs instances à savoir les autorités locales, les ONG et l'école elle-même. Ces répondants affirment, *« Le plus souvent on organise les réunions avec les directeurs d'écoles et les leaders communautaires ou religieux qui font passer le message, c'est ainsi qu'on fonctionne. » IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_garoua-boulaï_06.11.2023.*

« On informe aux responsables des secteurs et à leur tour il informe les leaders religieux et communautaires qui informeront les parents d'élève c'est comme ça que ça se passe. » IDI_reponsable du site Gado-Badzéré _site Gado badzéré_08.11.2023

En résumé, l'information des parents des ER sur les services offerts peut se faire à travers une collaboration entre les écoles, les ONG et les autorités locales. Il est important de mettre en place des mécanismes de communication efficaces pour garantir que les parents

soient informés et impliqués dans le processus d'accès aux services éducatifs pour leurs enfants.

4.2.1.4.3. Perception de la relation d'accompagnement entre enseignants et élèves

D'après le constat fait et les données collectées sur le terrain la relation d'accompagnement entre les élèves et leurs enseignants est harmonieuse, il existe une relation d'interaction pédagogique et reçoivent le même enseignement que les autres élèves. Certains acteurs tels les directeurs d'écoles et des enseignants affirment avoir reçu des formations auprès des ONGs sur la façon de se tenir avec les élèves réfugiés étant donné que ces réfugiés sont quittés de chez eux dans de très mauvaises conditions et jusqu'à présent restent très vulnérables.

« ah, ils ont une bonne relation pédagogique, les enseignants sont formés pour aider ces enfants à s'intégrer facilement, euh au début de leur arriver c'était difficile mais maintenant je pense que ça va, les enseignants s'en sortent avec ces élèves », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.

Au total ce verbatim met en lumière une perception positive de la relation d'accompagnement entre enseignants et élève réfugiés. Le répondant souligne également que ces enseignants sont formés pour les aider à s'intégrer facilement, bien que qu'il y'ait eu des difficultés initiales à leur arrivée, il estime que les enseignants parviennent désormais à bien s'en sortir avec ces élèves.

4.2.1.4.4. Niveau de sécurité

D'après les informations recueillies sur le terrain la sécurité est un grand problème. La sécurité au niveau des écoles où fréquentent les enfants réfugiés est à revoir, d'après les directeurs d'école, les acteurs interrogés au sein des organismes ou des comités qui luttent en faveur de l'éducation des enfants réfugiés, la sécurité n'est pas appréciable. Le premier verbatim souligne un accident tragique impliquant un élève percuté par un camion en revenant de l'école. Cela met en évidence un besoin urgent d'amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles, avec notamment des appels à la mise en place de panneaux de signalisation et de ralentisseurs. Cette situation nécessite une action concertée des autorités locales et du ministère des Transports pour assurer la sécurité des élèves sur le chemin de l'école.

« Pas plus tard que euh, Il y'a de cela deux ou trois semaines nous avons perdu un enfant qui revenait de l'école qui a été percuté par un camion il a perdu la vie. au niveau de la sécurité il y'a beaucoup à faire je pense qu'avec les autorités compétentes notamment la sous-préfecture un plaidoyer a été fait au ministère de transport pour la

mise en place des panneaux signalisation et les ralentisseurs pour quand même garantir la sécurité. Mais à notre niveau ce que nous faisons c'est encourager les élèves d'aller en groupe et peut être certains parents même accompagnent et lorsque vous voulez traverser à la sortie de l'école les enseignants les accompagne c'est un peu ça », IDI_reponsable du site Gado-Badzéré _site Gado badzéré_08.11.2023

Dans le deuxième extrait, il est mentionné que des mesures ont été prises au niveau interne pour assurer la sécurité des élèves, mais il est souligné que la situation est complexe et qu'il est difficile de garantir une sécurité totale. La présence de gardiens ou de policiers dans chaque coin ou chaque école est jugée peu réalisable. De plus, il est mentionné le vandalisme et la présence d'intrus dans l'école, ce qui souligne les défis supplémentaires auxquels les établissements peuvent être confrontés en matière de sécurité.

« au niveau de sécurité moi j'ai pris mes dispositions en interne c'est trop compliqué parce qu'on ne peut pas mettre un gardien dans chaque coin et c'est la même chose qu'on ne peut pas mettre un policier dans chaque école donc ce n'est pas facile pour la sécurité, il y'a le vandalisme ceux qui sont au quartier viennent, avant que je vous reçoive je passais le temps à les chasser, ils ne sont pas de cette école je ne sais pas ce qu'ils viennent faire dans cette école ni d'ailleurs mais ils trouvent quand même la possibilité de venir nous gêner ». IDI_ Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023.

En résumé, ces verbatim révèlent des défis importants en matière de sécurité dans les établissements scolaires, notamment en ce qui concerne la sécurité routière, le vandalisme et la présence d'intrus. Ils soulignent également la nécessité d'une action à plusieurs niveaux, impliquant les autorités locales et le ministère des Transports, ainsi que des mesures internes au sein des écoles pour garantir la sécurité des élèves.

4.2.1.5. Analyse de contenu relative à l'abandon scolaire

Dans section nous allons procéder à une analyse approfondie sur la question d'abandon scolaire.

4.2.1.5.1. Perception à l'abandon scolaire

D'après les acteurs du secteur éducatif rencontrés l'abandon scolaire est un sérieux problème chez les enfants réfugiés. Bon nombre d'enfants réfugiés abandonnent l'école en pleine année scolaire. Les directeurs d'école avec qui nous avons eu un entretien affirment qu'au début de la rentrée scolaire les classes sont bondées d'élève avec des effectifs pléthoriques, arriver au second trimestre pendant la saison sèche on enregistre un grand nombre d'abandons scolaire chez les enfants réfugiés. Pour le directeur d'école publique de Gado-Badzéré IIA on enregistre plusieurs cas d'abandon scolaire au second semestre ceci

parce que les élèves étant dans des familles très vulnérables abandonnent l'école pour aller chercher des petits métiers, tels le commerce, moto taxis et orpailleur, pour aider les parents à nourrir la famille.

Le premier informateur cité met en lumière l'impact de la conscience parentale sur l'abandon scolaire, avec une prise de conscience croissante de l'importance de l'éducation, le nombre d'abandons diminue progressivement. Cependant, il est noté d'après cet informateur que l'abandon scolaire reste plus fréquent en saison sèche, au début du deuxième trimestre, en raison de contraintes financières.

« L'abandon scolaire certes à un certain moment était un phénomène vraiment décrié mais avec la prise de conscience des parents l'effectif grimpe de plus en plus, c'est généralement en saison sèche au début du deuxième trimestre que ces enfants abandonnent l'école pour se lancer dans les chantiers et ça, pour cause,, le manque de moyen financier » IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

D'après le répondant suivant l'abandon scolaire existe partout ailleurs, cependant parmi ces cas d'abandon, il existe également des élèves qui retournent à l'école volontairement. Il souligne aussi que le manque de nourritures pousse ces élèves à chercher des petits travaux ménagers pour subvenir aux besoins de la famille, qui est le plus souvent responsable de l'abandon scolaire des enfants.

« Bon l'abandon partout ailleurs il y a quand même les abandons comme le cas de Gado il y'a parfois les retours volontaires qui poussent les enfants à rentrer il y'a aussi le problème de l'alimentation ils se mettent dans les, à chercher les petits travaux ménager pour avoir de quoi résister donc la plupart abandon à cause de la famille mais de temps en temps on sensibilise pour qu'ils reviennent à l'école » IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IIA_09.11.2023.

4.2.1.5.2. Classe critique d'abandon scolaire

Sur la base des données recueillies auprès des informateurs sur ce sous thème, il n'existe pas véritablement de classe critique d'abandon scolaire chez les réfugiés, pour ces informateurs au fur et à mesure que les enfants avance on constate de nombreux abandon. De plus d'après nos constats et les données recueillies lors des entretiens au début de l'année scolaire on observe un effectif pléthorique dans les salles de classe mais au second semestre on assiste à l'abandon scolaire massif. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les élèves abandonnent pour aller chercher des métiers pour aider les parents à nourrir la famille.

Ce répondant souligne que l'abandon scolaire est plus fréquent au fur et à mesure que les élèves avancent dans les niveaux scolaires. Par exemple, l'effectif diminue

considérablement entre la classe de SIL (Section d'Initiation en Langue) et le cours moyen deuxième année (CM2).

« Les classes euh vous savez au fur et à mesure qu'on monte c'est-à-dire de la SIL au CM2 les enfants réfugiés disparaissent dans les salles de classe comme je vous ai dit 156 se retrouve à la sil et quand on arrive au cours moyen deux on se retrouve à 46 donc au fur à mesure qu'on grandi la salle de classe l'effectif diminue », IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IIA_09.11.2023

Pour le répondant suivant on ne peut vraiment situer la classe qui a le plus grand effectif d'abandon, car même à la SIL à peine certains enfants commencent aussitôt ils ressortent sans achever l'année, il souligne également que même un enfant du CMII peut payer ses frais d'examen mais ne se présente pas le jour de l'examen parce que ayant abandonné l'école.

« Les classes critiques vraiment on ne peut pas situer parce que même à la SIL un enfant peut commencer après il abandonne il ne finit, parce que même prenons un exemple du CM2 un enfant peut payer ces frais d'examen mais il ne vient pas composer il abandonne donc on ne peut pas définir les classes critiques d'abandon », IDI_Directrice école publique de Garoua boulai 1b_07.11.2023.

4.2.1.5.3. Facteurs explicatifs de l'abandon scolaire

Sur la base des informations recueillies sur le terrain, plusieurs facteurs expliquent l'abandon scolaire chez les enfants réfugiés. D'abord la pauvreté est indexée comme principale cause de l'abandon scolaire chez les enfants réfugiés. D'après les acteurs rencontrés bon nombre de parents sont incapables de payer les frais d'APE, ne serait-ce que les cahiers comme fourniture ou bien les kits scolaires tel que la tenue de classe. A Gado par exemple plusieurs acteurs ont affirmé que les enfants réfugiés abandonnent beaucoup plus l'école à cause de la famine qui leur pousse à aller chercher de quoi pouvoir manger. Cela se justifie aussi d'après le responsable du site de Gado par l'existence de plusieurs salles de jeu vidéo qui pousse les élèves à sécher les cours voir abandonner l'école.

Une autre dimension importante évoquée par le répondant, est celle des facteurs sociaux et environnementaux. La découverte de mines dans la région a créé de nouvelles opportunités de travail pour les enfants, les incitant à abandonner l'école pour travailler dans les chantiers d'or. Cette réalité socio-économique est une cause majeure d'abandon scolaire, car les enfants trouvent une source de revenus immédiate dans les mines pour aider les parents à prendre soin de la famille plutôt que de poursuivre leur éducation. Il souligne également l'importance des performances académiques dans le processus d'abandon scolaire, pour lui

lorsqu'un élève obtient de mauvaises notes et échoue à progresser vers la classe supérieure, il peut être tenté de quitter l'école pour trouver d'autres opportunités ailleurs.

« l'abandon scolaire a deux facteurs, sur le plan pédagogique ça peut être les mauvaises notes quand un enfant échoue il ne peut pas aller en classe supérieure il préfère aller ailleurs mais il faut prendre en compte la sociologie, l'anthropologie de l'environnement malheureusement on a découvert beaucoup de mines dans ce secteur il y'a l'or il y'a ceci, il y'a cela mais les enfants disent quand on vient à l'école c'est pour devenir un monsieur non mais quand ils partent au chantier d'or une semaine deux semaines après ils payent une moto il va venir faire quoi à l'école sachant qu'on vient à l'école pour avoir de l'argent, lui étant au quartier il n'a pas besoin de venir à l'école, il part il creuse son sable il s'assoie il tamise il a l'argent il paye sa moto voilà notre désarroi qu'on a ici ce que nos enfants ici vivent d'eux même ils n'attendent pas, même de l'Etat, même du gouvernement quelque chose parce que quand il part dans son trou d'or il peut payer sa moto il peut vivre comme il veut et il arrive à aider les parents à prendre soin de la famille.», IDI_Directeur école publique de goza_Garouaboulai_07.11.2023.

En définitif, il souligne que l'abandon scolaire est un phénomène complexe influencé à la fois par des facteurs pédagogiques, socio-économiques et environnementaux. Ils mettent en évidence la nécessité de solutions holistiques impliquant la sensibilisation des parents, des interventions éducatives adaptées et des mesures pour répondre aux besoins socio-économiques des communautés affectées

4.2.1.5.4. Mécanismes ou stratégies de prévention et de gestion d'abandon scolaire

D'après certains acteurs interrogés sur ce sujet, pour la prévention et la gestion de l'abandon scolaire, la sensibilisation est un aspect crucial de la prévention de l'abandon scolaire. Les intervenants utilisent divers canaux, tels que les églises et les mosquées, pour informer les parents et les élèves sur l'importance de l'éducation. Cela peut contribuer à changer les attitudes et les comportements à l'égard de l'école.

« À ce niveau chez nous c'est seulement la sensibilisation euh nous essayons de sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation donc parler de mécanisme c'est la sensibilisation seulement, ça peut être dans les églises dans les mosquées on les montre juste le bien-fondé de l'école », IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulaï_06.11.2023.

Selon ce répondant les parents jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'abandon scolaire. Les intervenants cherchent à comprendre les motifs qui poussent les enfants à quitter l'école et à communiquer avec les parents pour les sensibiliser sur l'importance de l'éducation.

En les impliquant activement, il est possible de créer un soutien familial autour de la scolarité des enfants.

« Aussi c'est la sensibilisation avec les parents sur l'importance de l'école et nous avons aussi l'association de mère et enfant pour les emmener à comprendre que l'école c'est la clé de la vie à travers l'école nous pouvons résoudre tous nos problèmes ce n'est que cette sensibilisation donc avec cette sensibilisation nous voyons les enfants n'abandonnent plus l'école ils sont là », IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023

En mobilisant à la fois les autorités locales, les institutions éducatives, les parents et la communauté dans son ensemble, il est possible de mettre en place un ensemble de mesures efficaces pour prévenir et gérer l'abandon scolaire.

4.2.1.5.5. Instances ou organisations de prévention et de gestion de l'abandon scolaire

D'après les informations recueillies sur le terrain, certains acteurs mettent en lumière plusieurs instances de prévention et de gestion de l'abandon scolaire chez les réfugiés. Les deux répondants soulignent qu'ils sont en synergie avec les ONG telles que PLAN, UNICEF, pour prévenir et gérer l'abandon scolaire des enfants réfugiés. Ils mentionnent également la collaboration avec la délégation régionale, départementale et l'IAEB pour lutter contre l'abandon scolaire des ER.

« Bon nous travaillons en synergie avec non seulement la communauté éducative au niveau locale, nous travaillons en synergie avec les ONGs telles que PLAN, UNICEF, ADELFI donc avec les ONGs surplace nous travaillons aussi avec la haute hiérarchie avec la délégation régionale, la délégation départementale et l'inspection d'arrondissement et pourquoi pas les ministères pour la lutte contre l'abandon », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

En conclusion, la prévention et la gestion de l'abandon scolaire chez les réfugiés impliquent une collaboration étroite avec les ONG, les autorités locales et régionales.

4.2.1.5.6. Perception sur le degré d'implication des parents de l'abandon scolaire

D'après les informations recueillies sur le terrain, les parents n'ont pas encore pris conscience de l'importance de l'école. il est également mentionné que certains parents sont négligents à l'égard de la scolarité de leurs enfants. Cette négligence peut se manifester par un manque d'intérêt pour l'éducation de leurs enfants, des retards dans les inscriptions scolaires, ou encore par des excuses insuffisantes pour justifier l'absence des enfants à l'école.

« Beaucoup de parents ne s'intéressent pas à ça beaucoup de parent quand ils ont envoyé les enfants à l'école ils oublient qu'eux devraient suivre ces enfants c'est pour ça que on a ce problème parce que certains parents eux même ils viendront dire que

mon enfant ne viendra pas demain à l'école si tu demandes pourquoi, pour aller au champ on va, on va il va aller m'aider donc c'est un problème aussi de ce côté » IDI_Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023.

Cependant pour cet acteur les parents sont les premiers acteurs à être impliqué dans la prévention de l'abandon scolaire car ils sont déjà conscients de l'importance de l'école. Il est souligné qu'il est nécessaire de sensibiliser et de responsabiliser les parents quant à leur rôle dans la scolarité de leurs enfants. Cela peut passer par des campagnes d'information sur l'importance de l'éducation, ainsi que par des mesures incitatives pour encourager la participation active des parents à la vie scolaire de leurs enfants.

« On peut dire, qu'ils prennent davantage conscience de l'importance de l'école, ils font vraiment beaucoup d'effort pour maintenir leurs enfants à l'école parce que ces deux dernières années on l'a constaté ils participent aux sensibilisations», IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_garoua-boulai_06.11.2023.

En résumé, ces verbatim mettent en évidence à la fois les lacunes et les défis liés à l'implication des parents dans la gestion de l'abandon scolaire. Ils soulignent la nécessité de sensibiliser les parents et de renforcer leur engagement pour garantir la réussite éducative des enfants.

4.2.1.6. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur les acteurs qui peuvent empêcher ou faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés à l'école

Nous allons dans cette section examiner les différents acteurs qui jouent un rôle crucial dans l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés, en analysant leurs contributions et leurs obstacles.

4.2.1.6.1. Acteurs qui peuvent faciliter l'inscription et le maintien à l'école

Ce premier extrait d'entretien met en lumière plusieurs acteurs qui peuvent faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés. Tout d'abord, il mentionne les leaders religieux et traditionnels, qui diffusent l'information concernant l'inscription lors des moments importants tels que les prières de vendredi. Il sensibilise également les parents sur l'importance de l'éducation, parfois même en consacrant des thèmes de prêche à ce sujet. En outre l'informateur souligne le rôle de l'association des parents d'élèves qui informe et sensibilise les parents sur l'éducation. Enfin, il mentionne l'intervention de la chefferie pour sensibiliser sur l'importance de l'éducation.

« faciliter oui les leaders religieux et traditionnels qui le font de manière très rigoureuse même parce qu'avant la rentrée lorsque les inscriptions commencent nous passons par eux pour diffuser l'information peut être lors des prières de vendredi , et lorsqu'il y a abandon l'APE les informe il sensibilise les parents et il y a des moments où le thème de prêche porte sur l'importance de l'éducation et à ce niveau il y'a aussi la chefferie qui intervient pour sensibiliser sur l'importance de l'éducation », IDI_reponsable du site Gado-Badzéré 08.11.202.

Cet informateur complète et élargit l'analyse précédente en identifiant d'autres acteurs clés impliqués dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés. En plus des leaders traditionnels et religieux, il mentionne également les ONG et l'existence d'un comité parent pour la promotion de l'éducation et de parents instruits qui aident à transmettre des messages importants à leurs pairs.

« Ok déjà ce qu'il faut savoir qu'en tant qu'une ONG, dans la communauté il y'a ce qu'on appelle les leaders avec lesquels on travaille pour faciliter ou encourager les enfants à aller à l'école nous avons un comité parent pour la promotion de l'éducation et nous avons certains parents modernes ceux qui sont instruits qui nous aide à véhiculer certains messages à leurs confrères », IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023.

En somme ces différents acteurs mentionnés travaillent ensemble pour encourager les enfants réfugiés à s'inscrire et à rester à l'école, en mettant en avant l'importance de l'éducation et en diffusant des informations pertinentes au sein de la communauté.

4.2.1.6.2. Acteurs qui peuvent empêcher l'inscription et le maintien à l'école

Sur la base des données recueillies sur le terrain, pour certains informateurs les principaux acteurs et voire même les seuls qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés sont les parents. D'après l'informateur sur le premier verbatim les parents qui ne valorisent pas suffisamment l'éducation sont souvent un obstacle à l'inscription et au maintien à l'école de leurs enfants, car certains parents au lieu d'envoyer leur (s) enfants à l'école préfèrent le plus souvent envoyer les enfants faire du commerce, ramasser du bois en brousse pour revendre afin d'aider à subvenir aux besoins de la famille.

« oui il y en a beaucoup même , comme je l'ai dit la mère envoie l'enfant aller chercher du bois peut-être même trois jours successif s'il repart à l'école qu'est-ce qu'il va comprendre rien donc il sera difficile de rattraper les autres et aussi le commerce ils n'ont pas de jour fixe pour envoyer l'enfant aller vendre le jour qu'ils ont un truc à vendre l'enfant ne part pas à l'école mais on l'envoie vendre plutôt la plupart des enfants réfugiés qui ont abandonné l'école comme tu vois là c'est de cette façon qu'ils ont abandonné ; même la famine , si les adultes aussi ont faim ils ne pourront étudier comme je te disais tout à l'heure la raison que certains parents ont pour envoyer leurs enfants d'aller faire du commerce ou autres choses c'est la famine , s'il y'avait pas la

*famine ils n'allaient pas envoyer leurs enfants d'aller vendre ou ramasser du bois »
IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.*

Dans ce second passage l'interlocuteur souligne que seule la mauvaise volonté des parents est un facteur empêchant l'inscription et le maintien à l'école des ER. Malgré que l'Etat, les ONG et les autres partenaires motivent les parents à envoyer les enfants à l'école, certains enfants restent au quartier. Il attribue donc la responsabilité de l'inscription et le maintien à l'école des ER aux parents eux-mêmes.

*« non je crois que si ce n'est pas la mauvaise volonté des parents et comme je l'ai dit si les parents n'ont pas de moyen parce que même étant même comme ça l'Etat encourage ;les ONG encouragent ;le système des nations unies encourage tout le monde d'envoyer l'enfant à l'école que l'enfant est ciblé ou pas néanmoins il part à l'école parce que il n'y'a aucune raison de faire rester l'enfant à la maison parce que non vous voyez moi je me dis que c'est dû à la responsabilité des parents eux-mêmes »,
IDI_Directrice école publique de Garoua boulai 1b_07.11.2023.*

4.2.1.7. Analyse de contenu relative au rôle que pourraient jouer certains acteurs pour la promotion de l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école

Dans cette partie l'analyse se penche sur le rôle potentiel de divers acteurs dans la promotion de l'inscription et le maintien des ER à l'école.

4.2.1.7.1. Rôle de l'Etat

D'après les données recueillies sur le terrain, l'Etat est le premier acteur qui doit assister les enfants réfugiés dans leur éducation car il est le pays d'accueil. Tout d'abord l'Etat est responsable de la mise en place d'infrastructures scolaires et l'affectation des enseignants pour soutenir l'éducation des ER. Cela garantit que les enfants ont accès à des établissements scolaires appropriés et à des enseignants qualifiés. De plus l'Etat à travers ses représentants locaux tels que les adjoints au sous-préfet, mène des campagnes de sensibilisation auprès des parents sur l'importance de l'éducation primaire obligatoire pour tous les enfants, y compris les enfants réfugiés. Enfin d'après ces informations l'Etat doit travailler en étroite collaboration avec la communauté pour promouvoir l'éducation des ER.

« il faut savoir l'Etat joue un rôle important dans l'éducation des enfants, déjà ici à Gado nous avons quatre groupes en ce qui concerne l'école primaire et nous avons des infrastructures ,l'Etat également affecte le personnel certes c'est ,ils ont beaucoup à faire et maintenant à côté de cela l'Etat à travers notamment les attentes qui sont l'administration travail en quotidien avec la communauté il y'a également l' adjoint au sous-préfet ne cesse de rappeler aux parents l'école primaire au Cameroun est obligatoire pour tous les enfants et le parent qui n'envoie pas son enfant à l'école

s'expose aux sanctions je pense que cela est appeler à chaque fois que l'occasion se présente aux parents voici ce que l'Etat fait pour accompagner les enfants réfugiés dans leur éducation » IDI_Directeur école public Gado-Badzéré IB_09.11.2023.

En résumé l'Etat joue un rôle crucial dans la promotion de l'éducation des ER en mettant en place des infrastructures, en affectant du personnel, en sensibilisant les parents et en collaborant avec la communauté. Ces actions visent à garantir que les enfants réfugiés ont accès à une éducation de qualité et à encourager leur inscription et leur maintien à l'école.

4.2.1.7.2. Rôle de la communauté

La communauté joue un rôle essentiel dans la promotion de l'éducation des ER. D'après cet informateur les leaders communautaires jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés, ceci en sensibilisant des parents sur l'importance de l'éducation et dans le suivi des ER pour s'assurer qu'ils sont inscrits et maintenu à l'école. Ils agissent comme un lien entre l'administration, les parents et les autres acteurs impliqués dans l'éducation. En outre malgré le manque de financement pour soutenir les initiatives éducatives, la communauté s'engage activement dans la sensibilisation et le suivi des enfants, démontrant ainsi l'impact positif de l'implication communautaire.

« les leaders font partis de la communauté certes quand vous êtes leader vous devez être responsable , à notre niveau ici on a pas de financement pour les soutenir mais on les sensibilise on mène le suivi donc on est un maillon entre l'administration et les parents, nous avons une conversation continue avec les parents et les membres du comité de l'éducation c'est à peu près ce que nous menons la sensibilisation sur l'importance de l'éducation je crois que beaucoup ont compris si vous sillonnez vous allez voir qu'au moins quatre-vingt pour cent sont à l'école malgré toutes les difficultés que les parents rencontrent», IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

En somme la communauté joue un rôle important dans la promotion de l'éducation. Malgré les défis rencontrés, l'engagement de la communauté contribue significativement à garantir l'accès à l'éducation pour les ER.

4.2.1.7.3. Rôle des parents

Quant aux parents, pour les acteurs interrogés leur rôle est tout simplement de faciliter à l'Etat, le HCR et à ces partenaires de donner une éducation de qualité à leurs enfants, en encourageant leurs enfants à fréquenter l'école. Ainsi certains intervenants tels, les directeurs ; les agents humanitaires..., soulignent le rôle crucial des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants. Ils mettent en avant le fait que les parents doivent suivre de près la scolarité de leurs enfants et être conscients de leur responsabilité dans leur éducation.

« Les responsabilités doivent être partagée, donc pour moi les parents doivent soutenir l'Etat et ces partenaires dans l'éducation des enfants parce que si les parents n'encouragent pas les enfants à aller à l'école tout ce que les autres feront sera peine perdue », IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.

4.2.1.7.4. Rôle des ONGs

Sur la base des données obtenues sur le terrain, les ONG jouent plusieurs rôles pour la promotion de l'éducation des ER. A cet effet l'interlocuteur souligne le rôle important des ONG dans la promotion de l'éducation des ER, mais suggère qu'elles pourraient mettre davantage l'accent sur la sensibilisation de la communauté d'accueil pour faciliter leur intégration et promouvoir une politique éducative inclusive. Autrement dit les ONG peuvent en premier lieu jouer un rôle crucial en sensibilisant la communauté d'accueil aux défis et aux besoins spécifiques des enfants réfugiés en matière d'éducation, deuxièmement travailler à faciliter l'intégration sociale des ER en collaborant avec la communauté d'accueil et enfin plaider en faveur d'une politique éducative de qualité pour tous les enfants réfugiés.

« Euh les ONGs jouent déjà leur rôle mais je pense qu'ils doivent mettre beaucoup plus l'accent sur la sensibilisation de la communauté d'accueil pour mieux les comprendre et pour faciliter davantage leur intégration dans la société et de favoriser également davantage une politique éducative inclusive », IDI_Directeur école publique de goza_Garoua-boulai_07.11.2023.

4.2.1.8. Analyse de contenu relative à l'identification des prestataires de services en matière de l'éducation des enfants réfugiés et des synergies utiles qui pourraient favoriser l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés

Nous allons procéder à une analyse de contenu visant à identifier les prestataires de services clés ainsi que les synergies potentielles qui pourraient faciliter leur inscription et leur maintien à l'école. Cette démarche nous permettra de mieux comprendre les acteurs impliqués et les collaborations nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs spécifiques de cette population vulnérable.

4.2.1.8.1. Structures/organismes œuvrant en faveur de l'éducation

D'après les informations recueillies sur le terrain les structures ou organismes présentent qui œuvrent dans le domaine de l'éducation pour les enfants réfugiés dans notre zone d'étude sont multiples, à savoir : l'association des parents d'élèves qui collecte l'argent de l'APE et l'utilise lorsqu'il y'a un problème au niveau de l'établissement, par exemple cet argent sert à payer les maitres parents qui sont recrutés pour prêter main forte aux quelques enseignants de l'Etat présent. Nous avons également les ONGs telles que UNICEF ; PLAN ; ADELFI, le HCR qui soutiennent les enfants réfugiés dans leur éducation en les offrant les fournitures scolaires, en payant la scolarité de certains d'entre eux et également en sensibilisant sur l'importance de l'éducation. D'après ces répondants l'inspection de l'arrondissement de l'éducation de base et les comités au sein de la communauté des réfugiés tels que le comité éducatif; comité sage... luttent également en faveur de l'éducation de ces enfants en sensibilisant les parents et les enfants sur l'importance de l'éducation et en organisant des causeries éducatives.

« Mais le premier partenaire c'est le gouvernement, le gouvernement il assure la sécurité ; santé ; éducation c'est le premier partenaire globalement, c'est le gouvernement qui met la sécurité dans le camp direct ou indirect donc le premier partenaire c'est le gomna¹ et d'autres partenaires c'est le privé » IDI_Superviseur du projet réfugié auprès de l'ADF_Garoua-boulai_05.11.2023

¹ GOMNA : Etat

4.2.1.8.2. Services offerts par les prestataires

Selon les informations collectées sur le terrain, les prestataires qui se consacrent à la promotion de l'éducation des réfugiés offrent généralement une gamme de services pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. D'après les constats faits sur le terrain les prestataires veillent à ce que les réfugiés aient accès aux ressources éducatives nécessaires, telles que des manuels scolaires, du matériel didactique, offrent également des formations aux enseignants pour les aider à mieux comprendre les besoins spécifiques des réfugiés et à adapter leur approche pédagogique en conséquence, ces prestataires travaillent également à promouvoir l'intégration scolaire et sociale des réfugiés en facilitant les interactions interculturelles et en encourageant la compréhension mutuelle entre les réfugiés et la communauté d'accueil. Ce répondant affirme dans ce sens que :

*« Le HCR vient donc en charge pour assister l'Etat sur l'appui du personnel et le système éducatif des enfants réfugiés, soutien au niveau des infrastructures aux enfants nationaux organise les séminaires de formation et renforcement de capacité. PLAN à son niveau cible les établissements qui n'ont pas de tables banc, eau, paquet minimum, soutien sanitaire. L'assistance apportée aux enfants réfugiés avant était une assistance totale, on prend le nombre d'enfant on leur donne la tenue, on paie leur APE, la prise en charge était totale, de nos jours nous sommes dans le cadre d'autonomisation, dont maintenant on cible certains élèves pour prendre en charge leur éducation. PLAN deux ans déjà au primaire paye frais d'examens aux élèves de CMII, APE, manuel scolaire et kits scolaires parce que le bailleur de fond n'a plus de fond. Les enfants déplacés qui quittent Gado pour la scolarisation dont la charge est prise totalement, leur donne l'argent. PLAN cash éducation vient en appui aux enfants vulnérables leur cible est la region de l'Est et l'Adamaoua au niveau de l'école primaire on donne 20.000FCFA par enfant à travers CBT éducation, PLAN vient en appui aussi au paiement des maîtres parents qui sont payés 30.000FCFA/mois en faveur des enfants réfugiés » ;
IDI_Agent de terrain, PLAN_Gado-Badzéré_10.11.2023.*

4.2.1.8.3. Synergies utiles

Selon les avis recueillis auprès des acteurs interrogés toutes les synergies sont utiles. Ainsi ces informateurs soutiennent que les établissements scolaires devraient davantage travailler avec les leaders religieux ; les leaders communautaires ; le gouvernement ; les ONGs et d'autres acteurs susceptibles d'apporter de l'aide pour donner à ces enfants une éducation de qualité et les maintenir à l'école. Ce répondant affirme à ce propos que :

«Bon nous travaillons en synergie non seulement avec la communauté éducative au niveau locale, mais également avec les ONGs telles que PLAN, UNICEF, ADELFI donc avec les ONGs surplace nous travaillons aussi avec la haute hiérarchie avec la délégation régionale, la délégation départementale et l'inspection d'arrondissement et pourquoi pas les ministères pour la lutte contre l'abandon », IDI_Directrice école franco islamique_ réfugiés hors site_Garoua-Boulai_06.11.2023.

En conclusion ce verbatim met en lumière l'importance des synergies entre la communauté éducative locale, les ONG, les autorités locales, ainsi que les ministères pour promouvoir efficacement l'éducation des enfants réfugiés.

4.2.1.9. Analyse de contenu relative aux questions générales

Nous allons examiner les questions générales relatives à l'éducation des ER, en mettant en lumière les effectifs des classes, qui peuvent avoir un impact sur l'inscription et le maintien de ces enfants à l'école.

4.2.1.9.1. Effectif pléthorique dans les salles de classe

D'après les données collectées auprès des informateurs sur le terrain et du constat fait, les salles de classe sont en effectif pléthorique. Ces répondants mettent en évidence une préoccupation commune concernant les effectifs pléthoriques dans les écoles, en particulier dans le contexte de la SIL. Ils soulignent que les effectifs élevés, tels que 156 dans une salle de classe ont un impact négatif sur les conditions d'apprentissage des élèves et soulignent également que le personnel enseignant est affecté par ces conditions et qu'il est important de trouver des solutions pour réduire les effectifs dans les salles de classe et garantir un environnement d'apprentissage plus favorable pour les élèves et les enseignants aussi. Les répondants suivants déclarent à ce propos que : *« Euh, la SIL a vraiment un grand effectif, un effectif de 156 élèves vraiment ces élèves apprennent dans des mauvaises conditions »*

« Vous voyez nous souffrons vraiment au même titre que ces élèves, regardez vous-même dites comment la SIL à elle seule avec un effectif de 368 élèves, imaginez les

conditions d'apprentissage des élèves bon euh ». IDI_Directrice école publique de Garoua boulai Ib_07.11.2023.

4.2.1.9.2. Salle de classe ayant le plus grand effectif

Sur la base des données recueillies auprès des directeurs d'école et des enseignants dans ces établissements la salle de classe ayant le plus grand effectif est la SIL avec un effectif pléthorique qui va souvent dans certains établissements au-delà de 200 élèves dans une salle de classe. *« Franchement la salle qui a le plus grand effectif c'est la SIL avec un effectif de 649 enfants mais on a éclaté en deux classes », IDI_Directeur école publique Gado-Badzéré IIA_09.11.2023.*

« Les classes euh vous savez au fur et à mesure qu'on monte c'est-à-dire de la SIL au CM2 les enfants réfugiés disparaissent dans les salles de classe comme je vous ai dit 156 se retrouve à la SIL et quand on arrive au cours moyen deux on se retrouve à 46 dans au fur à mesure qu'on grandi dans les salles de classe l'effectif diminue », IDI_Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023.

4.2.1.9.3. Salle de classe ayant le plus petit effectif

Sur la base des données collectées, qui portent sur l'identification de la salle de classe ayant le plus petit effectif, les informations fournies indiquent que le CMII est la salle avec le plus petit effectif. *« Et la salle qui a le plus petit effectif c'est le CM2 qui compte pour le moment 61élèves ». IDI_Directeur école publique de goza_Garoua-boulai_07.11.2023.*

4.2.1.10. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques liées à la disponibilité et l'accessibilité des écoles

Pour approfondir notre compréhension des défis auxquels sont confrontés les enfants réfugiés, nous allons nous pencher sur les questions spécifiques liées à la disponibilité et à l'accessibilité des écoles. Cette analyse nous permettra d'identifier davantage les obstacles qui entravent l'inscription et la participation de ces enfants au système éducatif.

4.2.1.10.1. Écoles fonctionnelles pour les enfants réfugiés

D'après les données collectées sur le terrain les réfugiés n'ont pas d'écoles primaires spécifiques, ils fréquentent toutes les écoles, sans distinction par rapport aux citoyens nationaux. Cela signifie que les écoles publiques sont ouvertes aux réfugiés et qu'ils bénéficient du même accès que les nationaux. Il est mentionné qu'il y a plus de 38 écoles primaires dans la commune de Garoua_Boulai. Toutes ces écoles sont ouvertes aux réfugiés, ce qui indique une intégration relativement inclusive dans le système éducatif local.

« Beaucoup d'écoles, beaucoup nous avons plus 38 écoles primaires beaucoup d'écoles, toutes ces écoles il y'a les réfugiés, il y'a les réfugiés partout, le tableau que vous voyez là déjà 7 écoles privées non déjà 9 je vais réajuster, nous avons dans les 67 écoles il y 'a les réfugiés partout», IDI_Animatrice pédagogique_ inspection de l'éducation de base_graoua-boulai_06.11.2023.

En somme, sur la base de ces informations recueillies, il est souligné que les réfugiés ont accès à toutes les écoles primaires de la commune, qu'elles soient publiques ou privées.

4.2.1.10.2. Disponibilité effective des manuels scolaires et outils pédagogiques

Le premier extrait souligne que le problème ne réside pas dans la disponibilité des manuels scolaires en soi, mais dans le fait que certains parents ne prennent pas les mesures nécessaires pour que leurs enfants en bénéficient. Il est mentionné que les parents doivent s'enregistrer pour que leurs enfants puissent recevoir les documents, mais cela ne se produit pas toujours. Ce manque de participation parentale peut entraver l'accès des enfants à l'éducation.

« non ils n'ont pas de problèmes en ce sens , c'est eux-mêmes le problème parce qu'ils ne mettent pas ça en valeur parce que les parents ne viennent pas s'enregistrer pour que les enfants bénéficient des documents vous voyez non voilà les cartons ,les livres sont là les cahiers sont là , moi je ne vais pas entrer dans les quartiers commencer à distribuer les livres il faut que les parents viennent donner leur nom et prénom et je les enregistre ,ils déchargent les cahiers et les livres je leur donne pour qu'ils aillent travailler à la maison avec l'enfant pour que je sois sûr qu'ils vont me ramener les mêmes documents c'est un peu ça », IDI_ Directeur école publique sabbal ville_Garoua-boulai_06.11.2023.

Le deuxième extrait met en lumière les difficultés financières rencontrées par certaines familles, qui ne peuvent pas se permettre d'acheter des manuels scolaires. Le recours à des photocopies est mentionné comme une solution de contournement, mais cela peut également poser des problèmes, notamment en termes d'accessibilité.

« Les manuels scolaires, c'est vraiment une, une bonne appréciation que je fais mais malheureusement ce n'est pas disponible pour tout le monde vous voyez donc il y'a ceux qui n'ont pas de moyen qui se retrouvent souvent à faire des photocopies de 25 ; 25 ils n'ont pas vraiment la possibilité d'acheter un livre vous savez ça, c'est aussi c'est vraiment je ne sais si je peux qualifier ça comme un manque d'appréciation mais ça cause énormément de difficultés », IDI_Directeur école publique de goza_Garoua-boulai_07.11.2023.

En résumé, bien que les manuels scolaires soient disponibles grâce aux efforts des ONGs et de l'État, des défis persistent en raison du manque d'implication des parents, des inégalités dans la distribution et des difficultés financières des familles.

4.2.2. Analyse de contenu relative aux données reçues par les informateurs de la deuxième strate

4.2.2.1. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur l'école

4.2.2.1.1. Moyen de déplacement pour se rendre à l'école

Selon les informations fournies sur le terrain, il apparaît que le moyen de déplacement des enfants réfugiés dépend largement de la capacité des parents à payer le transport. Certains parents parviennent à payer le transport de leurs enfants, tandis que la majorité des enfants vont à pied et rentrent à pied. Ces informations suggèrent que le moyen de déplacement des ER est principalement à pied, en raison de contraintes financières.

Ces informateurs soutiennent ce propos en déclarant que « le moyen de déplacement dépend des parents certains parents arrivent à payer le transport à leurs enfants mais la majorité vont à pied et rentre à pied », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

« Le moyen de déplacement euh ça dépend de chaque parent, certains parents arrivent à payer le transport à leurs enfants mais la majorité de ces enfants vont à pied parce que la situation financière de leurs parents ne permet pas », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.2.1.2. Disponibilité effective des manuels scolaire

D'après les données collectées auprès des répondants de la strate deux, il est difficile de donner une appréciation générale de la disponibilité effective des manuels scolaires pour les enfants réfugiés car les réponses varient selon l'interlocuteur en face. Pour cet acteur interrogé la disponibilité des manuels scolaires pour ces enfants est effective et il soutient également que les ER réfugiés bénéficient des mêmes matériels que les autres enfants. De plus il mentionne que les ER sont pris en charge par les organismes tels que, UNICEF et le HCR.

« L'effectif des manuels scolaire non il y a pas de problème ils bénéficient des mêmes matériels que les autres, d'ailleurs les enfants du village bénéficient derrière les enfants réfugiés parce que beaucoup des enfants réfugiés sont pris en charge par les ONGs l'UNICEF et le HCR si je dis bien que il y a eu les constructions de salles de classe parce qu'on bénéficie derrière les réfugiés », IDI_President de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

Cependant ce deuxième informateur met en lumière une réalité différente de la précédente. Il souligne des difficultés financières auxquelles sont confrontés certains parents

d'élève, qui n'ont pas suffisamment de moyen pour acheter les fournitures scolaires à leurs enfants. Il souligne également une inégalité dans l'accès aux aides fournies par les organismes humanitaires.

«Ils se débrouillent seulement avec le peu qu'ils ont, tu vois, quand tu vois les parents d'élève, ils n'ont pas assez de moyen pour pouvoir acheter à leurs enfants ne serait-ce que les cahiers, ils se battent à acheter même un seul cahier à l'enfant c'est comme ça », IDI_President de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

4.2.2.1.3. Perceptions de la relation d'accompagnement enseignant élève

Selon les données recueillies sur le terrain, la relation d'accompagnements enseignants élèves est de nature positive. Cependant le premier verbatim met en lumière la nature de la relation entre les enseignants et les élèves en mettant l'accent sur l'utilisation des punitions comme moyen de discipline. Il affirme qu'il n'y'a aucun problème entre les enseignants et les élèves mais souligne que les punitions sont nécessaires pour discipliner les élèves.

«Il n y a aucun problème entre les enseignants et les élèves, ça se passe bien entre les deux mais vous savez que les punitions ne peuvent pas manquer pour discipliner les élèves donc aucun problème. », IDI_President de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

Dans ce deuxième extrait, le répondant affirme également qu'il n y a aucun problème entre les enseignants et les élèves, car ces derniers ne manquent pas l'école et sont prêts à apporter de l'argent ou autre chose demandées par l'école. Cependant il mentionne que lorsqu'on distribue des kits scolaires ses enfants ne bénéficient de rien.

« Il n y a aucun problème mes enfants ne manquent pas l'école s'ils partent à l'école et qu'on leur demande d'apporter cent francs quand ils rentrent ils me disent je donne, si cinquante je donne, si c'est le bois je donne il n'y'a pas un problème mais s'ils viennent avec les choses mes enfants ne bénéficient pas », IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

4.2.2.2. Analyse de contenu relative à l'accessibilité financière

4.2.2.2.1. Frais d'inscription

Sur la base des données recueillies auprès de ces informateurs, au niveau de l'école primaire on ne parle pas des frais d'inscription mais des frais d'APE. Ce premier verbatim indique que l'inscription est censée être gratuite mais dans la réalité les parents déboursent de l'argent pour payer l'APE et que ces frais d'APE varient d'une école à l'autre, il souligne

également que certaines ONG prennent en charge l'éducation des enfants réfugiés mais que cela ne concerne pas tous les enfants.

Ce second verbatim indique que l'inscription à l'école coûte entre 2000 et 2500FCFA pour tous les élèves qu'ils soient réfugiés ou nationaux.

« L'inscription est gratuit au niveau de l'enseignement de l'éducation de base comme on le dit mais l'APE nous les parents du village on paye même les parents réfugiés payent eux aussi et ça varie d'une école à l'autre, je ne sais pas de fois les ONGs payent pour les enfants réfugiés mais pas tous ». IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

« L'inscription ici c'est 2000 à 2500francs pour tous les élèves réfugiés et nationaux », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulaï_05.11.2023.

4.2.2.2.2. Autres types de dépense liés à l'éducation

D'après ces informations, ce répondant affirme devoir dépenser en fourniture scolaire (cahiers, Bic, ardoise, crayons), en plus des frais d'APE. Toutefois ce répondant exprime clairement son sentiment d'injustice face à la situation où certains enfants reçoivent des fournitures scolaires et uniformes comme cadeaux, tandis que d'autres familles doivent les acheter elles-mêmes.

« J'achète les cahiers, l'ardoise et le sac et la tenue, euh madame alors que d'autres enfants on les donne comme cadeau mais mes enfants reçoivent rien il faut parler de ça au grand pardon madame », IDI_Parent d'élève_camp Gado badzéré_08.11.2023.

Ce deuxième informateur exprime ici sa préoccupation quant aux coûts des fournitures scolaires, notamment des cahiers et des stylos, qu'il doit acheter pour son enfant. Il mentionne également les difficultés financières auxquelles il est confronté en mentionnant qu'il ne peut pas toujours donner de l'argent à son enfant pour la cantine.

« Les cahiers c'est moi qui les achète 200 ; 100 et le Bic 50 francs, quand il mange à la maison c'est bon mais parfois si j'ai l'argent je lui donne même cinquante francs et si je n'ai pas je lui dis Abdoul Moustapha je n'ai pas, part » IDI_Parent élève réfugié hors site_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

4.2.2.2.3. Difficultés rencontrées en ce qui concerne les dépenses liées à la scolarité

D'après les données collectées auprès des parents, les leaders communautaires et des constats faits sur le terrain, de nombreuses familles sont confrontées aux difficultés financières pour subvenir aux besoins de leurs enfants en matière d'éducation. L'un des informateurs soutient que, les parents réfugiés font face à des contraintes économiques

importantes qui rendent leur situation financière précaire, ce qui rend également difficile le paiement des frais scolaires supplémentaires comme ceux de l'Association des Parents d'Élèves (APE). De plus, il souligne que pour certains parents réfugiés, leur priorité immédiate est de subvenir aux besoins essentiels tels que la nourriture. Dans cette perspective, les frais de l'APE ou d'autres dépenses non essentielles pour la survie immédiate peuvent être relégués au second plan. C'est dans ce sens que vont les propos de l'informateur suivant :

« difficultés financières euh, les conditions de vie de ces parents réfugiés sont malheureuses vous savez si vous insistez même pour les frais de l'APE qui coûte 2000, quelqu'un va venir te dire que celui qui n'a pas mangé ne peut dire qu'il va payer 2000 et si vous dites que vous allez mettre un enfant dehors parce qu'il n'a pas payé vous-même vous êtes en tort, donc ces gens survivent », IDI_Président de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

D'après cette affirmation suivante, le répondant exprime des difficultés économiques malgré son travail de vente de beignets. Cela indique probablement une situation financière précaire, où même les besoins de base comme l'éducation des enfants sont un défi à financer.

« Ah madame c'est très difficile, malgré que je vends les beignets, mais Dieu merci mes enfants manger avant d'aller à l'école, seulement je souffre pour avoir l'argent pour les inscrire j'ai trois enfants qui fréquentent», IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

4.2.2.2.4. Aides apportées

Les aides apportées pour l'éducation des ER sont de plusieurs natures d'après les informateurs rencontrés sur le terrain. L'interviewé mentionne qu'une organisation nommée ADF avait précédemment fourni de l'aide. Cette aide consistait à distribuer des tissus destinés à la confection des tenues scolaires. Les parents pouvaient obtenir ces tissus auprès de cette organisation gratuitement et coudre les tenues à leur compte. Cependant il indique qu'actuellement, il n'y a pas eu d'aide et évoque la possibilité que des aides soient fournies ultérieurement au cours de l'année.

« Ah oui ils avaient apporté des aides, ADF avait apporté de l'aide et cette aide concernait les tissus pour les tenues, donc les parents venaient s'en procurer le tissu et partaient faire coudre au prix de 1500 francs mais cette année il y a eu aucune aide pour le moment, peut-être ils viendront cette année aussi ou pas on ne sait pas » IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

Dans ce second extrait l'interlocuteur exprime sa frustration par rapport à l'attribution sélective des aides. Il mentionne que parfois des cahiers et des sacs sont distribués mais que la

sélection se fait de manière arbitraire. Elle affirme que ses enfants n'ont jamais rien reçu comme aide, même lorsque les lampes solaires ont été distribuées pour faciliter l'apprentissage des enfants la nuit. Elle souligne également le manque d'équité dans la distribution des aides, mentionnant que certains enfants sont exclus.

« Parfois ils apportent les cahiers mais ils choisissent ceux à qui ils veulent donner, Parfois les sacs mais ils choisissent les gens à qui ils veulent donner. Mes enfants n'ont jamais rien eu même l'autre jour ils ont partagé les panneaux mais aucun enfants de cette maison n'a eu et pourtant il y'a si c'est neuf ou huit enfants ici mais ils choisissent. Certaines personnes à qui on a donné même dès que les responsables des organismes partent ils viennent arracher », IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

4.2.2.2.5. Perceptions des aides

Ces informateurs rencontrés sur le terrain fournissent des perspectives différentes sur les aides apportées, en mettant en lumière à la fois les aspects positifs et les défis rencontrés. Le premier verbatim souligne que des denrées alimentaires sont distribuées une fois par an, mais de manière sélective. Les leaders de la communauté sont chargés de la distribution, mais ils semblent privilégier leurs proches et donnent parfois à plusieurs reprises à la même personne en sachant que certaines personnes n'ont rien reçu et laissant certains membres de la communauté sans aide.

« Oui les denrées alimentaires mais une fois par an et on choisit à qui donné, on choisit les leaders de la communauté pour faire la distribution mais ils donnent à ceux qui s'en sortent déjà un peu et même j'ai compris qu'on a donné à certaines personnes de l'aide mais moi je n'ai rien eu », IDI_Parent élève réfugié hors site_Garoua-Bouläi_06.11.2023.

Au niveau du deuxième verbatim la personne met en avant le rôle des partenaires et du gouvernement dans la fourniture d'aide. Les partenaires sont salués pour la quantité d'aide qu'ils fournissent, mais critiqués pour leur manque de présence constante sur le terrain. Il soutient également que le HCR est considéré comme le meilleur des partenaires, et son retour est souhaité car il pourrait entraîner le retour d'autres organismes d'aide dans la région. En revanche, le gouvernement est perçu comme étant plus stable et présent sur le terrain, mais moins généreux en termes d'aide.

« Les partenaires parce que leurs aides dépassent pour le gouvernement donc le seul problème avec les partenaires ce qu'ils ne sont pas toujours là ils ne durent sur le terrain mais le gouvernement est quand même surplace. Donc si HCR pouvait revenir ça serait bien dans ça il est le meilleur on veut qu'il revienne parce que les autres

(organismes) sont dans la maison du HCR si le HRC revient tous les autres vont revenir », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site/enseignant garoua-boulaï_05.11.2023.

4.2.2.2.6. Suggestions pour résoudre les difficultés d'accessibilités financières

D'après les données collectées sur le terrain, les suggestions sont variées sur ce point. En effet le premier verbatim met en avant l'importance de disposer d'argent pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants, tels que la propreté, la nourriture, les vêtements et les fournitures scolaires. Pour ce dernier l'absence de ces ressources peut entraîner une exclusion sociale et éducative, car les enfants peuvent se sentir honteux ou gênés s'ils ne peuvent pas répondre à ces normes sociales.

« Qu'on nous aide avec de l'argent on fait le commerce, vous savez que l'enfant doit être propre et doit manger pour aller à l'école s'habiller, se chausser bien comme d'autres enfants, par exemple certains enfants vont à l'école propre et ton enfant part sale il va se sentir honteux, gêné donc si vous aidez les gens on ne va pas laisser les gens aller sale sans manger à l'école », IDI_Parent d'élève_camp Gado-badzéré_08.11.2023.

Le deuxième verbatim souligne l'idée que l'aide financière devrait être distribuée de manière équitable à tous les parents, indépendamment de leur situation économique. En fournissant de l'argent directement aux parents, ils peuvent investir dans les besoins de leurs enfants, ce qui peut contribuer à garantir une éducation adéquate et à réduire les obstacles financiers.

« Moi ce que je peux dire ce qu'on aide tout le monde de la même façon, si on donnait de l'argent à tous les parents on n'allait pas avoir de problème pour l'éducation, parce que les gens à qui on donne de l'argent font le commerce avec et ils en sortent mais une comme moi je ne reçois rien je suis obligé de marcher de maison en maison pour trouver du travail », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulaï_05.11.2023.

En conclusion, ces témoignages soulignent l'importance de l'accès financier pour garantir une éducation et des conditions de vie décentes pour les enfants, ainsi que la nécessité de distribuer équitablement l'aide financière pour lutter contre les inégalités sociales et économiques.

4.2.2.3. Analyse de contenu relative à l'accessibilité socioculturelle de l'école

4.2.2.3.1. Canaux d'information des services offerts

D'après les informations reçues par les acteurs interrogés sur le terrain, les parents réfugiés sont informés des services offerts par le biais des leaders communautaires ; religieux et également par les membres du bureau de l'APE. Cette approche implique que les leaders de cette communauté jouent un rôle crucial dans la diffusion des informations aux parents d'élèves, ce qui peut garantir une large portée et une meilleure compréhension des services disponibles.

« Ils informent aux responsables du site et à son tour il informe les leaders religieux et communautaires qui informeront les parents d'élève c'est comme ça que ça se passe », IDI_Président de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

« Les parents sont informés par le biais du membre de bureau de l'APE et les leaders religieux », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.2.3.2. Messages diffusés relativement lié à la scolarisation

Selon les informations recueillies auprès des acteurs interrogés sur le terrain, les messages adressés aux parents concernant l'éducation des enfants sont variés. Le principal message véhiculé est celui de la sensibilisation sur l'importance de l'éducation. Il souligne que certaines personnes sous-estiment la valeur de l'école et préfèrent envoyer leurs enfants travaillés dès le plus jeune âge, ce qui dévalorise l'éducation aux yeux des enfants. Il est souligné que l'éducation est un investissement pour l'avenir et que les fruits de cet investissement ne se verront peut-être pas immédiatement, mais qu'ils seront bénéfiques à long terme.

« les messages comme j'ai dit c'est d'encourager les enfants ,dire aux parents d'encourager les enfants a fréquenté que de les envoyer dans les chantiers d'or parce qu' ici lorsqu' un enfant fréquente il atteint déjà le niveau de CEP il faut aller en sixième à l'école secondaire pour aller fréquenter cet établissement là il faut aller hors du village et le CES que nous avons ici bon vraiment les enfants il faut les envoyer à l'école pour sortir les enfants de la barbarie comme ils sont venues ici avec les idées de l'autre côté il faut arrêter les armes chaque fois et il n'y'a plus de bœuf il faut fréquenter c'est l'école qui remplace l'élevage parmi eux il y'a ceux qui s'en sortent déjà avec les diplômes les BEPC et autres là aller dans les grandes écoles il faut les appuyer il n'y'a pas moyen pour continuer leurs études continuer l'école et là ils sont obligé d'abandonner l'école pour aller dans les chantiers donc c'est là où née la délinquance et vraiment quand un enfant à l'âge de quinze ans quatorze ans encore à l'école primaire qu'est-ce qu'il faut faire il faut aller prendre les armes et l'insécurité s'installe et il y'a le fait d'aller dans les chantier d'or là c'est ça qui emmène

l'insécurité c'est ça qui est fréquent ici mais nous combattons beaucoup », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

Dans ce deuxième volet un autre message important est souligné concernant les conséquences de l'absence d'éducation sur les perspectives d'emploi. L'éducation est présentée comme un prérequis essentiel pour trouver un emploi rémunéré, quelle que soit la nature du travail envisagé, que ce soit dans l'agriculture, l'élevage ou le commerce. Ce répondant souligne que, de nos jours, même pour des activités traditionnelles comme l'agriculture, le commerce une certaine éducation est nécessaire pour réussir. Il met en avant le fait que l'éducation est un levier essentiel pour briser le cycle de la pauvreté et offrir des opportunités aux générations futures.

« on parle beaucoup , tu vois certaines personnes ne connaissent pas la valeur de l'école dès que le matin se lève elles envoient leur enfant aller vendre, aller ramasser du bois ,aller faire ceci cela elles montrent aux enfants que l'école ne sert à rien et pourtant ce qu'elles cherchent viendra après mais pas maintenant on les dit de laisser leurs enfants étudier et plus tard ils verront les fruits donc on les sensibilise sur l'importance de l'école , parce que de nos jours si ton enfant n'a aucune connaissance que ce soit à l'école des blancs ou l'école coranique s'il cherche un travail ne serait-ce que pour aider au champ personne ne va le recruter ce n'est pas comme avant peu importe ce que tu fais que ça soit agriculture ; élevage ça marche mais maintenant même si c'est le commerce que tu veux faire si tu n'as pas fréquenté ça ne va pas bien marcher », IDI_Parent d'élève_camp Gado badzéré_08.11.2023.

En résumé ces répondants mettent en avant des messages importants sur la nécessité de sensibiliser à l'importance de l'éducation, sur les répercussions de l'absence d'éducation sur l'emploi et sur la nécessité d'investir dans l'éducation pour garantir un avenir meilleur pour les enfants et les communautés.

4.2.2.3.3. Perceptions de la qualité de l'éducation offerte

Les données recueillies sur le terrain offrent des perspectives variées sur la qualité de l'éducation, mettant en lumière à la fois les préoccupations et les observations positives. Cet informateur exprime des préoccupations quant à la qualité de l'éducation, en mettant en évidence le manque de suivi et de prise en charge des enfants dans leur parcours éducatif. Il souligne la négligence et le manque d'enseignants et de ressources, ce qui affecte négativement l'apprentissage des enfants.

« donc c'est la qualité de l'éducation que je déplore souvent il faut un suivi une prise en charge bien parce que lorsqu'un enfant quitte d'abord tôt de la maison pour l'école coranique et c'est vers neuf heure dix heure que tu vois l'enfants errer pour aller à l'école et il va apprendre quoi là-bas donc il y'a les gros efforts à fournir au niveau de l'éducation des enfants au village concernant les enfants réfugiés et aussi la négligence,

le manque de maitres de parent et des enseignants que l'Etat ne tient pas compte donc il faut nous donner les enseignants suffisant», IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

Le deuxième propose une perspective différente en soulignant que les ER ont un bon niveau de compréhension, malgré les défis auxquels ils sont confrontés. Il reconnaît que les ER peuvent réussir académiquement lorsqu'ils reçoivent un enseignement de qualité et une attention appropriée. Cependant, il note également une baisse du nombre d'élèves réfugiés à la fin de l'année scolaire, malgré leur degré de compréhension.

« en fait dans l'éducation chaque élève à son niveau de compréhension , tu comprends que ça soit à l'école des blancs ou à l'école coranique mais ici à chaque trimestre ce sont les enfants réfugiés qui sortent parmi les premiers à tous les niveaux , tu vois donc qu'ils comprennent les cours parce que c'est bien enseigné mais la situation que je décline ici au début de la rentrée scolaire comme ça les élèves réfugiés sont nombreux voir 1800 à 1900 élèves mais vers la fin de l'année ils deviennent 1100 voire 1000 élèves , c'est comme je t'ai dit tout à l'heure c'est l'ignorance parce qu'ils ne connaissent pas l'importance de l'école aujourd'hui un enfant peut dire qu'il ne va pas à l'école mais ni la mère , ni le père ne va l'obliger à aller à l'école mais si tu vois qu'un enfant ne fréquente pas c'est parce qu'il n'est pas concentré mais ceux qui se concentrent comprennent et avance dans leur parcours scolaire donc la compréhension dépend de la motivation de chaque élève à aller à l'école », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

En conclusion, ces informateurs mettent en évidence des préoccupations concernant la qualité de l'éducation, notamment en ce qui concerne le manque de ressources et d'enseignants, mais reconnaissent également les performances potentielles des enfants réfugiés lorsqu'ils bénéficient d'un enseignement de qualité et d'une motivation adéquate. Et soulignent l'importance de la motivation et de la concentration des élèves dans leur réussite scolaire

4.2.2.3.4. Organisation de l'éducation au sein de la famille

Sur la base des informations recueillies sur le terrain, les informateurs offrent un aperçu intéressant de l'organisation de l'éducation au sein de la famille et des défis rencontrés. Cet informateur affirme que les enfants se débrouillent seuls en ce qui concerne leur éducation. Et soutient qu'après l'école régulière, ils fréquentent l'école coranique l'après-midi et effectuent leurs corvées à la maison avant de faire leurs devoirs.

« Euh ils se débrouillent seuls, tu vois ils sortent des classes à 12h et après cela à 13h ils se rendent à l'école coranique ils reviennent à 15h30 à la maison et les plus grands vont leur corvée », IDI_Parent élève réfugié hors site_ Garoua-Boulai_06.11.2023.

Ce répondant met en avant le soutien entre pairs dans l'apprentissage des enfants. La nuit, les enfants se regroupent et étudient ensemble, et ceux qui comprennent une partie du cours l'expliquent aux autres. Cela souligne l'importance de la solidarité et du partage des connaissances entre les enfants, en particulier dans les contextes où le soutien familial ou institutionnel est limité.

« Personne la nuit on leur donne une lampe ils se regroupent et étudient si un comprend une partie même il explique aux autres c'est comme ça que ça se passe comme je n'ai pas fréquenté » IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

En conclusion, ces informateurs mettent en lumière l'organisation autonome de l'éducation au sein de la famille, ainsi que le soutien entre pairs dans l'apprentissage des enfants.

4.2.2.4. Analyse de contenu relative à la sécurité de l'environnement et de l'école

4.2.2.4.1. Perceptions de la sécurité

Ce témoignage met en évidence une préoccupation majeure concernant la sécurité des enfants lorsqu'ils se rendent à l'école. L'incident tragique où un enfant a été tué par une voiture a suscité des inquiétudes parmi les parents et la communauté dans son ensemble. En effet le déplacement de l'école vers un endroit éloigné a exacerbé ces inquiétudes, car cela signifie que certains enfants doivent parcourir de plus longues distances pour se rendre à l'école, augmentant ainsi les risques d'accidents. Face à cette situation certains parents ont décidé de ne plus envoyer leurs enfants à l'école par crainte pour leur sécurité, tandis que d'autres ont exprimé leur révolte contre cette situation et ont cherché des solutions pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Cependant suite à une réunion avec les parents d'élèves et aux mesures prises pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école, certains enfants se sont remis à fréquenter l'école.

« l'autre jour même la voiture a tué un enfant et d'autres personnes se sont révoltées que leurs enfants ne partent plus à l'école parce que avant l'école se trouvait au niveau du camp tous les enfants fréquentaient mais maintenant l'école se trouve loin là-bas au niveau de l'antenne ce qui fait en sorte que d'autres enfants partent et d'autres ne vont pas , personne ne veut que la voiture tue son enfant surtout les femmes elles se sont révoltées que leurs enfants ne partent plus à l'école et c'est comme ça qu'on a fait une réunion avec les parents d'élève et c'est comme ça que quelques enfants se sont remis à aller à l'école » ; IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.2.5. Analyse de contenu relative aux facteurs/acteurs qui peuvent empêcher ou faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés

4.2.2.5.1. Acteurs/facteurs qui peuvent empêcher l'inscription et le maintien à l'école

D'après la déclaration de certains acteurs interrogés sur le terrain, il existe plusieurs facteurs et acteurs identifiés comme entravant à l'inscription et au maintien à l'école des enfants réfugiés. Tout d'abord le répondant met en évidence le temps consacré à l'école coranique, qui a des horaires incompatibles avec ceux de l'école formelle, emmène les enfants à arriver en retard. Il souligne également les pressions sociales et traditionnelles, telles que le mariage précoce, influent sur les décisions des parents quant à l'éducation de leurs enfants. Par exemple, les filles sont parfois mariées jeunes pour des raisons culturelles, ce qui les empêche de poursuivre leur scolarité. Cependant l'interlocuteur affirme que la pratique de mariage précoce a nettement baissé par rapport à leur arrivée. Il évoque également certains parents comme acteur entravant à l'inscription et au maintien à l'école de leurs enfants, en soutenant que ces derniers ne suivent pas attentivement la scolarité de leurs enfants et peuvent même les retirer de l'école pour les engager dans d'autres activités à l'instar du commerce.

« quel acteur non à mon niveau je ne sais , bon les acteurs c'est tel que j'ai évoqué l'école coranique qui empêche d'aller, ça empêche d'aller à l'école parce que souvent quand ils quittent à cinq heure pour aller à l'école coranique c'est souvent le temps de s'apprêter pour aller à l'école c'est souvent tard pour aller à l'école 09H/10h , d'autres qui les empêchent d'aller à l'école c'est le fait d'aller en brousse chercher le bois de chauffage des parents. Et encore quoi le mariage précoce nous combattons ça, ça m'énerve je ne sais comment vous avez fait pour arriver à votre niveau est ce que ces enfants parce que ici il y a un phénomène si une fille atteint un niveau si elle dit on a déjà choisi quelque part lors des vacances on l'envoie en mariage pour épouser qui, quelle qualité de mari son grand père son père dans un foyer polygamique ça énerve, ça énerve tellement. je vais te rencontre une anecdote un jour en brousse j'ai trouvé deux petites filles , deux filles peulh elles me disaient qu' elle a dit qu'elle préfère fréquenter pour prouver à ses parents et aux amis de ses parents que l'école qu'elle fait ce n'est pas pour rien elle fréquente pour aller loin à l'université pour avoir les diplômes pour sortir journaliste quoi ,quoi et quoi ,je demande tu es la fille de qui elle me dit majesté tu ne me connais pas ,je dis tu es la fille de qui elle me dit je suis la fille de ton voisin malam Abdou je dis ok , je suis rentré j'ai appelé son père tu vois ta fille si tu sais là où je l'ai trouvé en brousse avec sa camarade entrain de dialoguer je t'en supplie je suis derrière si tu n'as pas l'argent je vais t'aider il faut que cette fille fréquente ,qu'elle ait son CEP elle fréquente où elle veut tu as compris oui , il me dit quelle fille il me dit telle je dis oui je dis, pars appeler ta fille et après lors des grandes vacances je l'appelle je dis ta fille là est où elle fréquente non ,il dit oui je me renseigne je cherche la fille elle n'est pas à l'école ,tantôt elle est en train d'apprendre la couture au niveau du camp , je dis ce n'est pas ce que la fille veut à moins de deux mois trois mois je me renseigne

on me dit que la fille là est en mariage à Yaoundé, tu vois vraiment ça m'a fait mal j'ai cherché par quelle voie mettre main sur son mari et ses parents après ils m'ont dit que non sa majesté cette affaire-là c'est de coutume on a déjà mangé la cola les bonbons là il m'envoie les colas et les bonbons je dis que je fais quoi avec. Donc il faut un suivi et beaucoup sensibiliser les parents, les parents là leur tradition qu'ils font là je ne refuse pas la tradition mais ce qu'ils font là ça ramène encore, elles sont intelligentes mais ce sont les parents qui dérangent nous combattons beaucoup s'il y'avait quelques derrière nous pour nous aider à combattre ce genre de pratique vraiment. Lorsqu'elle était venue j'ai dit avec son père je ne m'attends même pas bon ça, c'était ce que j'ai à dire », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.2.5.2. Acteurs/facteurs qui peuvent faciliter l'inscription et le maintien à l'école

Pour ces informateurs les acteurs qui pourraient faciliter l'inscription et le maintien à l'école de ces enfants réfugiés sont multiples. Les parents sont considérés comme les premiers acteurs pouvant faciliter l'accès à l'éducation en encourageant leurs enfants à aller à l'école. Il souligne également que les chefs de village ont une influence significative dans les communautés locales et peuvent collaborer avec d'autres acteurs pour promouvoir l'éducation des enfants réfugiés. Bien que l'école coranique soit parfois vue comme un obstacle à l'éducation formelle, il soutient que les maîtres de ces écoles peuvent contribuer à sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation et à encourager la fréquentation scolaire. En outre il met un accent sur les ONG comme acteurs pouvant davantage contribuer à l'inscription et au maintien à l'école de ces enfants.

« Bon ceux qui peuvent faciliter c'est d'abord nous les parents parce que si on les encourage pas à aller à l'école ils n'iront pas, et aussi le chef de terre (président), le HCR et les chefs de villages, ils peuvent se concerter entre eux pour nous aider », IDI_Parent d'élève_camp Gado badzéré_08.11.2023.

« Ah ce sont le HCR et PLAN puisque ils nous aident déjà mais comme ce n'est pas tout le monde qui a accès à ces aides et aussi le Liman et les maîtres de l'école coranique en conscientisant les parents sur l'importance de l'école », IDI_leader religieux_camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

4.2.2.5.2. Synergies utiles pouvant favoriser l'inscription et le maintien à l'école

D'après les acteurs interrogés sur le terrain pour favoriser l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés, il est important de mettre en place la collaboration entre différents acteurs, à savoir les établissements scolaires, les leaders religieux et communautaires, les parents d'élèves, les organismes humanitaires, tels que le HCR et PLAN

et les structures locales. Ces synergies entre ces différents acteurs peuvent créer un environnement propice à l'inscription et au maintien des enfants réfugiés à l'école.

« L'établissement devrait travailler avec les partenaires qui peuvent nous aider ; les leaders religieux et communautaires, ainsi que les parents réfugiés pour que l'éducation de nos enfants marchent bien et le gomna aussi », IDI_Parent élève réfugié hors site_ Garoua-Boulai_06.11.2023.

« Ah c'est le HCR et PLAN puisque ils nous aident déjà mais comme ce n'est pas tout le monde qui a accès à ces aides et aussi le Liman et les maitres de l'école coranique peuvent aussi travailler avec ces organismes en conscientisant les parents sur l'importance de l'école », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

4.2.2.5.3. Le rôle que pourrait jouer l'Etat

Les acteurs interrogés sur le terrain, mettent en lumière plusieurs aspects du rôle de l'Etat en matière d'éducation et d'assistance sociale. Tout d'abord dans le premier extrait il est souligné l'importance de l'Etat dans la fourniture d'aide et de soutiens aux réfugiés en ce qui concerne l'éducation. Cela inclut l'assistance financière pour les frais de scolarité, mais aussi la fourniture de repas et d'autres ressources essentielles pour garantir que les enfants puissent se concentrer sur leurs études. En fin dans le même extrait il est souligné que l'Etat peut jouer un rôle actif dans la promotion de la réussite scolaire en offrant des incitations, telles que l'accès à la terre pour des projets agricoles, qui peuvent aider les familles à subvenir à leurs besoins tout en permettant aux enfants de poursuivre leurs études.

« bon comme ceux du lycée eux ils sont pris en charge on les aide déjà beaucoup, donc pour ceux du primaire on pourra aider les parents à leur scolariser en leur donnant du travail, parce que ils n'ont pas de moyen parfois même pour manger c'est un combat si un enfant rentre des classes ne trouve pas à manger comment il fera pour se concentrer dans ces études ,alors que les enfants quand tu les flattes avec des cadeaux ils voient tes efforts et à leur niveau font des efforts pour s'en sortir, par exemple il peut nous faciliter l'accès à la terre pour qu'on puisse faire le champ », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

Dans ce deuxième extrait, il est mis en évidence le besoin d'une intervention de l'Etat pour garantir des conditions d'apprentissage adéquates. Cela comprend la réduction du ratio élèves-enseignants pour garantir une attention suffisante envers les élèves, ainsi que l'accès aux fournitures scolaires de base pour encourager la fréquentation et réduire le risque d'abandon.

« Est-ce qu'on peut se fatiguer de recevoir des aides non mais ils peuvent nous assister sur plusieurs points par exemple augmenter le nombre d'enseignant parce que dans une salle de classe, tu peux trouver 200 élèves voir plus tu vois non ; et fournir aux élèves

le nécessaire en matières de fournitures scolaire pour amener les parents à envoyer leurs enfants à l'école et ceux qui y sont déjà à ne pas abandonner ». IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

4.2.2.5.4. Le rôle que pourrait jouer la famille

D'après les informations reçues sur le terrain, la famille peut être un moteur important de sensibilisation sur l'importance de l'éducation pour les enfants. Ces deux extraits soulignent l'importance de la motivation des parents dans l'encouragement des enfants à fréquenter l'école. Ils mettent également en évidence que les parents qui comprennent la valeur de l'éducation sont plus susceptibles de pousser leurs enfants à y aller régulièrement et à s'investir dans leurs études. Cependant ces deux extraits soulignent également les défis financiers auxquels de nombreuses familles sont confrontées, ce qui limite leur rôle de motivateur et entraîne l'abandon scolaire par les enfants.

« Ah ce que nous, on peut faire c'est d'encourager l'enfant d'aller à l'école si on a les moyens, de donner des conseils sur la vie que la vie n'est pas facile, il doit fréquenter s'il veut s'en sortir ». IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

« Bon vous savez si les parents ont de l'argent, ils vont pousser et motiver leurs enfants à fréquenter ils connaissent vraiment l'importance de l'école mais comme ils ont les difficultés ne serait-ce que pour se nourrir à un moment donné les enfants vont abandonner l'école donc c'est ça », IDI_Président de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

4.2.2.5.5. Le rôle que pourrait jouer les ONGs et les comités

A ce niveau ce répondant souligne que des organisation telles que le HCR et PLAN sont déjà engagées dans les efforts visant à soutenir l'éducation des enfants réfugiés en fournissant un minimum de ressources et de services éducatifs. Il souligne également le besoin pour les ONG de fournir un soutien continu et holistique aux enfants réfugiés, qui va au-delà de la simple fourniture de biens matériels, en tenant compte de leurs besoins émotionnels et psychosociaux.

« Le HCR, PLAN et j'ai oublié font déjà le minimum pour l'éducation des enfants mais tu vois dans cette maison il y'a plusieurs enfants qui fréquentent mais depuis qu'on donne les cadeaux aux enfants personne n'a jamais rien reçu mais seulement celui-ci il avait eu le sac mais ça fait très longtemps, je veux qu'ils ne se fatiguent pas comme les autres qui sont déjà partir, parce qu'on a trop de problème ici », IDI_leader religieux_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.2.6. Analyse de contenu relative à l'abandon scolaire

4.2.2.6.1. Perception de l'abandon scolaire

D'après les acteurs interrogés sur le terrain l'abandon scolaire chez les réfugiés est un problème majeur qui peut avoir des conséquences graves sur leur avenir. Dans le premier verbatim l'abandon scolaire est perçu comme un chemin vers des comportements déviants tels que le banditisme et le jeu. Il est souligné que les enfants qui abandonnent l'école sont susceptibles de s'engager dans des activités nuisibles à leur développement social et moral. De plus l'accent est mis sur le rôle des parents dans la surveillance et la responsabilité de leurs enfants pour prévenir l'abandon scolaire et ses conséquences négatives.

« Si un enfant abandonne l'école c'est apprendre le banditisme est ce qu'il sera serviable, il s'habitue avec les jeux de hasard et les cinémas même si on le ramène à l'école il ne part pas il décroche pour aller jouer, parce que je vois la plupart des enfants qui abandonnent là ils ne font que le voyeurisme vraiment les parents doivent surveiller leurs enfants », IDI_Parent d'élève_ camp Gado badzéré_08.11.2023.

En revanche, le deuxième extrait souligne les pressions économiques qui poussent de nombreux enfants à abandonner l'école pour aider leur famille. Il met en avant la réalité de la pauvreté et du manque de ressources, qui rendent difficile voire impossible pour certaines familles de subvenir à leurs besoins de base, y compris la nourriture. Ainsi l'abandon scolaire est perçu comme la conséquence inévitable de la pauvreté et de la nécessité des enfants à contribuer aux besoins de la famille dès leur jeune âge.

« Beaucoup d'enfant ici abandonne l'école tout simplement pour aider les parents à prendre soin de la famille, l'abandon de l'école n'est pas bien mais nous sommes très pauvres certains n'arrivent même pas à manger donc certains sont obligés dès le primaire d'abandonner l'école », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulaï_05.11.2023.

4.2.2.6.2. Facteurs explicatifs de l'abandon scolaire

D'après les données recueillies sur le terrain la pauvreté est un facteur crucial explicatif de l'abandon scolaire chez les réfugiés. Les réfugiés sont souvent confrontés à des difficultés économiques importantes, notamment en raison de la perte de leurs moyens de subsistance dans leur pays d'origine, de l'absence de ressource financière pour couvrir les frais de scolarité et de fourniture scolaire. Cette situation peut contraindre la famille à faire des choix difficiles, tels que retirer leurs enfants de l'école pour qu'ils puissent contribuer aux revenus familiaux. Ceci est perceptible dans les propos des répondants suivants :

« Si les parents n'ont pas d'argent les enfants vont finir par abandonner l'école, parce que parfois nous n'avons pas même de quoi manger ce qui fait l'enfant ne peut aller à l'école sans manger lui-même il va refuser de partir à l'école et nous les parents ont ni peut rien » » IDI_Président de comité éducation des réfugiés_Garoua-boulai_04.11.2023.

« Avant on emmenait les filles en mariage très tôt elles abandonnaient l'école mais maintenant c'est très rare puisse que les ONGs nous surveille les parents font parce qu'ils sont pauvre c'est pour diminuer la charge, de nos jours les enfants abandonnent l'école pour aider les parents à trouver de l'argent en faisant du commerce, le ménage pour les filles et les garçons eux, ils travaillent à la mine, d'autres font aussi le commerce » IDI_Parent d'élève_camp Gado badzéré_08.11.2023.

En résumé ces deux verbatim mettent en lumière les différents facteurs explicatifs d'abandon scolaires, reflétant ainsi à la fois les problèmes sociaux et économiques auxquels sont confrontées de nombreuses familles.

4.2.2.6.3. Mécanismes ou stratégies de prévention et de gestion d'abandon scolaire

D'après les données collectées sur le terrain, les répondants sur ce sujet, mettent en avant des mécanismes de prévention et de gestion de l'abandon scolaire axés sur la sensibilisation des élèves, des parents et de la communauté elle-même. Tout d'abord l'organisation de la réunion au sein de l'école et dans la communauté est mentionnée comme une stratégie efficace. Ces réunions sont utilisées comme des plateformes pour sensibiliser sur l'importance de l'éducation et les conséquences de l'abandon scolaire.

« On organise des réunions au sein de l'école et même dans la communauté pour les sensibiliser sur l'importance de l'école et les conséquents d'abandon », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulai_05.11.2023.

« Comme je le disais tout à l'heure ce n'est que la sensibilisation qu'on utilise pour parler de l'importance de l'école, comme ça ceux qui sont conscient même ne vont pas abandonner. IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

En conclusion ces extraits soulignent l'importance de la sensibilisation dans la prévention et la gestion de l'abandon scolaire, en encourageant une meilleure compréhension de l'importance de l'éducation.

4.2.2.6.4. Instances ou organisation de lutte contre l'abandon scolaire

Pour les informateurs rencontrés sur le terrain il existe plusieurs instances de lutte contre l'abandon scolaire, à savoir les associations, les organismes humanitaires, la mosquée

et l'école elle-même. Ces instances luttent contre l'abandon scolaire en sensibilisant sur l'importance de l'éducation et en accompagnant les élèves et leur famille dans le processus.

« Il y'a les associations, l'école et le HCR et même nous au niveau de l'école coranique et de la mosquée on parle à ces enfants pour qu'ils n'abandonnent pas l'école donc c'est comme ça », IDI_leader religieux camp réfugiés hors site / enseignant garoua-boulaï_05.11.2023.

« les associations il y'a des forums qu'on a mis sur pied , des forums qu'on appelle forum de pair pour accompagner l'éducation et gérer les litige et aussi sensibiliser la population et les réfugiés pour le vivre ensemble et sensibiliser sur l'importance de l'école, donc on a les associations ici au niveau du village », IDI_chef du 3^e degrés_Gado-badzéré_08.11.2023.

4.2.3. Analyse de contenu relative aux données reçues par les informateurs de la troisième strate

4.2.3.1. Identification des enfants

4.2.3.1.1. Nom, Âge et classe fréquentée

Au Cameroun l'âge légal d'entrée au primaire est de 6ans et douze ans l'âge de sortie (SND30). Cependant d'après les données recueillies sur l'identité des élèves et les constats faits sur le terrain, la majorité de ces élèves réfugiés à l'école primaire sont en âge avancé. En effet, nous trouverons un élève réfugié âgé de quinze ans voire plus encore en classe de CMI, ceci pourrait s'expliquer par le manque de moyen, un accès tardif à l'école, le redoublement, par le manque de volonté ou autres facteurs.

« Je m'appelle...j'ai 17ans je fais la classe de CMI »

« Je m'appelle ... j'ai 16 ans je fais la classe de CMI »

« Je m'appelle ... j'ai 15 ans, je fais la classe de CMI », FGD_ Elèves réfugiés garçons hors site_ Ecole islamique _Garoua-Boulaï _06.11.2023.

4.2.3.1.2. Responsable de la scolarisation

Dans la zone de Garoua_Boulaï et de Gado-Badzéré qui sont nos terrains d'études, selon les données recueillies autour de plusieurs discussions de groupe sur le terrain, le responsable de la scolarisation des ER est un membre de la famille tels le grand-père, la mère, le père etc. cependant d'après le constat fait au niveau des informations recueillies, les mères sont beaucoup plus impliquées dans l'éducation de leurs enfants, car bon nombre d'élèves

interrogés sont scolarisés par leur mère ceci pourrait s'expliquer par le décès précoce du chef de famille (père) lors de la guerre dans leur pays d'origine soit à cause du retour du père dans leur pays à la recherche d'une meilleure vie pour la famille. Ceci est perceptible par les déclarations suivantes recueillies lors des discussions de groupe :

« Enquête n°5 : ma mère, Enquête n°6 : moi-même, Enquête n°7 : mon père, Enquête n°8 : mon grand-père, Enquête n°9 : ma mère qui me met à l'école »

« R1 : c'est ma mère qui m'inscrit à l'école, R2 : ma mère, R3 : mon père, R4 : mon père, R5 : ma mère, R6 : mon père, R7 : mon père, R8 : mon père », FGD_élèves réfugiés filles_Ecole publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

4.2.3.2. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur l'école

4.2.3.2.1. Décision de fréquenter une école

La décision de fréquenter une école dépend entièrement des parents, cependant la raison du choix du parent de la fréquentation de cette école reste inconnue par les enfants qui doivent accepter ce choix sans explication. Les informateurs suivants soutiennent sur ce point que :

« Je fréquente à l'école publique Gado I, c'est ma mère qui m'a inscrit là-bas je ne sais pas pourquoi»,

« C'est ma mère on était d'abord ici, je fréquentais d'abord ici c'est cette année qu'on nous a emmené là-bas, ils ont dit à ma mère que ma classe se trouve là-bas», FGD_Élèves réfugiés filles hors site_Ecole franco-islamique_Garoua-Boulaï_06.11.2023.

4.2.3.2.2. Possession d'acte de naissance

D'après les mêmes données recueillies au terrain auprès de ces enfants, les leaders religieux et communautaire et les chefs de ces établissements les enfants réfugiés ne possèdent pas d'acte de naissance. Cependant ils possèdent un document fourni par le HCR, qui leur permet de s'inscrire à l'école. Ce document est délivré par le HCR pour attester du statut de réfugié d'une personne et lui permettre de bénéficier de certains droits et services, tels que l'accès à l'aide humanitaire, à la santé, à l'éducation et à d'autre service essentiels. Les répondants suivant déclarent à ce sujet:

« Non je n'ai pas, je m'inscris avec le papier du HCR », « je n'ai pas d'acte de naissance c'est avec le papier HCR », « non madame nous tous on n'a pas d'acte de naissance, ma mère vient m'inscrire avec le papier que le HCR nous a donné », FGD_élèves réfugiés filles_Ecole publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

4.2.3.2.3. Perception sur l'école et les enseignants

L'école où fréquente les enfants réfugiés est appréciée par ces derniers, cela s'explique d'après ces élèves par le fait que la relation entre eux et leurs enseignants est harmonieuse car disent ils les enseignants les emmène à comprendre les cours avec une méthode douce. Cependant cela n'exclut pas leur souhait de voir certaines choses changer dans leur école comme le cas des élèves de l'école Franco-islamique qui souhaitent que les bâtiments construits en matériaux provisoires, soient construits en ciment, ils souhaitent également avoir plus de toilettes et également avoir les tables bancs car disent-ils dans certaines salles de classe certains élèves s'assoient à même le sol, par manque de table banc. Les informateurs suivants affirment à ce propos :

« Enquête n°2 : j'aime mon école madame et les enseignants aussi parce que si on ne comprend pas un cours ils nous expliquent jusqu'à ce qu'on comprenne »

« Enquête n°1 : oui lorsqu'on ne comprend pas le cours ils nous emmènent à comprendre »

« Enquête n°4 : lorsqu'on ne comprend pas en français ils traduisent en foulbé »,

« Les salles madame, qu'on construisse les salles en brique, les tables bancs et même les toilettes, comme au CE2 les élèves s'asseyent par terre donc qu'on nous ajoute les tables bancs ».

« Enquête n°3 : Même au CMI les gens s'asseyent par terre, on veut qu'on nous ajoute les tables bancs », « Enquête n°6 : les écritures et même les enseignants ils

Sont gentils avec nous ici », FGD_ élèves réfugiés garçons_ Ecole publique Gado-Badzéré IB_09.11.2023.

4.2.3.3. Analyse de contenu relative aux réussites et difficultés scolaires

4.2.3.3.1. Redoublement

D'après les informations recueillies la quasi-totalité des enfants réfugiés interrogés ont au moins une fois repris une classe, les raisons de leur redoublement sont de plusieurs natures à savoir la maladie et déplacement, mauvaise note/moyenne. La raison la plus récurrente est les déplacements (voyages) répétitifs de la mère qui est obligé d'amener l'enfant avec elle ce qui affecte la scolarisation de l'enfant, et conduit le plus souvent à redoubler une classe. Le redoublement des enfants réfugiés est une réalité dans de nombreux contextes, en raison des interruptions dans leur éducation due à la maladie, aux voyages soudains et aux difficultés d'accès à l'éducation dans le pays d'accueil. Ceci est perceptible dans les propos des répondants suivants :

« Enquête n°2 : oui , le CM1 parce que je n'avais pas eu de moyenne », « Enquête n°7 : j'ai déjà repris le CE1, parce que je ne comprenais pas bien les cours » , « Enquête

n°6 : j'ai repris le CM1, j'ai repris seulement je n'ai pas finis l'année parce que ma mère est parti avec moi en RCA l'enfant de mon oncle est mort mais je suis revenu c'était déjà la fin d'année je n'avais pas de points pour aller devant j'ai repris », « Enquête n°1 : j'ai repris le CM1 parce que je n'avais de moyenne » , « Enquête n°3 : je n'ai jamais repris », « Enquête n°4 : je n'ai jamais repris aussi », « Enquête n°5 : je n'ai jamais repris », FGD_élèves réfugiés filles_Ecole publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

4.2.3.3.2. Perception de la relation élèves réfugiés/nationaux

La relation entre les élèves réfugiés et nationaux peut varier en fonction du contexte, les attitudes sociales et des politiques éducatives en place. Dans certains cas les élèves réfugiés peuvent être confrontés à la stigmatisation, à la discrimination, et d'harcèlement de la part de leurs pairs nationaux en raison de leur statut de réfugié, de leur origine culturelle ou de leur différence linguistique. Ainsi dans le cadre de notre travail, les élèves réfugiés interrogés lors des discussions de groupe affirment que certains camarade nationaux leurs pointent du doigt en leur rappelant constamment leur statut de réfugié et en leur traitant de mendiant car disent-ils, ils vivent des aides et sont des mangeurs de riz, mais d'après les propos de ces réfugiés cela ne les affecte pas car ils ont conscience de leur statut de réfugié, bien qu'ils puissent parfois entrer en conflit, ces tensions sont temporaires et se résorbent rapidement.

« R1 : ah ça c'est ce qui est que vous demandez, ils nous insultent que les réfugiés n'ont aucune bénédiction qui nous sommes malchanceux

R2 : moi je n'ai jamais eu de problème avec eux ;

R3 : moi si ils aiment trop m'insulter pour rien, je ne l'ai laisse pas euh je l'ai insulté aussi mais après on se parle», FGD_élèves réfugiés garçons_ Ecole publique Gado-Badzéré IB_09.11.2023.

4.2.3.3.3. Perception sur l'abandon scolaire

D'après le premier extrait le répondant exprime une résolution ferme de ne jamais abandonner l'école. Cependant le second répondant révèle une réflexion plus profonde sur la tentation de quitter l'école pour chercher de l'argent, mais cette idée est rejetée en considérant les conséquences potentielles sur l'avenir. Il met en évidence la prise de décision consciente en faveur de la poursuite de l'éducation malgré les difficultés.

« Non madame je n'ai jamais pensé à abandonner l'école », FGD_élèves réfugiés filles_Ecole publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023.

« Oui j'ai déjà pensé une fois à ça j'étais assis seule et l'idée m'est venue en tête pour quoi ne pas abandonner l'école et aller chercher l'argent après je me suis dit que si j'abandonne l'école ce que j'ai abandonné tout le nécessaire, j'irais devenir autre

chose donc j'ai préféré continuer », FGD_ Elèves réfugiés garçons hors site_ Ecole islamique _Garoua-Boulaï _06.11.2023.

4.2.3.4. Analyse de contenu relative à la disponibilité du matériel pédagogique

4.2.3.4.1. Kits scolaires disponibles

La disponibilité des kits scolaires pour les enfants réfugiés dépend de divers facteurs liés aux ressources, aux partenariats et de leur situation familiale. Il est crucial que les kits scolaires fournis aux enfants réfugiés soient de bonne qualité, adaptés à leur niveau scolaire et disponible en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins tout au long de l'année scolaire. Il est également important de veiller à ce que ces kits soient distribués de manière équitable et transparente pour garantir que tous les enfants réfugiés en aient accès. Cependant d'après les données tirées des discussions de groupe avec les parents et les élèves eux-mêmes, la majorité de ces enfants réfugiés n'ont pas de matériel pédagogique nécessaire pour leur apprentissage, car les éléments récurrents incluent les cahiers, le Bic et l'ardoise, certains mentionnent également des accessoires supplémentaires tels la règle, le sac, le crayon et même une boîte académique, ce qui souligne la variabilité des fournitures entre les élèves. Ceci pourrait s'expliquer par le manque d'équité dans la distribution des fournitures scolaires par certains acteurs et également par les difficultés financières que traversent les parents et d'autres facteurs.

« R1 : moi j'ai un cahier de devoir 200, j'ai le Bic , l'ardoise et j'ai aussi le sac », « R2 : il y'a le sac , le cahier, le Bic et l'ardoise, le crayons il y'a tout j'ai même la boîte académique », « R3 : il y'a cahier , le Bic , il y'a règle , le sac et l'ardoise », « R4 : crayon, ardoise, Bic, cahier et la craie » ,« Enquêtée n°1 : moi j'ai les cahiers , le Bic et l'ardoise », « Enquêtée n°2 : moi j'ai les cahiers , l'ardoise et le Bic », « Enquêtée n°3 : j'ai des cahier, Bic et ardoise », « Enquêtée n°4 : moi aussi j'ai les cahier et le Bic mais je n'ai pas l'ardoise », FGD_élèves réfugiés filles_Ecole publique Gado-Badzéré IA_09.11.2023 ; FGD_ Elèves réfugiés garçons hors site_ Ecole islamique _Garoua-Boulaï _06.11.2023.

4.2.3.4.2. Souhais

Selon les informations collectées auprès des élèves, ces derniers souhaitent avoir davantage les kits scolaires à savoir les cahiers, les livres, la tenue de classe et de sport, le sac et les livres. Ces souhaits reflètent un besoin généralisé d'accès aux fournitures de base pour faciliter l'apprentissage. Les répondants suivants déclarent à travers ce propos que :

« Pour l'école je veux les cahiers, la tenue de classe, l'ardoise et le Bic, je veux aussi le sac », « moi aussi je veux qu'on nous aide avec les cahiers, les livres et les Bic »,« moi je veux le sac , les cahiers, les bics et les livres aussi , ah je veux aussi la tenue » ,« moi aussi je veux le

*livre, les cahiers et la tenue », FGD_ Elèves réfugiés garçons hors site_ Ecole islamique
_Garoua-Boulai_06.11.2023 ; FGD_ élèves réfugiés garçons_ Ecole publique Gado-Badzéré
IB_09.11.2023 ; FGD_ élèves réfugiés filles_ Ecole publique Gado-Badzéré
IA_09.11.2023 ; FGD_ Elèves réfugiés filles hors site_ Ecole franco-islamique_Garoua-
Boulai_06.11.2023.*

CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, il s'agira d'abord d'interpréter les données présentées et analysées dans le chapitre précédent, puis de discuter de ces données. Nous concluons ce chapitre en abordant les difficultés rencontrées sur le terrain, les forces et les faiblesses, ainsi que des suggestions permettant d'améliorer les dispositifs de scolarisation des enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulai et le village de Gado-Badzéré, sans oublier les limites de cette étude.

5.1. Interprétation des résultats par rapport aux hypothèses

5.1.1. Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse secondaire 1

Ces analyses offrent une perspective complexe sur l'hypothèse selon laquelle les types de dispositifs éducatifs mis en place pour pouvoir maintenir à l'école les enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré, comprennent des programmes d'intégration linguistique, des soutiens psychologiques, des formations continues pour les enseignants, aides financières pour les frais scolaires, ainsi que les activités visant l'inclusion sociale et culturelle.

Tout d'abord les directeurs d'écoles et d'autres acteurs impliqués dans l'éducation des réfugiés paraient bien informés sur les conventions et les dispositifs juridiques et institutionnels en faveur de cette population. Cette connaissance est acquise notamment grâce aux formations dispensées lors de séminaires organisés par des ONG sur le terrain. Cela témoigne d'un engagement envers la cause des réfugiés et d'une volonté de respecter les normes internationales et nationales en matière d'éducation. Ils reconnaissent également que les enfants réfugiés ont les mêmes droits que les enfants nationaux, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation. Cette perspective reflète une sensibilité à l'égalité des droits et à la non-discrimination, ce qui est essentiel pour garantir une éducation inclusive et équitable pour tous les enfants, quel que soit leur origine ou leur statut.

En outre, il apparaît que la plupart des acteurs interrogés perçoivent positivement les dispositifs et les conventions en faveur de l'éducation des enfants réfugiés. De plus grâce à ces dispositifs et conventions, des programmes et politiques visent à garantir l'accès à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés, en mettant l'accent sur l'inclusion, la protection et la qualité de l'enseignement ont été élaborées. Ils considèrent que ces dispositifs jouent un rôle crucial dans la promotion de l'accès à l'éducation pour cette population vulnérable et ont posé des bases solides pour promouvoir cet accès. Cela suggère une perception généralement positive des efforts déployés pour soutenir l'éducation des enfants réfugiés dans ces régions. Certains acteurs interrogés tels les directeurs d'école ; les acteurs humanitaires ; les acteurs du MINEDUB, les leaders communautaires etc., ont souligné que l'éducation des enfants réfugiés est appuyée à la fois par des financements et par la distribution des kits et fournitures scolaires. Il est souligné que la responsabilité de scolariser les enfants réfugiés ne devrait pas reposer uniquement sur l'État et ses partenaires, mais également impliquer les parents et la communauté pour éviter les obstacles à la mise en œuvre de ces politiques. Cependant, malgré

cette appréciation générale, certains participants tels les comités, les enseignants, les directeurs etc., ont exprimé le besoin de directives plus claires sur la manière de prendre les décisions concernant les réfugiés.

En résumé bien qu'il existe des lacunes et des défis à surmonter pour garantir un accès équitable à l'éducation des enfants réfugiés, il existe plusieurs dispositifs éducatifs généralement perçus de manière positive par les acteurs interrogés sur le terrain. Ceci dit l'hypothèse selon laquelle, les types de dispositifs éducatifs mis en place pour pouvoir maintenir à l'école les enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulai et le village de Gado, comprennent des programmes d'intégration linguistique,, des formations continues pour les enseignants, aides financières pour les frais scolaires, ainsi que les activités visant l'inclusion sociale et la protection des réfugiés, n'est pas totalement confirmée, car les ER ne reçoivent pas de soutien psychologique.

5.1.2. Interprétation des résultats par rapport hypothèse secondaire 2

Les analyses fournies suggèrent deux perspectives contrastées concernant l'éducation des enfants réfugiés dans l'arrondissement de Garoua_Boulai et le village de Gado. D'une part, les informations collectées sur le terrain indiquent une qualité d'éducation appréciable pour les enfants réfugiés, avec des acteurs affirmant que ces enfants sont plus intelligents que les enfants nationaux et qu'ils comprennent bien les cours enseignés malgré les barrières linguistiques.

D'autre part, ces analyses mettent en évidence les difficultés financières rencontrées par de nombreuses familles de réfugiés en matière d'éducation, ce qui peut entraver l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école.

Toutefois ces analyses mettent en lumière le fait que malgré les efforts pour rendre l'école primaire gratuite, de nombreux parents réfugiés rencontrent des difficultés à payer les frais d'APE et les dépenses supplémentaires telles que l'achat de manuels scolaires, de kits scolaires et la cantine. De plus les enfants réfugiés dépendent souvent de documents fournis par le HCR pour s'inscrire à l'école, car ils n'ont pas d'actes de naissance. En outre, bien que les enfants réfugiés apprécient généralement leurs écoles et la relation avec leurs enseignants, des défis persistants existent, tels que le manque d'infrastructures adéquates et de matériel

scolaire. Cela met en lumière le besoin d'une assistance financière continue pour soutenir l'éducation des enfants réfugiés. Cela pourrait conduire à la démission de l'école de certains élèves, compromettant ainsi leur accès à l'éducation. Il est également souligné les disparités entre les réfugiés en termes de soutien financier, avec certains bénéficiant d'une assistance alimentaire, qui peut contribuer à financer l'éducation de leurs enfants, tandis que d'autres sont confrontés à des contraintes financières importantes qui peuvent entraîner un décrochage scolaire.

En outre les informations recueillies sur la sécurité dans les écoles fréquentées par les enfants réfugiés dans l'arrondissement de Garoua_Boulaï et le village de Gado mettent en lumière des défis significatifs. Les directeurs d'école et les acteurs impliqués dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés témoignent d'une préoccupation majeure concernant la sécurité dans et autour des écoles. L'accident tragique impliquant un élève percuté par un camion souligne un besoin urgent d'améliorer la sécurité routière aux abords des écoles. Cette situation met en évidence des lacunes dans les infrastructures de sécurité, comme le manque de panneaux de signalisation et de ralentisseurs, et souligne la nécessité d'une action coordonnée des autorités locales et du ministère des Transports. Ce qui peut également entraver l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école. La question de la sécurité dans et autour des écoles crée un environnement d'apprentissage potentiellement dangereux, susceptible de compromettre l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école.

De surcroît les perspectives fournies par les enfants réfugiés sur le terrain soulignent clairement que ces enfants sont confrontés à la stigmatisation et à la discrimination de la part de leurs pairs nationaux en raison de leur statut de réfugié. Cependant, malgré ces défis, de nombreux ER montrent une résilience remarquable et font face à ces difficultés avec courage.

En fin de compte les résultats obtenus corroborent ainsi l'hypothèse selon laquelle l'arrondissement de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré regorgent de nombreuses contraintes telles que, les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives adéquates ; les contraintes financières; les traumatismes liés aux conflits et à la migration et la stigmatisation sociale qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés. Cependant, il est important de noter que malgré ces contraintes, des efforts sont déployés pour surmonter les

obstacles et offrir une éducation de qualité aux enfants réfugiés. Cela indique un engagement envers l'éducation et le bien-être des enfants, même dans des conditions difficiles.

5.1.3. Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse secondaire 3

Les perspectives fournies par ces informateurs sur le terrain soulignent clairement l'existence de synergies entre différents acteurs qui pourraient faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulai et le village de Gado-Badzéré. Contrairement à l'hypothèse qui suggère l'absence de synergies utiles, ces analyses mettent en évidence plusieurs acteurs clés et leurs efforts concertés pour promouvoir l'éducation des enfants réfugiés.

Tout d'abord, les parents sont identifiés comme des acteurs cruciaux. Ils peuvent jouer un rôle important en encourageant leurs enfants à fréquenter l'école et en soutenant leur éducation. En outre, les leaders religieux et traditionnels sont mentionnés comme des agents de sensibilisation, utilisant des plateformes telles que les mosquées pour promouvoir l'éducation auprès des communautés locales. De plus, l'association des parents d'élèves et la chefferie sont également impliquées dans la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation. Toutefois, le rôle des ONG est souligné comme étant crucial dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés. Ces organisations peuvent apporter un soutien supplémentaire en termes de ressources, de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'éducation.

Ces informations contredisent donc l'hypothèse selon laquelle il n'y aurait pas de synergies utiles entre les acteurs pour favoriser l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école. Au contraire, ces analyses mettent en lumière la présence et l'efficacité des synergies entre les différents acteurs locaux et internationaux dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés.

5.2. Discussion des résultats par rapport aux théories évoquées

5.2.1. Discussion des résultats par rapport à la théorie de l'intégration sociale et de la motivation durable

Le problème que soulève notre étude est celui de la faible rétention des enfants réfugiés à l'école malgré les subventions allouées par le pays hôte ; UNHCR, et ainsi que leurs partenaires, visant à fournir une éducation de qualité et à les maintenir à l'école.

La théorie de l'intégration sociale, développée par Durkheim, éminent sociologue, offre un cadre conceptuel crucial pour comprendre les dynamiques sociales et la cohésion au sein des sociétés. Durkheim conceptualise l'intégration sociale comme la manière dont les individus s'articulent autour de normes, valeurs et représentations communes au sein d'une société.

Pour Durkheim, l'intégration sociale est essentielle à la cohérence et au bon fonctionnement d'une société. Elle permet de maintenir une solidarité malgré les différences individuelles. Ainsi Durkheim met en avant le concept de division sociale du travail, soulignant comment cette division unit les individus dans divers domaines tels que l'économie, la famille et la politique. Toutefois, pour cet auteur le lien social est avant tout un lien moral, façonné par les instances de socialisation telles que la famille, l'école et les institutions religieuses etc. Ce lien est en constante évolution et peut changer de nature.

Selon le sociologue français, c'est tout d'abord la densité démographique qui exerce un impact sur la densité morale : le fait d'être plus nombreux dans un même espace oblige à revoir le vivre ensemble. C'est dans cette perspective que Durkheim forge ses formes célèbres de solidarité. Il distingue donc la solidarité mécanique, basée sur la similitude des individus et des consciences collectives, et la solidarité organique, fondée sur les interdépendances entre individus différents mais complémentaires, Giovanni.P, (2004).

En effet la théorie de Durkheim peut être appliquée à la situation des réfugiés, en mettant en lumière l'importance de l'intégration sociale pour leur adaptation non seulement dans leur nouveau pays d'accueil mais également dans le système éducatif du pays. Les normes et les valeurs communes peuvent faciliter cette intégration. De plus la théorie de l'intégration sociale permet également de comprendre comment des organisations telles que

l'UNHCR travaillent à améliorer les conditions de vie et d'éducation des réfugiés tout en gérant les relations de pouvoir associées à leur dépendance.

Quant à La théorie de la motivation durable, formulée par Frederick Herzberg, cherche à comprendre ce qui motive les individus au travail. Elle distingue deux types de facteurs : les facteurs d'hygiène et les facteurs moteurs. Les premiers, tels que les conditions de travail ou la rémunération, évitent l'insatisfaction mais ne contribuent pas directement à la motivation. Les seconds, comme les réalisations personnelles ou la responsabilité, sont des motivations intrinsèques qui conduisent à la satisfaction, Saulnier, (2009).

Dans une étude spécifique, l'accent est mis sur les facteurs moteurs, c'est-à-dire les éléments internes et psychologiques propres à chacun, pour atteindre une motivation durable. Cette approche souligne l'importance pour un individu d'aimer ce qu'il fait, de trouver son travail intéressant et stimulant, pour maintenir sa satisfaction à long terme, Bourgoin. Y,(2022).

Appliquée au contexte des enfants réfugiés scolarisés, cette théorie suggère que le soutien fourni par les organisations, telles que le HCR, PLAN, pour maintenir les enfants à l'école n'est pas suffisant en soi. Les enfants réfugiés doivent également avoir une volonté intrinsèque de s'éduquer pour un apprentissage significatif. La motivation intrinsèque est associée à de meilleurs résultats scolaires, à la créativité, à la persistance et à un ajustement personnel positif. Ainsi, pour assurer une éducation de qualité et favoriser leur intégration sociale à long terme, il est crucial que les enfants réfugiés aient cette motivation interne.

En conclusion, la théorie de l'intégration sociale de Durkheim offre un cadre conceptuel riche pour analyser les dynamiques sociales, y compris celles liées à l'intégration des réfugiés dans les sociétés d'accueil. Elle met en lumière l'importance des normes, des valeurs et des interactions sociales dans la construction d'une société cohésive et inclusive. Cependant la théorie de la motivation durable quant à elle met en lumière l'importance des motivations intrinsèques pour maintenir la satisfaction et le bien-être au travail, ainsi que dans d'autres contextes tels que l'éducation des enfants réfugiés.

Les résultats de la recherche sur l'éducation des enfants réfugiés dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré offrent des perspectives riches et complexes qui peuvent être analysées à la lumière de la théorie de Durkheim sur l'intégration sociale.

Tout d'abord, la connaissance et l'engagement des acteurs locaux envers les conventions et dispositifs juridiques en faveur de l'éducation des enfants réfugiés reflètent une sensibilité à l'égalité des droits et à la non-discrimination, des valeurs essentielles à l'intégration sociale, telles que conceptualisées par Durkheim. Les efforts déployés pour promouvoir une éducation inclusive et équitable pour tous, indépendamment de leur origine ou de leur statut, correspondent à l'idée de solidarité organique de Durkheim, où les individus différents mais complémentaires s'unissent dans un système social interconnecté.

Cependant, des défis financiers et sécuritaires mettent en lumière les obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants réfugiés, ce qui peut compromettre leur intégration sociale. Ces défis soulignent la nécessité d'une action collective pour surmonter les obstacles à l'intégration, conformément à l'idée de solidarité sociale de Durkheim, où les individus et les institutions travaillent ensemble pour maintenir la cohésion sociale malgré les différences individuelles.

En outre, l'implication des acteurs locaux, tels que les parents, les leaders religieux, les associations de parents d'élèves et les ONG, dans la promotion de l'éducation des enfants réfugiés montre comment différents secteurs de la société contribuent à l'intégration sociale en fournissant un soutien moral, financier et institutionnel. Cette collaboration entre acteurs locaux correspond à l'idée de division sociale du travail de Durkheim, où chaque partie de la société a un rôle spécifique à jouer dans le maintien de l'ordre social et de la solidarité.

En résumé, bien que les défis persistent, les résultats de la recherche montrent que des synergies existent entre les acteurs locaux pour favoriser l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école. Ces efforts reflètent les principes de l'intégration sociale selon Durkheim, où les individus et les institutions collaborent pour maintenir la cohésion sociale malgré les différences individuelles.

Concernant la théorie de la motivation durable de Herzberg, les résultats de la recherche sur l'éducation des enfants réfugiés présentent plusieurs similitudes et divergence avec cette théorie. Tout d'abord, la recherche met en évidence l'importance de la motivation intrinsèque chez les enfants réfugiés pour favoriser leur inscription et leur maintien à l'école. Cette motivation interne est soulignée comme un élément crucial pour assurer un apprentissage significatif et une intégration sociale à long terme, ce qui rejoint la perspective de Herzberg sur les facteurs moteurs. Cependant, la recherche met en lumière que le soutien organisationnel tel que celui fourni par les ONG, n'est pas suffisant en soi

pour garantir la réussite scolaire des enfants réfugiés. Ils doivent également être intrinsèquement motivés pour tirer pleinement parti des opportunités éducatives, ce qui correspond à l'accent mis par Herzberg sur l'importance des motivations psychologiques propres à chaque individu. Cependant les obstacles externes, tels que les frais scolaires et les problèmes de sécurité autour des écoles, soulignent la complexité du contexte dans lequel les enfants réfugiés doivent se trouver pour accéder à une éducation de qualité, indépendamment de leur motivation intrinsèque.

Bien que la recherche sur l'éducation des enfants réfugiés mette en évidence l'importance de la motivation intrinsèque pour leur réussite scolaire, elle souligne également d'autres facteurs externes tels que les obstacles financiers et sécuritaires, ainsi que la nécessité d'une collaboration entre divers acteurs pour assurer un accès équitable à l'éducation.

5.3. Difficultés rencontrées, suggestion et les limites

5.3.1. Difficultés rencontrées

Tout travail de recherche scientifique peut se confronter à des difficultés qui peuvent être plus ou moins énorme lors du déroulement de la recherche. Comme tout chercheur nous avons été confrontés à certaines difficultés.

- certaines personnes a interrogées sont difficiles à accéder et également parfois le temps ne nous est pas été favorable car la collecte a été effectuée pendant la saison pluvieuse, ce qui nous a emmené à reporter la rencontre à chaque fois que le besoin se présentait.
- difficultés financières, c'est le problème que connait un travail de recherche. Nous avons connu des difficultés sur le terrain dû aux multiples déplacements, qui nous coûtaient cher.
- cette collecte de données a été pour nous un challenge, dans la mesure où, certains répondants étaient réticents à répondre à d'autres questions posées et étaient contre l'enregistrement de l'entretien.

5.3.2. Evaluation des dispositifs éducatifs dans les forces, faiblesses et suggestions

| critères | forces | faiblesses | suggestions |
|----------|--------|------------|-------------|
|----------|--------|------------|-------------|

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Accessibilité à l'éducation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants réfugiés bénéficient d'un accès à l'école. - Des programmes d'intégration linguistique et de soutien aux enseignants sont en place. | <ul style="list-style-type: none"> - Des obstacles financiers (frais scolaires supplémentaires, achat de matériel, cantine) limitent l'accès à l'éducation. | <ul style="list-style-type: none"> - Offrir des bourses scolaires ou une aide financière continue pour les frais annexes. |
| <p>Qualité de l'éducation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - La qualité d'enseignement semble appréciable malgré les difficultés linguistiques. - Les enseignants sont formés de manière continue. | <ul style="list-style-type: none"> Le manque d'infrastructures adéquates (salles de classe, matériel scolaire) affecte la qualité de l'enseignement. - Des disparités dans le soutien financier entre réfugiés. | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les infrastructures scolaires (construction de salles, acquisition de matériel didactique). |
| <p>Soutien psychologique</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Des formations pour les enseignants sont mises en place pour mieux accompagner les élèves. | <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants réfugiés ne bénéficient pas de soutien psychologique malgré les traumatismes liés aux conflits et à la migration. | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des programmes de soutien psychologique pour les réfugiés afin d'aider à la gestion des traumatismes et à leur intégration. |
| <p>Inclusion sociale et culturelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Des activités sont organisées pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle des enfants réfugiés. | <ul style="list-style-type: none"> - La stigmatisation et la discrimination de la part des pairs nationaux persistent, ce qui nuit à l'intégration des enfants réfugiés. | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des campagnes de sensibilisation dans les écoles pour réduire la stigmatisation et favoriser la cohésion sociale. - Encourager des projets de partage culturel entre les enfants réfugiés et les |

| | | | |
|---------------------------|---|--|--|
| | | | enfants locaux. |
| Sécurité des enfants | <ul style="list-style-type: none"> - Les autorités sont sensibilisées à la sécurité des enfants dans et autour des écoles. | <ul style="list-style-type: none"> - Des lacunes importantes en matière de sécurité (absence de panneaux de signalisation, absence de ralentisseurs) ont été constatées. | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la sécurité autour des écoles (installation de panneaux de signalisation, ralentisseurs, et surveillance accrue). - Renforcer la coopération avec les autorités locales pour garantir un environnement scolaire sécurisé. |
| Partenariats et synergies | <ul style="list-style-type: none"> - De nombreux acteurs (parents, ONG, autorités locales) sont impliqués dans la scolarisation des réfugiés. | <ul style="list-style-type: none"> - Certaines parties prenantes, comme les enseignants ou les comités, manquent de directives claires pour prendre des décisions sur l'éducation des réfugiés. | <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la scolarisation des enfants réfugiés. - Renforcer la coordination entre les ONG, les autorités locales, et les communautés pour une approche plus intégrée. |
| Ressources disponibles | <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants réfugiés reçoivent des kits scolaires et des fournitures. - L'éducation des réfugiés bénéficie de financements internationaux. | <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources restent insuffisantes pour répondre aux besoins accrus (manuels, infrastructures). | <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les financements pour l'éducation des réfugiés, notamment pour l'achat de matériel et la construction d'infrastructures adaptées. - Chercher des partenariats avec des entreprises et des organisations pour |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | fournir des ressources supplémentaires. |
|--|--|--|---|

5.3.3. Les limite de l'étude

Aucune œuvre humaine n'est parfaite. Notre recherche présente plusieurs limites à savoir :

- La prise en compte des élèves réfugiés uniquement au détriment des élèves nationaux, bien que des statistiques de réussite aux examens d'entrée en 6ème et au certificat d'études primaires soient bonnes, il n'y a pas de comparaison avec les résultats des enfants nationaux. Cela rend difficile l'évaluation de la véritable qualité de l'éducation offerte aux enfants réfugiés.
- Bien que l'implication des acteurs locaux et internationaux soit soulignée, cette implication ne fournit pas de données quantitatives sur l'efficacité réelle de leurs actions. Des données quantitatives seraient nécessaires pour évaluer l'impact réel de ces efforts sur l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Arrivée au terme de cette étude portant sur les dispositifs éducatifs et la rétention des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré, la préoccupation initiale était de mettre en lumière les principales difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés quant à la scolarisation de leurs enfants. Celle-ci a également permis de s'interroger sur le respect par le Cameroun, le HCR et leurs partenaires de leurs engagements internationaux en faveur de l'éducation des enfants réfugiés vivant sur son territoire. L'objectif était d'identifier les dispositifs éducatifs qui faciliteraient l'intégration des ER et contribuera à la rétention de ces enfants à l'école.

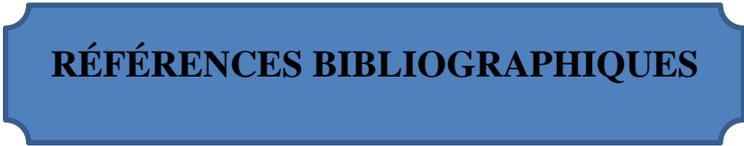
En effet, si les conventions internationales relatives aux réfugiés définissent le cadre normatif de la question des réfugiés dans le monde elles reconnaissent aux Etats la souveraineté pour ce qui est de l'accueil et de la détermination du statut de ces derniers. De ce fait la convention de 1951 énonce clairement les droits des réfugiés tels que la liberté de culte, de circulation, le droit à l'éducation etc.

Le droit à l'éducation : quelle effectivité au Cameroun est un article présenté par Mimche Honoré, Fomekon Félicien et Meli Vivien, lors du colloque internationale en 2006 sur l'éducation, violence, conflits perspectives de paix en Afrique. Dans cet article, Mimche (2006) présente la situation de crise que traversent les pays Africains au travers des guerres civiles, les conflits armés qui ont occasionné le déplacement des populations vers les territoires où il y'a la paix, c'est le choix du Cameroun par de nombreux réfugiés. L'auteur montre comment ces déplacement perturbent la scolarisation des enfants en âge scolaire et présente les modalités de la réalisation effective du droit à l'éducation. Il présente également le rôle de l'éducation dans le processus de développement d'une culture de paix, et qui peut favoriser aussi l'intégration sociale. Dans son approche théorique sur la nation de l'effectivité du droit à l'éducation, il estime que cela implique la mise et le maintien des jeunes à l'école, et l'effectivité de ce droit se décline en la capacité d'avoir accès à l'éducation. Pour l'auteur le droit à l'éducation doit être appréhendé comme un problème d'intérêt public, où l'Etat, les populations, et la société civile s'impliquent dans une dynamique partenariale pour réaliser la scolarisation des enfants réfugiés.

Pour atteindre nos objectifs trois hypothèses ont été émises à savoir : les types de dispositifs éducatifs mis en place pour maintenir les enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado ;comprennent des programmes

d'intégration linguistique ; des soutiens psychologiques ; des formations continues pour les enseignants ; aides financières pour les frais scolaires, ainsi que les activités visant l'inclusion sociale et culturelle, L'arrondissement de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré regorgent de nombreuses contraintes telles que les difficultés d'accès aux infrastructures éducatives adéquates ; les contraintes financières; les traumatismes liés aux conflits et à la migration et la stigmatisation sociale qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés, il n'existe pas de synergies utiles qui pourraient favoriser l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré. Nous avons entrepris l'enquête de terrain chez les directeurs d'écoles, les acteurs humanitaires, les leaders communautaires, les leaders associatif, les parents, les élèves réfugiés. Cette enquête a été faite à l'aide de trois guides d'entretiens et la recherche documentaire. Pour se faire une méthodologie rigoureuse a été suivie tout au long de nos travaux. Les résultats de notre enquête ont révélé que dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré plusieurs dispositifs éducatifs ont été mis en place pour maintenir les enfants réfugiés à l'école. L'arrondissement de Garoua_Boulaï et le village de Gado regorgent de nombreuses contraintes qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés. Qu'il existe plusieurs synergies utiles qui favoriser l'inscription et le maintien des enfants réfugiés à l'école dans la commune de Garoua_Boulaï et le village de Gado-Badzéré.

Au regard des résultats de notre enquête, nos hypothèses une et deux ont été confirmées, tandis que l'hypothèse trois a totalement été infirmée. Pour remédier aux difficultés rencontrées par les réfugiés quant à l'inscription et leur maintien à l'école, nous avons fait quelques suggestions. Par ailleurs notre recherche présente des limites. Toutefois ces limites peuvent faire l'objet d'un nouveau travail de recherche scientifique, par exemple un nouvel effort de recherche pourrait se concentrer sur une étude comparative entre les résultats académiques des élèves réfugiés et ceux des élèves nationaux ; on pourrait également mener une étude qui évalue quantitativement l'efficacité des actions entreprises par les acteurs locaux et internationaux pour soutenir l'éducation des ER.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agier, M. (2008). *Gérer les indésirable : des camps des réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris : Flammarion.
- Agence Ecofin. (2020). Dans l'Est du Cameroun, on multiplie les salles de cours pour scolariser les ER centrafricains. <https://www.agenceecofin.com>.
- Aubel, J. (1984). *Guide pour les études utilisant les discussions de groupes*. Document n°2 Genève: Bit.
- Bahy,B., & Piquemal,N. (2013). *Stratégies Parentale déployées pour soutenir l'expérience socioscolaire d'élèves récemment immigrés : un fort investissement « en marge » de l'école*. Harmattan.
- Baly, D. (2023). « Obstacles à l'accès et à la continuité de l'éducation pour les enfants en situation de déplacement forcé dans la région du sahel central ». UNICEF.
- Barrère, A. (2013). *La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire*. Paris : PUF.
- Bidjang, Z. E. (2022). *Traumatismes familiaux et résilience chez les réfugiés du camp de Gado-Badzéré [Mémoire, UY1]*.
- Bilkissou,A. (2017). *Protection des réfugiés : Cas du cameroun. [Mémoire, UYII]*.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Edition de minuit
- Bourgoin, Y. (2022). *Qu'est-ce que la théorie de Herzberg et comment l'utiliser*.
- Chansophat, Y. (2005). *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge [Mémoire, Université de Québec à Chicoutimi]*.
- Confitea, (2009), <http://www.unesco.org/fr/confiteaVI>. Consulté le 15 avril 2023.
- De Landsheere. (1976). *Question de recherche en science de l'éducation*.

Dictionnaire universel. (2002).

Douville, O et ses collaborateurs.(2018). L'expérience traumatisante des réfugiés.

<https://www.cairn.info/Revue-Rhizome-2018.htm>

Ebénezer, N. R. (2020). La protection des réfugiés en Afrique centrale : quelle gouvernance des migrations forcées pour les Etats centre-africains ? : Le cas du Cameroun [Thèse de doctorat].

Emile, G. (2001). Méthodologie de la recherche : Guide pour la recherche scientifique en psychologies. Paris : Dunod

Figari, G. (2008). « évaluation des dispositifs éducatif : Mesure et évaluation en éducation ».

<https://doi.org/10.7202/1024966ar>. Consulté le 10 décembre 2023.

Fonkeng, S., et al. (2017). Précis de méthodologie de recherche en science sociale. Paris : Harmattan

Freud, S. (2001). Au-delà du principe de plaisir. In Essais de psychanalyse. Paris : Payot.

Ghiglione.R et Matalon.B. (1992, P92) « Les enquêtes sociologiques » : la théorie et la pratique. Paris : Armand Colin.

Gingras, G. (1995). Prévenir le décrochage scolaire. Montréal : Editions du Renouveau pédagogique Inc.

Giovanni, P. (2004). La sociologie Durkheimienne : tradition et actualité.

<https://journalsopenedition.org/ress/426>. Consulté le 05 mai 2023.

Grawitz, M. (1998,2001). Lexique des sciences sociales. Paris : Dalloz

Jacobsen, P. (1951). L'œuvre de l'organisation internationale pour les réfugiés, population.

Genève : Imprimerie du Mont Blanc

Kalgong, N. L. (2020). Le déplacement des réfugiés et la crise de l'éducation dans les écoles primaires de l'extrême nord Cameroun. <https://iktilaf.org>. Consulté en Janvier 2024.

- Kamdem, P. (2016). Scolarisation et vulnérabilité des enfants réfugiés centrafricains dans la région de l'Est Cameroun. <https://doi.org/104000/eps.70/9>. Consulté le 10 février 2023.
- Kapande Ndengue, I. C. (2015). Les problèmes des réfugiés au Cameroun : le cas des réfugiés centrafricains dans la ville de Bertoua. [Mémoire, UY1].
- Kuhman. (2002). Ecole de réfugiés ou intégration dans les écoles locales ? UNICEF.
- Kwédi, C. N. (2017). Éducation à la résilience et niveau d'adaptation scolaire des enfants réfugiés à l'école primaire : cas des élèves réfugiés centrafricains à l'est du Cameroun [Mémoire, Université de Yaoundé].
- Lafleur, S. (2015). Foucault, la communication et les dispositifs. Les Presses de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/foucault-communication-dispositifs-1371.html>
- Langevin, L. (1994). L'abandon scolaire. On ne naît pas décrocheur! Montréal : Edition Logiques.
- Lassou, K. N. (2020). Le déplacement des réfugiés et la crise de l'éducation dans les écoles primaires de l'extrême nord Cameroun.
- Lemouogue, J. (2021). Vers les terres d'accueil en Afrique centrale : la vulnérabilité des réfugiés centrafricains au Cameroun et au Tchad. [Mémoire, UYI].
- Lopsiwa, M. (2010). Décrochage scolaire chez les filles : récits de parcours d'élèves du secondaire à Yaoundé [Essai de maîtrise, Université Laval].
https://www.bibl.ulaval.ca/essais/lopsiwa_decrochage
- Madeira, A. (2017). Définir les réfugiés. Paris : Puf.
- Marty, et al. (2001). Figures et traitement du traumatisme. Paris : Dunod.
- Massoma, S. (2014). Représentation sociale et orientation académique et professionnelle au Cameroun [Thèse de doctorat, Université de Yaoundé].

- Maurel, C. (2019). Le statut et la situation des réfugiés dans le monde, enjeu pour l'ONU. Cahier d'histoire. *Revue d'histoire critique*, 37-59.
<http://journals.openedition.org/chrch/10490>. Consulté le 10 Avril 2023.
- MBen,Dang,G., Bilounga,N., & Elanga, J. (2023). *Annale de l'université de Craiova : psychologie pédagogie*.
- Montclos, M. A. P. (s.d.). *Réfugiés : des stratégies de fuite dans la longue durée*.
- Munoz, (2010). *Rapport portant sur le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile*.
- Murtha, M., & Mazou, R. (2021, mars 16). *Assurer une éducation à tous les réfugiés est un défi à notre portée*.
- Ndjip Kwédi, C. (2017). *Éducation à la résilience et niveau d'adaptation scolaire des enfants réfugiés à l'école primaire : cas des élèves réfugiés centrafricains à l'est du Cameroun [Mémoire, Université de Yaoundé1]*.
- Ngah Ndong. V. (1999). *L'opinion et Camerounais* [Thèse de Doctorat d'Etat en sociologie, Université de Paris].
- Nsoga. V. N. (1999). *L'opinion et le camerounais* [Thèse de Doctorat d'État en sociologie, Université de Paris TI].
- Odry, D. (2020). *L'évaluation dans le système éducatif*.
- OUA, *Convention de l'unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de la 6° (PP 29, 30, 36, 37, 48, 49,50)*.
- Paoletti, G. (2004). *La théorie durkheimienne du lien social à l'épreuve de l'éducation morale. Revue européenne des sciences sociales*. <http://journals.openedition.org/ress/426>.
- Montclos, M. (s.d.). *Réfugiés : des stratégies de fuite dans la longue durée*.
- Perre, J. (2004). *L'œuvre de l'organisation internationale pour les réfugiés, population*.
- Plane, M. (2019). *Management des organisations*.

Quivy &, Campenhoudt, (1988). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod

Resen, Cameroun. (2013).

Rosse et Shillington .(1990). « la pauvreté chez les enfants et les mauvais résultats scolaires : coût économique pour la société ».

Save the children. (2014, août 13). Raison n°5 : « la faim et l'échec scolaire, un vrai lien ». <https://www.partagetonpain.com>.

Sol, & MBabazi. (2023). HCR.

Tremblay, P. (2015). « Inclusion scolaire et transformation des dispositifs de scolarisation des élèves à besoins spécifiques ». *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives ?*

Tsafack, .G. (2004). Méthodologie générale de la recherche en Education.

UNICEF. (2008-2009). Stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Mora, extrême nord, Cameroun.

UNESCO. (2000). Cadre d'action de Dakar : l'éducation pour tous.

UNESCO. (2010). Données mondiales de l'éducation. <https://www.ibe.unesco.org>. Consulté le 10 Avril 2023.

UNESCO. (2022). Libérer le potentiel : le droit à l'éducation et l'égalité de chance.

UNHCR. (2012). Cadre de protection des enfants. Genève.

UNHCR. (2014).

UNHCR. (2018). Des réfugiés en crise plus de la moitié des enfants réfugiés à travers le monde ne sont pas scolarisés.

UNHCR. (2018). Redoubler d'efforts : L'éducation des réfugiés en crise.

UNHCR. (2023, avril). Quelques statistiques sur l'éducation des réfugiés au Cameroun.

- Weber, M. (1971). *Économie et société : les catégories de la sociologie* (J. Freund, P. Kamnitzer, P. Bertrand, B. E. de Dampierre, J. Maillard, & J. Chavy, Trad.).
- WYSS, K. (2002). *Rapport matériel didactique, méthode qualitative en recherche sociale sur les maladies tropicales Ndjamena TDR.*
- Chansopha, Y. (2005). *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge* [Mémoire, Université de Québec à Chicoutimi].
- Zagre, A. (2013). *Méthodologie de la recherche en science sociale.*
- ZE, B. (2022). *Traumatismes familiaux et résilience chez les réfugiés du camp de Gado-Badzéré.* [Mémoire, UY1].

Annexe 1 : Autorisation de recherche du doyen de la FSE

Annexe 2 : Autorisation de recherche du sous-préfet de l'arrondissement de Garoua_Boulai

Annexe 3 : Photos1 et 2 Ecole publique de Gado-Badzéré

Annexe 4 : Photo 3 Ecole publique de Garoua_Boulai

Annexe3 : Photos1 et 2 Ecole publique de Gado-Badzéré



Des photographies prises le 25 novembre 2023 à l'école publique de Gado-Badzéré illustrent l'insécurité à laquelle les élèves sont exposés, en raison de l'absence de clôture autour de l'école et de la proximité immédiate de celle-ci avec la route nationale.

Annexe 4 : Photo 3 Ecole publique de Garoua_Boulaï



Une photographie prise dans une salle de classe à l'école primaire de Garoua_Boulaï montre un effectif pléthorique d'élèves, mettant en évidence les conditions difficiles dans lesquelles l'enseignement est dispensé.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| AVERTISSEMENT | i |
| SOMMAIRE | ii |
| DÉDICACE..... | iii |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES..... | iv |
| LISTE DES TABLEAUX..... | vi |
| REMERCIEMENTS | 1 |
| RÉSUMÉ..... | 2 |
| ABSTRACT | 4 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 5 |
| CHAPITRE1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE | 9 |
| 1.2. Constat et position du problème de l'étude | 14 |
| 1.2.2. La position du problème : facteurs explicatifs de la faible rétention des enfants réfugiés | 16 |
| 1.3. Questions de recherches | 22 |
| Question principale | 22 |
| Questions secondaires | 22 |
| 1.4. Hypothèses de la recherche | 22 |
| Hypothèse principale..... | 23 |
| Hypothèses secondaires | 23 |
| 1.5. Objectifs de recherche | 23 |
| Objectif principal..... | 23 |
| Objectifs secondaires..... | 24 |
| 1.6. Intérêt de l'étude | 24 |
| <input type="checkbox"/> Intérêt scientifique..... | 24 |
| <input type="checkbox"/> Intérêt social | 24 |
| 1.7. Délimitations de l'étude..... | 25 |

| | | |
|----------------------------------|---|----|
| □ | Délimitation spatiale | 25 |
| □ | Délimitation thématique | 26 |
| 1.8. | Cadre conceptuel | 26 |
| □ | Dispositif éducatif | 26 |
| □ | Rétention à l'école..... | 27 |
| □ | Enfant réfugié..... | 27 |
| CHAPITRE 2 : | | 29 |
| CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE | | 29 |
| 2.1. | Revue de la littérature..... | 30 |
| 2.1.1. | Dispositifs éducatifs | 30 |
| 2.1.2. | Questions sur les réfugiés..... | 32 |
| 2.1.2.1 | Convention de 1951 | 32 |
| 2.1.2.2. | Convention de l'organisation de l'unité africaine | 33 |
| 2.1.2.3. | La protection juridique des réfugiés | 34 |
| 2.2. | Théories mobilisées | 36 |
| 2.2.1. | Théorie de l'intégration sociale..... | 36 |
| 2.2.2. | Théorie de la motivation durable | 37 |
| CHAPITRE 3 : | | 39 |
| MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE..... | | 39 |
| | | 39 |
| 3.1. | Techniques de collecte des données | 40 |
| 3.1.1. | L'entretien | 40 |
| 3.1.1.1. | L'entretien semi-directif | 40 |
| 3.1.2. | Observation directe et l'observation documentaire | 41 |
| 3.1.2.1. | Observation directe | 41 |
| 3.1.2.2. | Observation documentaire | 41 |
| 3.1.3. | Les discussions de groupe dirigées | 42 |
| 3.2. | Site et population de l'étude | 42 |
| 3.2.1. | Présentation du site de l'étude..... | 42 |

| | |
|---|----|
| 3.2.2. Population de l'étude..... | 43 |
| 3.3. Technique d'échantillonnage et échantillon..... | 44 |
| 3.3.1. Technique d'échantillonnage | 44 |
| 3.3.2. Echantillon | 44 |
| 3.4. Technique d'analyse des données : l'analyse de contenu catégoriel ... | 45 |
| CHAPITRE4 : | 61 |
| PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS | 61 |
| 4.1. Analyse descriptive des enquêtés | 62 |
| 4.1.1. Strate 1 : profil des directeurs d'écoles/enseignants/ONG /comites | 62 |
| 4.1.2. Strate 2 : profil des parents/ autorités traditionnelles/associations | 63 |
| 4.1.3. Strate 3 : profil des participants aux FGD (Focus Group Discussion) 64 | |
| 4.2. Analyse de contenu catégorielle | 64 |
| 4.2.1. Analyse de contenu relatif aux données reçues par les informateurs de la première strate | 65 |
| 4.2.1.1. Analyse de contenu relatives aux connaissances sur les dispositifs institutionnels et convention en faveur de l'éducation des enfants réfugiés | 65 |
| 4.2.1.1.1. Connaissance des dispositifs institutionnels et des conventions Internationales en faveur de l'éducation des enfants réfugiés | 65 |
| 4.2.1.1.2. Appréciation de ces politiques ou dispositifs | 66 |
| 4.2.1.1.3. Contraintes liées à l'application de ces dispositifs et conventions | 67 |
| 4.2.1.2. Analyse de contenu relative à l'organisation des pratiques d'éducation des enfants réfugiés..... | 68 |
| 4.2.1.2.2. Prise en charge éducative des enfants réfugiés au sein des écoles | 69 |
| 4.2.1.2.3. Langues de communication ou de transmission des connaissances | 70 |

| | |
|--|----|
| 4.2.1.2.4. Activités ou messages spécifiques adressés aux enfants et aux parents d'enfants réfugiés | 71 |
| 4.2.1.2.5. Organisation de l'éducation des enfants face aux congés ou absences du personnel enseignant | 72 |
| 4.2.1.3. Analyse de contenu relative aux obstacles qui empêchent l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés..... | 73 |
| 4.2.1.3.1. Difficultés à l'accessibilité financière | 73 |
| 4.2.1.3.2. Incitations financières | 74 |
| 4.2.1.4. Analyse de contenu relative aux difficultés liées à l'accessibilité socioculturelle des enfants réfugiés | 75 |
| 4.2.1.4.1. Qualité de l'éducation offerte | 75 |
| 4.2.1.4.2. Connaissance des services offerts | 76 |
| 4.2.1.4.3. Perception de la relation d'accompagnement entre enseignants et élèves | 77 |
| 4.2.1.4.4. Niveau de sécurité | 77 |
| 4.2.1.5. Analyse de contenu relative à l'abandon scolaire..... | 78 |
| 4.2.1.5.1. Perception à l'abandon scolaire | 78 |
| 4.2.1.5.2. Classe critique d'abandon scolaire | 79 |
| 4.2.1.5.4. Mécanismes ou stratégies de prévention et de gestion d'abandon scolaire | 81 |
| 4.2.1.5.5. Instances ou organisations de prévention et de gestion de l'abandon scolaire | 82 |
| 4.2.1.5.6. Perception sur le degré d'implication des parents de l'abandon scolaire | 82 |
| 4.2.1.6. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur les acteurs qui peuvent empêcher ou faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés à l'école | 83 |
| 4.2.1.6.1. Acteurs qui peuvent faciliter l'inscription et le maintien à l'école | 83 |
| 4.2.1.6.2. Acteurs qui peuvent empêcher l'inscription et le maintien à l'école | 84 |
| 4.2.1.7.1. Rôle de l'Etat | 85 |

| | |
|--|----|
| 4.2.1.7.2. Rôle de la communauté | 86 |
| 4.2.1.7.3. Rôle des parents | 87 |
| 4.2.1.7.4. Rôle des ONGs | 87 |
| 4.2.1.8.1. Structures/organismes œuvrant en faveur de l'éducation | 88 |
| 4.2.1.8.2. Services offerts par les prestataires | 89 |
| 4.2.1.9. Analyse de contenu relative aux questions générales | 90 |
| 4.2.1.9.1. Effectif pléthorique dans les salles de classe | 90 |
| 4.2.1.9.3. Salle de classe ayant le plus petit effectif..... | 91 |
| 4.2.1.10. <i>Analyse de contenu relative aux questions</i> spécifiques liées à la disponibilité et l'accessibilité des écoles | 91 |
| 4.2.1.10.1. Écoles fonctionnelles pour les enfants réfugiés..... | 91 |
| 4.2.1.10.2. Disponibilité effective des manuels scolaires et outils pédagogiques | 92 |
| 4.2.2. Analyse de contenu relative aux données reçues par les informateurs de la deuxième strate | 93 |
| 4.2.2.1. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur l'école | 93 |
| 4.2.2.1.1. Moyen de déplacement pour se rendre à l'école | 93 |
| 4.2.2.1.2. Disponibilité effective des manuels scolaire | 93 |
| 4.2.2.1.3. Perceptions de la relation d'accompagnement enseignant élève..... | 94 |
| 4.2.2.2. Analyse de contenu relative à l'accessibilité financière | 94 |
| 4.2.2.2.1. Frais d'inscription | 94 |
| 4.2.2.2.2. Autres types de dépense liés à l'éducation | 95 |
| 4.2.2.2.3. Difficultés rencontrées en ce qui concerne les dépenses liées à la scolarité | 95 |
| 4.2.2.2.5. Perceptions des aides | 97 |
| 4.2.2.2.6. Suggestions pour résoudre les difficultés d'accessibilités financières..... | 98 |

| | |
|--|------------|
| 4.2.2.3. Analyse de contenu relative à l'accessibilité socioculturelle de l'école..... | 99 |
| 4.2.2.3.1. Canaux d'information des services offerts..... | 99 |
| 4.2.2.3.2. Messages diffusés relativement lié à la scolarisation | 99 |
| 4.2.2.3.3. Perceptions de la qualité de l'éducation offerte | 100 |
| 4.2.2.3.4. Organisation de l'éducation au sein de la famille | 101 |
| 4.2.2.4. Analyse de contenu relative à la sécurité de l'environnement et de l'école..... | 102 |
| 4.2.2.4.1. Perceptions de la sécurité..... | 102 |
| 4.2.2.5. Analyse de contenu relative aux facteurs/acteurs qui peuvent empêcher ou faciliter l'inscription et le maintien à l'école des enfants réfugiés..... | 103 |
| 4.2.2.5.1. Acteurs/facteurs qui peuvent empêcher l'inscription et le maintien à l'école | 103 |
| 4.2.2.5.2. Acteurs/facteurs qui peuvent facilitent l'inscription et le maintien à l'école | 104 |
| 4.2.2.5.2. Synergies utiles pouvant favoriser l'inscription et le maintien à l'école | 104 |
| 4.2.2.5.3. Le rôle que pourrait jouer l'Etat | 105 |
| 4.2.2.5.4. Le rôle que pourrait jouer la famille | 106 |
| 4.2.2.5.5. Le rôle que pourrait jouer les ONGs et les comités | 106 |
| 4.2.2.6. Analyse de contenu relative à l'abandon scolaire..... | 107 |
| 4.2.2.6.1. Perception de l'abandon scolaire | 107 |
| 4.2.2.6.2. Facteurs explicatifs de l'abandon scolaire | 107 |
| 4.2.2.6.3. Mécanismes ou stratégies de prévention et de gestion d'abandon scolaire..... | 108 |
| 4.2.2.6.4. Instances ou organisation de lutte contre l'abandon scolaire | 108 |
| 4.2.3. Analyse de contenu relative aux données reçues par les informateurs de la troisième strate..... | 109 |
| 4.2.3.1. Identification des enfants | 109 |
| 4.2.3.1.1. Nom, Âge et classe fréquentée | 109 |

| | |
|--|-----|
| 4.2.3.1.2. Responsable de la scolarisation | 109 |
| 4.2.3.2. Analyse de contenu relative aux questions spécifiques sur l'école | 110 |
| 4.2.3.2.1. Décision de fréquenter une école | 110 |
| 4.2.3.2.2. Possession d'acte de naissance | 110 |
| 4.2.3.2.3. Perception sur l'école et les enseignants | 111 |
| 4.2.3.3. Analyse de contenu relative aux réussites et difficultés scolaires | 111 |
| 4.2.3.3.1. Redoublement | 111 |
| 4.2.3.3.2. Perception de la relation élèves réfugiés/nationaux | 112 |
| 4.2.3.3.3. Perception sur l'abandon scolaire | 112 |
| 4.2.3.4. Analyse de contenu relative à la disponibilité du matériel pédagogique | 113 |
| 4.2.3.4.1. Kits scolaires disponibles | 113 |
| 4.2.3.4.2. Souhais | 113 |
| CHAPITRE 5 : | 115 |
| INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS | 115 |
| 5.1.1. Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse secondaire 1 | 116 |
| 5.1.3. Interprétation des résultats par rapport à l'hypothèse secondaire 3 | 119 |
| 5.2. Discussion des résultats par rapport aux théories évoquées | 120 |
| 5.2.1. Discussion des résultats par rapport à la théorie de l'intégration sociale et de la motivation durable | 120 |
| 5.3. Difficultés rencontrées, suggestion et les limites | 123 |
| 5.3.1. Difficultés rencontrées | 123 |
| 5.3.2. Evaluation des dispositifs éducatifs dans les forces, faiblesses et suggestions | 123 |
| 5.3.3. Les limite de l'étude | 126 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 127 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 127 |

TABLE DES MATIÈRES 127